



7^e ASSISES EUROPEENNES DU PAYSAGE
Nice, mercredi 6 avril 2016
Le paysage peut-il sauver la ville ?
La Méditerranée en avant-garde

RETRANSCRIPTION DES ECHANGES DU MERCREDI 6 AVRIL 2016, EN
 SEANCE PLENIERE AU CENTRE UNIVERSITAIRE MEDITERANEEN

La séance est ouverte à 9 h 30

Bertrand TIERCE.- Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, nous allons ouvrir nos assises européennes du paysage.

Je vous souhaite la bienvenue.

Merci d'être présents parmi nous ce matin. Il y a dans cette salle beaucoup de visages connus ; je les salue. Le monde du paysage et de la réflexion sur « ville et paysage » forme une petite famille qui se connaît bien, qui se rencontre régulièrement. Je suis content de retrouver tous les visages connus, mais j'en découvre aussi beaucoup d'autres ; notre cercle s'élargit et notre cercle s'enrichit.

Je vous rappelle que je suis Bertrand Tierce, mon rôle aujourd'hui parmi vous est celui de Monsieur Loyal. Je serai aussi le maître du temps, le gardien des horloges.

Notre programme est dense et nous allons, vous allez le voir, nous régaler.

Commençons donc sans tarder.

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, nous ouvrons les 7^e Assises européennes du paysage. Dans un instant je vais donner la parole à Benoît Ganem, le président de Val'hor, l'interprofession Val'hor, dans un instant je vais donner la parole à Jean-Marc Bouillon, le président de la Fédération française du paysage, mais d'abord Nicole Merlino-Manzino, adjointe au maire de Nice Christian Estrosi, elle est conseillère départementale et aussi conseillère métropolitaine, elle a souhaité vous accueillir au nom de monsieur le maire qui est retenu par d'autres obligations. On sait qu'il a beaucoup de travail en ce moment.

Madame le Maire, je vous en prie.

Vous pouvez l'accueillir, Mesdames et Messieurs [*Applaudissements*].

Nicole MERLINO-MANZINO.- Bonjour Mesdames et Messieurs. Bienvenue à Nice, Mesdames et Messieurs les participants à ces 7^e Assises européennes du paysage. « Le paysage peut-il sauver la ville ? La Méditerranée en avant-garde ». Le thème me paraît fort joliment approprié.

Permettez-moi tout d'abord de remercier Benoît Ganem, président de Val'hor, et Jean-Marc Bouillon, président de la Fédération française du paysage, avec Yves Pilorge, président de l'Île-de-France et vice-président de la Fédération française. Je remercie aussi du fond du cœur toute l'équipe de l'organisation des assises, dont notamment Michel Péna, paysagiste de la coulée verte.

Bertrand TIERCE.- Quelque chose nous dit qu'il nous servira de guide tout à l'heure.

Nicole MERLINO-MANZINO.- Monsieur Péna, je suis ravie de vous retrouver ici et bravo encore pour tout ce que vous faites pour nous.

Bertrand TIERCE.- Michel est en train de rougir !

Nicole MERLINO-MANZINO.- Christian Estrosi, maire de Nice et président de la métropole Nice Côte d'Azur, a été retenu par un calendrier urgent de dernière minute. Je suis très heureuse et fière, en son nom, d'accueillir ces assises à Nice.

C'est un honneur pour la Ville qui met tout en œuvre depuis 2008 pour se donner les moyens stratégiques de bâtir un territoire à l'échelle des enjeux de la métropole.

Nice, territoire exceptionnel, nous offre un spectacle unique qui démarre de la mer, la baie des Anges bleue, sereine (même si elle est moins bleue aujourd'hui, mais en général elle est toujours bleue) avec toutes ces collines qui nous montrent le chemin de la moyenne montagne pour prolonger notre itinéraire sur les plus hauts sommets de nos montagnes.

Christian Estrosi, aujourd'hui président de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, a vécu dans cette belle région et sillonné tous ses moindres recoins. Tout comme lui, je suis née ici et habite toujours ces collines jadis fleuries d'œillets par les horticulteurs. Nos parents et nos grands-parents étaient des voisins. Vous comprendrez pourquoi, Mesdames et Messieurs, nous sommes tous les deux concernés avec beaucoup d'affection et d'intérêt par ces échanges des Assises du paysage.

Nice et le paysage, c'est une longue histoire d'amour, depuis les premiers récits de l'écrivain écossais Tobias Smollett qui découvre la ville vers 1763 au plan d'ornement du consiglio d'Ornato de 1830 qui développe un urbanisme remarquable, toujours en lien avec le grand paysage, et qui fait la part belle aux jardins dans la ville, puis

avec le livre de Robert de Souza « *Nice, capitale d'hiver* » qui développe enfin ses théories au travers du plan Cornudet de 1930.

Aujourd'hui, mes chers amis, nous sommes conscients que de nouveaux défis nous attendent après une période d'urbanisation et de spéculation importante qui a fragilisé notre territoire. De nouvelles contraintes sont apparues sur les risques d'urbanisme, les enjeux environnementaux ou l'agriculture, mais ceux-ci doivent constituer pour nous un formidable champ d'expérimentation pour aller vers la ville de demain.

Depuis 2008, le maire de Nice qui a d'ailleurs choisi comme thème majeur de son intervention sur la ville de Nice « la ville verte de la Méditerranée », a orienté tous nos projets vers l'objectif d'un territoire qui offre un périmètre de gouvernance pertinent, tant sur le plan géographique que sur le plan humain, économique et environnemental, ainsi que pour tous les travaux qui sont engagés dans la ville :

- la coulée verte, que nous aurons la joie de découvrir ensemble cet après-midi
- la requalification de la promenade des Anglais, dont le ministre Jean-Jacques Aillagon vous parlera plus longuement
- le nouveau parc Saint-Philippe
- la réhabilitation du château
- la politique des espaces publics
- le plan local d'urbanisme métropolitain
- et bien sûr le grand projet de développement de la métropole, la plaine du Var qui constitue un enjeu majeur pour le développement de la Côte d'Azur

Nos efforts tendent à redonner à Nice et au territoire de la métropole les atouts qui en ont fait la renommée sur un territoire de 1 460 km² qui porte sur 49 communes et s'étend depuis la mer jusqu'au parc du Mercantour à 3 000 mètres d'altitude.

L'actualité, la sensibilité et l'importance des sujets que vous allez aborder nous intéressent tout particulièrement.

Je vous souhaite des débats productifs. De nouvelles fonctions m'attendent pour le restant de la matinée, mais je vous retrouverai ce soir pour la conclusion de vos débats et nous finirons la soirée ensemble au palais Masséna.

Bon travail, Mesdames et Messieurs, mes chers amis, et passez une très bonne journée. Je vous retrouverai plus tard. Merci beaucoup.

[Applaudissements]

Bertrand TIERCE.- Merci beaucoup, Madame le Maire.

Vous avez dit finalement l'essentiel parce que vous avez évoqué l'histoire, vous avez évoqué aussi les menaces qui pèsent sur la ville, qui pèsent sur le paysage, mais vous avez également évoqué la gouvernance et la capacité des acteurs avec les

professionnels, avec les chercheurs, à apporter une réponse positive. Ce sont des thèmes évidemment qui vont nous accompagner pendant toute la journée.

Nous vous retrouverons avec grand plaisir ce soir, Madame.

Je cède la parole à Benoît Ganem, le président de Val'hor, pour ouvrir ces 7^e Assises européennes du paysage. Bonjour Benoît.

Benoît GANEM.- Bonjour. Merci, Nicole, d'avoir donné le ton de l'ouverture de ces journées. C'est un plaisir. En tout cas merci de nous accueillir à Nice.

Val'hor, vous le savez, au-delà de cette merveilleuse cotisation (j'espère que tout le monde est à jour de ses cotisations) c'est les moyens que l'interprofession se donne, au travers de cette plaisanterie sur la cotisation, pour accompagner toutes les initiatives qui nous permettent de faire l'aigle et la tortue, c'est-à-dire d'être à la fois le nez dans l'opérationnel et les préoccupations de notre filière et d'être capables de faire l'aigle, de prendre du recul. Je pense que ces assises à Nice sont un moment privilégié pour prendre du recul et un peu théoriser pour savoir où l'on met les pieds, et que nos actions ne soient pas des actions de gesticulation mais des actions réfléchies, anticipées et en perspective.

Val'hor repose sur trois piliers :

- le pilier de la production (que seraient notre marché et notre filière s'il n'y avait plus de production ?)
- le pilier de la commercialisation
- le pilier du paysage

Le paysage en France c'est 28 600 entreprises, entrepreneurs du paysage et paysagistes, concepteurs indépendants ou salariés. C'est également un peu plus de 4 000 entreprises de production, pépiniéristes et horticulteurs.

Vous le savez, l'une des missions de Val'hor est de promouvoir les services de ces entreprises et les métiers du paysage. Depuis plusieurs années, elle le fait sous le sceau de « Cité Verte », la démarche européenne qui vise à développer l'usage du végétal et du paysage en ville au bénéfice des citoyens.

Ces actions « Cité Verte » se nourrissent de réflexions issues du cercle « Cité Verte » par exemple, mais aussi des temps d'échanges et d'information que constituent les Assises européennes du paysage dans lesquelles Val'hor conduit des séquences « Cité Verte » depuis 2007.

Rappeler que Val'hor accompagne ces assises depuis 2007 c'est rappeler que nos actions ne peuvent s'inscrire que dans la continuité et le temps.

Pour l'interprofession, il est important de défendre ensemble la cause du paysage et du végétal et les assises donnent régulièrement une visibilité à cette cause. Cause commune, elle l'est aussi avec les représentants de la maîtrise d'ouvrage. Nous avons été reçus dernièrement par François Baroin qui nous a confirmé sa volonté de porter

également cette cause pour répondre aux attentes des Français. Vous vous rappelez les résultats d'une enquête qui avait été faite par l'UNEP en mars 2016, qui montre que plus de 8 Français sur 10 veulent vivre auprès d'un espace vert et 6 sur 10 estiment que créer des espaces verts devrait être la priorité numéro 1 de leur ville. Les espaces verts donc, vœu numéro 1 des Français vis-à-vis des priorités de leurs communes, il faut que cela se traduise politiquement certes, mais également par des engagements, par des actes et par des commandes.

Nous allons comprendre et apprendre des choses sur la façon dont le paysage peut sauver la ville, pour reprendre le thème des assises, mais d'ores et déjà nous savons que le paysage peut réconcilier les citoyens avec la ville.

Et, puisque nous sommes à Nice, laissez-moi rendre hommage à notre hôte, Nice qui a reçu en 2014 le Grand Prix des Victoires du Paysage pour l'aménagement exceptionnel et formidable de la promenade du Paillon.

Plus que des discours, la visite sur le terrain nous permettra de voir la « Cité Verte » à l'œuvre, la preuve par l'exemple. C'est aussi tout l'intérêt des Assises européennes du paysage.

J'en profite pour vous dire que le concours des Victoires du Paysage 2016 est lancé et que les inscriptions sont gratuites et ouvertes jusqu'au début de juin 2016.

Souvent on dit que le plus important c'est l'introduction et la conclusion, que ce qui va se passer au milieu de ces assises nous appartient, vous appartient, doit être riche d'échanges, pas dans le consensus, d'échanges aussi qui peuvent faire apparaître des préoccupations et des avis peut-être différents, en tout cas que cette richesse soit au service de notre filière, c'est tout le vœu que porte l'interprofession. Au nom des 50 000 entreprises et des 160 000 salariés de cette filière, je vous souhaite, je vous souhaite d'excellentes assises. Le lieu est magique et les 250 personnes qui sont réunies aujourd'hui le sont tout autant.

[Applaudissements]

Bertrand TIERCE.- Vous avez dit que l'important c'est l'introduction et la conclusion, naturellement on vous retrouve pour la conclusion, pour tirer les enseignements, mais avec d'autres professionnels bien entendu.

Jean-Marc Bouillon, président de la Fédération française du paysage. Bonjour Jean-Marc.

Jean-Marc BOUILLON.- Bonjour.

Merci Benoît, merci pour la qualité de ton introduction, merci pour tout le soutien que Val'hor apporte à l'un des maillons de sa chaîne qu'est la Fédération française du paysage.

C'est avec beaucoup de plaisir que je prends la parole pour participer à l'ouverture des 7^e Assises européennes du paysage à Nice. C'est évidemment l'occasion de

remercier monsieur le maire Christian Estrosi et sa représentante Mme Nicole Merlino-Manzino pour leur accueil au Centre universitaire méditerranéen, le bien nommé, qui fut créé, m'a-t-on dit, par Paul Valéry dans les années 30, précisément pour réunir des penseurs autour de la Méditerranée. Nous sommes donc évidemment dans le lieu propice.

Assises européennes, l'occasion de vous dire que depuis le 17 mars, les paysagistes concepteurs sont devenus une profession réglementée en France. Nous sommes le septième pays-membre à satisfaire aux critères des professions réglementées en Europe. On progresse. C'est l'occasion de dire à Mme Anja Boserup que nous allons réunir toutes nos forces pour devenir une profession réglementée au niveau européen, dont on comprendra bien tous les enjeux de cette quête.

Assises européennes et méditerranéennes, nous accueillons également Mme Ana Luengo, d'Espagne, ancienne présidente de l'IFLA Europe, M. Leor Lovinger, d'Israël, mais aussi M. Jellal Abdelkafi et Mme Zaafrane Zhioua, qui tous les quatre, avec Olivier Philippe et Alain Philip, vont animer la première table ronde qui suivra nos discours d'introduction.

« Le paysage peut-il sauver la ville ? La Méditerranée en avant-garde ». On peut dire qu'après les années noires du paysage, les années 60 à 80, celles où le paysage était compris comme un élément décoratif qu'on réalisait si on avait le temps, si on avait les moyens, si on avait la place ou tout simplement si on y pensait, après les années roses du paysage où le paysage devient plus social, c'est la politique des grands parcs, le parc Citroën, le parc de Bercy, les grandes politiques de paysage, la Charte de l'arbre, après les années vertes et bleues où le paysage devient écologique, on parle de corridor, la notion de trame verte en 2007, on peut se poser la question de savoir s'il n'y aurait pas une prise de conscience que le paysage et ses fonctions écosystémiques peuvent être le recours à une ville qui trop longtemps a pensé qu'elle pouvait exister sans lui.

Nice, ce n'est pas par hasard. Ce qui nous a incités à choisir Nice pour nos 7^e Assises c'est d'abord la qualité d'une commande publique ; la rencontre entre un maître d'ouvrage et un maître d'œuvre et les entreprises qui ont conduit à la réalisation de la promenade du Paillon qui est devenue une réalisation emblématique primée par une Victoire du Paysage, comme le rappelait Benoît, et qui finalement s'inscrit complètement dans une tradition horticole et paysagère de la Méditerranée. Merci à vous tous, qui y avez participé, pour la qualité de cet emblème de la façon de faire la ville dans la Méditerranée mais en France également.

Ce choix a été renforcé par une actualité plus récente, celle du mois d'octobre, où nous avons pu voir que dès que les phénomènes climatiques s'exacerbent un peu, la ville technologique, celle qui pensait pouvoir s'extraire de l'écosystème s'était mise à dysfonctionner. On peut donc se poser la question de savoir si justement, et c'est l'objet de ces assises, il n'y a pas une autre façon de concevoir la ville en se reconnectant plus à notre écosystème et si nous ne trouvons pas là la résilience que nous cherchons tous.

Je conclurai mon petit mot d'introduction par une pensée, une pensée à la mémoire de Georges Demouchy, ancien président de la FFP, professeur à l'école de Marseille et surtout acteur engagé du paysage méditerranéen, celui-là même dont nous allons beaucoup parler pendant ces trois jours.

Merci.

[Applaudissements]

Bertrand TIERCE.- Merci beaucoup Jean-Marc. Vous pouvez maintenant rejoindre votre place dans l'amphithéâtre, car nous allons évidemment ouvrir notre première séquence.

Un petit rappel sur l'organisation de notre journée.

Une première mise en débat : « Le paysage peut-il sauver la ville ? » On va évoquer les déséquilibres, les menaces et la réponse paysage avec quatre intervenants au regard très contrasté, puis l'intervention d'un grand témoin : Jean-Jacques Aillagon. Je ne vous présente pas Jean-Jacques Aillagon, mais il viendra nous parler de la promenade des Anglais et de son inscription possible au patrimoine mondial de l'Unesco. C'est un chemin qui est toujours compliqué, mais un chemin ô combien important. On fera le point avec lui.

Yves Pilorge sera notre rapporteur de la matinée, parce qu'en fin de journée on essaiera évidemment de revisiter ce qu'on se sera dit toute la journée.

Cet après-midi, la visite de la promenade du Paillon avec le meilleur des guides, Michel Péna, puis retour ici même vers 15 h 30/16 h 00 pour deux mises en débat : « Paysage, culture et identité » et « Paysage, environnement et climat », là encore avec des intervenants de qualité.

Mais, quelle que soit la qualité des intervenants, vous le savez, rien ne vaut la stimulation des questions-réponses. Aussi, comme nous avons pris l'habitude de le faire dans les précédentes assises, vous prenez la parole, Mesdames et Messieurs, quand vous le souhaitez pour enrichir nos débats ; nous en sortirons à coup sûr un peu plus intelligents. Les assises sont un générateur d'intelligence collective.

Le paysage peut-il sauver la ville ?

J'invite à venir me rejoindre pour traiter cette question importante, celle de la gestion des menaces, des déséquilibres qui pèsent sur la ville technologique, Ana Luengo qui arrive d'Espagne. Ana, vous êtes la bienvenue. Elle arrive d'Espagne, elle est architecte paysagiste de l'agence Citerea et elle a été la présidente de l'IFLA Europe, l'Institut international des architectes paysagistes. Nous verrons avec elle que le monde frappe tous les jours à notre porte paysagère et que nous devons changer de lunettes pour le regarder.

Ana, venez prendre place à la tribune.

J'invite également Leor Lovinger qui arrive d'Israël, paysagiste concepteur de l'agence Urbanof à Tel Aviv. Leor, vous êtes le bienvenu.

À travers plusieurs exemples, il nous montrera qu'on ne peut pas oublier l'eau. L'eau est une question ô combien importante pour le bassin méditerranéen, par sa rareté mais aussi par sa violence lorsqu'elle s'exprime sur un paysage minéral.

J'invite Olivier Philippe, l'un des trois fondateurs de l'agence Ter qui cherche toujours à dépasser les oppositions entre urbanistes, architectes paysagistes, et nous partirons avec lui en voyage à Barcelone. Il me disait hier : « Quand on conçoit une place à Barcelone, on conçoit une place minérale ». Vive la pierre, vive les minéraux, et il nous dira pourquoi évidemment il a proposé un autre regard sur la minéralité et un autre regard sur le paysage.

Et puis, je voudrais faire venir également Alain Philip qui est directeur général des services techniques de la ville de Nice et de la métropole Nice Côte d'Azur. C'est un témoin précieux, parce qu'il a été élu et parce qu'il est aujourd'hui le directeur général des services techniques de la Ville, c'est donc à la fois un homme qui réfléchit la ville dans sa dimension politique et qui agit en gouvernance. On verra avec lui les contraintes, les opportunités, et tout à l'heure madame le maire nous a montré que Nice était une ville valorisée.

Ana, je commence avec vous.

On évoque la question des menaces qui pèsent sur la ville et des réponses paysagères qui peuvent être apportées à ces menaces. Vous, vous dites que l'important c'est d'abord de bien changer d'échelle lorsqu'on regarde ce qui est en train de se passer et que l'action locale est importante, mais elle se situe dans une approche qui est aujourd'hui mondiale. Pouvez-vous nous faire le lien et nous expliquer aujourd'hui comment vous nous invitez à réfléchir les menaces et les réponses paysages ?

Bonjour.

Ana LUENGO.- Bonjour.

Tout d'abord, je vous prie d'excuser mon français, mais je crois que c'est quand même mieux de vous parler dans votre langue qu'essayer de parler en anglais ou en espagnol. J'espère que ça ne sera pas trop pénible pour vous et surtout pour moi !

Je me sens un peu comme au Moyen Âge, dans un jardin, derrière l'escalier. Je veux vous dire que je suis ravie d'être avec vous aujourd'hui pour cette séance, pas dans une sorte d'idée dogmatique mais surtout pour faire comme on fait toujours, une thérapie commune entre nous, professionnels qui travaillons dans ce milieu passionnant mais tellement complexe.

Je suis ravie aussi parce que M. Tierce vient de dire que je suis l'ancienne mais encore très jeune présidente de l'IFLA Europe et que, pendant toutes ces années, j'ai eu la chance d'avoir une liaison, une communication très directe avec la Fédération française du paysage et son président. Nous sommes venus ici pour le Grand Prix

des Victoires du Paysage, pour voir le niveau des différentes écoles à travers notre School Recognition Panel dont la secrétaire générale parlera ce soir, avec Ariane Delilez toujours en train de nous aider et Karin Helms comme déléguée.

Je voudrais dire aussi un très grand et spécial merci à notre trésorier à l'IFLA Europe, Marc Claramunt. Le poste de trésorier de la fédération européenne est parmi les plus pénibles des postes qui puissent exister, mais il a réussi à mettre en place notre comptabilité, à épargner de l'argent et en même temps notre groupe de travail, comme Leor Lovinger va l'expliquer, est en pleine marche. Un très grand merci pour les paysages en général et en France en particulier.

La direction m'a demandé aussi de donner un point de vue international sur cette problématique de ville, de paysage, et de parler de l'Unesco.

Je suis aussi membre de l'ICOMOS, le comité des paysages culturels de l'IFLA. J'ai travaillé plusieurs années avec le Centre du patrimoine mondial. Je vous ai apporté une publication, la dernière que j'ai faite sur les conventions du patrimoine mondial relatives aux paysages. Il y a des dates objectives qu'on ne peut pas rater. Il faut savoir que nous sommes en train de vivre la plus grande réorganisation planétaire de toute l'humanité et que, depuis l'année 2007, la population vit plus en ville qu'en milieu rural. Nous avons assisté à une migration de plus de deux cents millions de personnes qui ont fait cet exode du rural à la ville. Quand nous parlons de la ville, nous devons toujours avoir en tête que l'on est en train de vivre un moment historique. Cette nouvelle configuration planétaire est en train de bouleverser les relations traditionnelles que nous avons eues avec nos villes.

[Présentation visuelle]

Vous voyez à l'écran la photographie, près de la ville de Split, déclarée au patrimoine mondial, de la chôra grecque de Stari Grad qui est le meilleur exemple de polis, avec toujours une relation entre la ville elle-même et le paysage. La ville et les habitants dépendaient directement, d'une manière symbiotique, de la production agricole, conduisant à ce paysage.

Bien sûr, quand la révolution industrielle est arrivée dans notre monde au 19^e siècle, le changement s'est accéléré avec la globalisation et l'organisation, et cette relation ancestrale a été complètement bouleversée. On doit garder à l'esprit le fait que ce changement de relation avec le milieu dans lequel on habitait a été renforcé aussi par la naissance d'un nouveau modèle économique général. D'abord, en 1945, après la Seconde Guerre mondiale, un modèle libéral, puis un modèle néolibéral, le changement entre ces deux modèles étant toujours très important. On doit toujours y réfléchir, le paysage est socio-économique, on voit toutes les relations sociales et économiques présentes dans le paysage.

Les changements qui ont conduit de ce modèle à un autre modèle avec la libéralisation des marchés, la production, la consommation, l'État capitaliste au sens de la production continue, sans prendre en compte les ressources originelles, ont donné lieu à la situation dans laquelle nous nous trouvons maintenant.

Je sais au moins que - parce que je connais bien le travail de Leor Lovinger dans notre groupe à l'IFLA Europe qui parle plus directement de cela - l'un des résultats sera cet état de crise écologique dans laquelle nous nous trouvons. Un autre grand résultat sera la grande crise sociale des modèles sociaux dans laquelle nous nous trouvons. J'étais il y a deux ou trois semaines en Grèce, dans les îles, où l'on constate directement qu'il y a là une réflexion à mener de façon approfondie.

Je vais laisser de côté ces deux variables, la crise écologique et la situation sociale avec ce mouvement migratoire, avec une crise d'identité qu'on verra plus tard.

Quand je parle de modèle économique des villes, je suis venue en avion, j'ai pris une photo d'une petite boîte de parfum qui est vendue, parce que cela me rappelait les slides que j'avais choisis pour cette conférence. La conséquence du modèle libéral qui fixait des normes drastiques pour la construction et la façon de bâtir une ville, a donné ensuite une formalisation tellement rigoureuse des choses qu'on pourrait faire en ville que le résultat est ce que vous voyez maintenant sur le slide : presque une collection d'architecture dont les bâtiments sont en train de devenir plus structurels parce que les conditions qu'on a fixées sont tellement rigides que cela oblige à l'organisation formelle de chaque pièce qui compose la cité.

Je laisse cela aussi de côté pour en venir après à d'autres visions.

Revenons à la ville. Que se passe-t-il actuellement ? La planète est en train d'achever sa capacité de population qui peut y habiter. Quand on revient à toute l'administration, à tous les organismes internationaux, on voit que depuis la charte de Quito qui parlait surtout des villes historiques, il y a eu toute une législation avec les recommandations du Conseil de l'Europe dont Maguelonne Déjeant-Pons, du Conseil de l'Europe, pourrait peut-être parler mieux que nous, ainsi que la Convention européenne du paysage. On voit que tout cela était un grand processus qui a commencé durant la Seconde Guerre mondiale avec la destruction des centres des villes historiques, en ayant une vision plus en lien avec ce qui constitue la vie.

Quand on a commencé les premières conférences ONU Habitat qui se tiennent tous les vingt ans, la première en 1976 faisait une classification et déterminait des portions de territoire éloignées les unes des autres au maximum de 200 mètres. La dernière conférence, celle d'Istanbul, date de 1996 et déjà on parle du droit des citoyens à la ville.

Il y a vraiment eu un changement de point de vue, avec les chocs intergénérationnels qui protègent la ville historique puis la ville, le point de vue de l'ONU Habitat, le point de vue de la morphologie urbaine et des citoyens qui habitent dans la ville. On verra un peu la même chose dans les conventions européennes du paysage.

Cette conférence ONU Habitat se tient tous les vingt ans. La prochaine aura lieu cette année à Quito et, dans la dernière forme, les *urban thinkers campuses* ont préparé les documents de « City We Need 2.0 » d'une façon assez simple, avec un décalogue, dix principes essentiels qui décrivent comment devrait être notre ville.

À la fin, on commence à voir ce qui est social, ce qui est culturel, ce qui est naturel aussi. Dans ce dernier document des principes, il y a une question écologique très puissante dans la ville environnementale. On voit par exemple l'idée de *green infrastructure* et l'idée que le Centre du patrimoine mondial de l'Unesco a créée récemment : je parle des recommandations sur le paysage urbain historique de l'année 2011 qui déjà disent une chose très importante pour nous paysagistes, à savoir que les villes ne sont pas des places ou des endroits statiques, elles sont dans un processus de changement continu. Nous savons tous que le principe même de la matière avec laquelle nous travaillons est un grand système dynamique.

S'agissant de cette idée paysagère, la recommandation de l'Unesco dit que l'on doit maintenant commencer à travailler dans les villes en changeant d'analyse, en effectuant une analyse paysagère. C'est un document très important.

Je vous présente une photographie de Rio de Janeiro pour illustrer la notion de paysage culturel des villes telle qu'elle est définie par l'Unesco. L'idée de paysage culturel s'est développée pendant trente ans. Dans la convention du patrimoine mondial, il y avait d'un côté le patrimoine culturel, de l'autre côté le patrimoine naturel, puis le mélange des deux, culturel et naturel, et depuis 1992 le concept du paysage culturel figure dans les directives de la convention.

Cette idée de paysage culturel est intéressante, même si on peut enlever le mot « culturel », car on sait que le paysage est toujours culturel, mais c'est le premier texte international où l'on parle d'une protection pour les paysages, pour différentes sortes de paysages : on a des paysages liés à la tradition des religions, cela va ouvrir la porte à tous les patrimoines matériels qui sont très importants pour nos sociétés. On a toujours cette idée de convergence de paysages évolutifs, des paysages qui ont bougé avec l'humanité pendant des centaines de milliers d'années. Cela va créer cette idée de paysage combiné à l'humain et au naturel.

Vous savez bien sûr je ne vais pas parler beaucoup de paysages culturels mais vous savez qu'ils doivent avoir des conditions, des valeurs universelles exceptionnelles, mais surtout on a là l'idée d'un paysage culturel qui peut être une ville.

Quant aux menaces, on peut parler d'un point de vue global, elles proviennent de la relation avec la société déclarée paysage culturel, de la relation avec la population, les paysages associatifs sont ceux qui seront dans une ligne plus faible pour maintenir les relations et les soutiens. La photographie d'un mur de pierres sèches que vous voyez à l'écran montre qu'il est vraiment difficile de maintenir la tradition.

Je travaille sur un projet pour le ministère de la Culture en Espagne sur les paysages d'oliviers. En Espagne, les oliviers représentent la plantation monospécifique la plus grande du monde. Il y a 50 millions d'arbres sur 10 millions d'hectares dans le monde, la moitié en Europe, la moitié en Espagne. Quand on regarde ces paysages d'oliviers en Espagne, ils sont liés aux revenus de la population par habitant : le niveau culturel le plus bas d'Espagne, les structures sociales les plus atomisées, les plus fragiles d'Espagne. On est en train de regarder des paysages peut-être fascinants, mais des paysages liés à une menace et absolument grandioses

précisément pour cette relation qu'ils ont avec le lieu où ils se trouvent et avec la population. L'Europe prévoit, dans le cadre du développement durable, des financements pour les oliviers, l'arrosage de ces oliviers et en même temps pour essayer de protéger nos paysages culturels.

Au début de cette réflexion, la question était celle-ci : quel futur pour les villes ? Le futur de l'Europe passe par les villes. On voit déjà que notre structure territoriale en Europe est unique au monde. Quand on dit que la population est plus urbaine que rurale, le pronostic est que dans vingt ans les trois-quarts de la population mondiale habiteront dans des villes, mais surtout dans des mégapoles.

En Europe, on a aussi une structure différente faite de toutes ces petites villes qui forment un tissu plus urbain, un tissu paysager beaucoup plus complexe, avec une idée différente des villes. On va voir qu'il n'y a pas un centre mais des polycentrismes, des grands morceaux, on pourrait dire des paysages, il faut peut-être laisser cette idée de parcs et jardins pour retenir une idée du paysage, c'est très important, on le voit dans les processus des déclarations de patrimoine mondial, qui va se convertir en lieu de mémoire. Les nouveaux types de monuments ont une liaison identitaire avec la population, les villes ne sont pas capables de retenir ce changement. C'est ce qu'on appelle le paysage, tout ce tissu complexe qui va nous donner cette nouvelle idée du lieu, de qui sommes-nous, de notre relation et de nos racines.

On est habitué à la complexité, on travaille avec des systèmes et on ne doit pas avoir peur de prendre le taureau par les cornes, on doit être conscient de ce qu'on doit proposer : un nouveau modèle, un système social qui doit se transformer et qui va donner lieu au paysage, à notre identité, au futur.

J'arrive à la conclusion de cette intervention.

Dans notre métier de paysagistes, je dirai même d'architectes paysagistes, c'est bien le titre de notre fédération, nous sommes habitués à cela. Comme Chaplin dans « *les Temps modernes* », on est en train d'essayer d'harmoniser un « chronos », un temps grandiose, le temps planétaire qui nous parle d'écologie, qui nous parle du temps tectonique qui a fait notre vie, nos cultures et notre temps humain. C'est nous, en tant que paysagistes, qui sommes habitués à avoir la vision, qui sommes habitués à travailler avec l'échange et devons commencer à créer un cadre.

Quand je parle des architectes paysagistes, quand je dis « nous », ce n'est pas seulement nous. Nous sommes - et c'est pour moi la clef de notre profession - une profession intégrative ; pas intégrale, mais intégrative au paysage où nous nous rencontrons tous et c'est vraiment la place où nous devons être tous ensemble avec le reste des professions, pas dans une structure pyramidale de direction mais dans une structure plus basse. Nous sommes tous ensemble et nous acceptons la participation, les gouvernements « participatoires » de toutes les sociétés tant dans notre ville que dans notre projet.

Je vous remercie. Je pense que nous pourrions en reparler plus tard.

[Applaudissements]

Bertrand TIERCE.- Bien sûr Ana. D'abord un grand merci pour cette intervention que j'ai ressentie comme une intervention très politique. Je voudrais que tout à l'heure, après avoir entendu Leor Lovinger, Olivier et Alain et l'ensemble des autres intervenants, nous revenions sur ce que vous venez de nous dire sur l'élargissement de notre regard, l'ouverture de notre regard sur la ville et son paysage. La question que je vous poserai tout à l'heure est celle-ci : avez-vous, Madame, le sentiment que les responsables publics de nos États, que ce soit en Espagne, en France, en Europe ou dans le monde entier, ont aujourd'hui la capacité de décider en prenant en compte les évolutions que vous venez de souligner ? J'ai, moi, le sentiment qu'il y a un écart entre la réflexion que vous nous proposez et les schémas de pensée, les modes de réflexion de nos responsables politiques, ceux qui organisent la ville et la cité.

J'aimerais que l'on revienne tout à l'heure sur cette question.

Encore merci beaucoup, Ana Luengo.

Je voudrais passer la parole à Leor Lovinger qui arrive de Tel Aviv où il est l'un des responsables de l'agence Urbanof.

Leor, la question est celle-ci : le paysage peut-il sauver la ville ? J'aimerais, à travers quelques exemples, que vous nous proposiez votre réflexion notamment sur un enjeu fondamental qui est celui de l'eau et les menaces qui pèsent sur l'eau, que ce soit l'eau rare ou l'eau violente. C'est un enjeu évidemment extraordinairement important pour repenser le développement de nos villes et donc le développement de nos paysages urbains.

Je vous écoute, Leor, avec grand plaisir. Bonjour.

Leor LOVINGER.- Bonjour.

Je vais parler anglais, car mon français n'est pas très bon.

Je voudrais remercier les organisateurs de m'avoir invité à participer à ces assises.

Je suis aussi le délégué israélien à l'IFLA Europe et je suis responsable à ce titre des infrastructures vertes.

Nous avons eu une activité très dense avec l'ancienne présidente Ana Luengo, mais aussi sous la houlette de notre président. Nous sommes un groupe avec un cœur de dix pays qui sont en dialogue permanent notamment sur les questions que nous voulons faire passer auprès de l'Union européenne.

J'ai été représentant auprès de l'Union européenne au cours des trois dernières années et nous communiquons entre nous sur ces questions. Ce sont souvent des projets frontières, que ce soit de la France, de l'Allemagne, de la Pologne, et nous essayons de faire avancer la compréhension de ce qui se fait en Europe en créant un

dialogue, puisque les mécanismes financiers sont en train d'être structurés. Il y a les dix « G » (*green*) pour les infrastructures.

Quand je vais à Bruxelles, je présente le travail réalisé par tous les pays européens. En parlant ici des problèmes méditerranéens, je pensais que je pouvais vous parler de ce que nous vivons en Israël. Je vais essayer de vous présenter brièvement trois ou quatre projets. Je n'entrerai pas dans le détail, mais j'aimerais de cette façon vous parler des défis qui sont les nôtres.

Je vais commencer par ce qui est pour moi essentiel.

Le paysage peut-il sauver la ville ? Je vais dire oui, mais les architectes paysagers peuvent-ils sauver la ville ? Cela dépend aussi un peu du statut que l'on va nous donner. Néanmoins, l'objectif est d'avoir justement une reconnaissance de notre travail, de notre métier, mais c'est un peu comme la poule et l'œuf. Parfois il faut aller plus loin que la définition du dictionnaire lorsqu'on parle de paysage.

Un des premiers projets est celui de la ville de Beer-Sheva.

Pendant des milliers d'années, les personnes qui habitaient dans cette région travaillaient avec l'hydrologie en tenant compte des contraintes de leur paysage, en utilisant au mieux possible le paysage qui était le leur, sans aucune technologie.

[Présentation visuelle]

On voit à l'écran le puits d'Abraham, depuis les temps bibliques, avec le désert tout autour et des systèmes qui remontent à plus de 900 ans avant Jésus-Christ, pour essayer de recueillir l'eau et la garder.

On voit à quoi ressemble, au 19^e siècle, cette même ville, la vieille ville avec le fleuve à gauche. On voit une grande promenade, une avenue dans le centre historique qui relie la ville au territoire agricole de l'époque.

La partie moderne a développé une ville beaucoup plus loin. Aujourd'hui, Beer-Sheva est à une échelle où le prix de l'eau est élevé, il faut donc se poser la question de ce que les villes peuvent se payer en termes de coût. C'est un véritable défi que d'essayer de pallier les erreurs qui ont été faites il y a une cinquantaine d'années.

Il y a aujourd'hui une équipe d'architectes avec un « master plan » du paysage. Nous travaillons avec les architectes, les hydrologues, les écologistes pour développer et mettre au point un plan global.

On voit le fleuve ; je vous ai montré la vieille ville, il y a là deux affluents qui rejoignent un fleuve plus grand à l'ouest. Il s'agit de restructurer la ville avec un ordre de priorité pour les espaces urbains. Nous pouvons le faire sur le papier, mais ensuite pour que cela devienne réalité, il faut être capable d'avoir un impact sur les prises de décisions politiques et c'est probablement notre plus grand défi.

Maintenant une autre approche. On voit le fleuve de Hadera.

Aujourd'hui, avec le changement climatique, nous savons que ceux qui tiennent les cordons de la bourse tiennent aussi la décision. Nous sommes tous adultes dans cette salle et nous savons que lorsqu'on parle de villes, il faut regarder aussi l'histoire et les cartes anciennes.

On voit sur cette carte qu'il y avait des marais et que c'était de toute façon une région difficile en soi. On voit l'analyse de la topographie. On a commencé à développer la ville dans le bassin du fleuve où il pouvait y avoir des inondations et effectivement il y en a beaucoup. On voit les différentes crues des différentes années. Des projets étaient en cours, des projets de construction qui peuvent prendre dix à quinze ans. Certains étaient d'ailleurs dirigés par les meilleurs architectes d'Israël, mais entre-temps on s'est rendu compte qu'ils se trouvaient sur des terres inondables. L'agence de l'environnement en Israël ainsi que les autorités responsables de l'hydrographie et les autorités municipales ont essayé de mettre en place un plan de sauvetage de la ville en freinant sur certains de ces projets. On s'est rendu compte d'ailleurs que la politique influence beaucoup de choses.

Un plan prévoyait des constructions. Pour changer ce plan, il faut savoir comment désamorcer la bombe et sur quel fil tirer d'abord pour être sûr que ça n'explose pas et pour être sûr aussi de sauver les territoires.

Les égouts et l'adduction d'eau passent justement par là, dans cette zone qui devrait être reconstruite.

On voit la plaine inondable et on voit les projets de construction, on les recouvre entièrement. Il faut donc essayer de manœuvrer habilement. On donne des droits limités aux promoteurs ; on peut donner un peu plus d'espace au fleuve. L'idée vient d'une étude qui a été faite par les ingénieurs qui nous ont dit que pour régler ce problème hydrologique, il fallait peut-être 250 millions d'euros, mais qu'avec la moitié de cette somme ils pouvaient mettre en place un parc régional et résoudre le problème.

Aussi peut-être réussirons-nous à modifier le plan. Il y a la politique, les finances, toutes les autres contraintes, mais nous travaillons main dans la main avec le public, il y a beaucoup de participation de la population et c'est vraiment crucial.

Maintenant un autre défi dans le cœur des villes.

Il s'agit d'un projet de rénovation [*Yidsade complex*]. Aujourd'hui, lorsqu'on demande si le paysage peut sauver la ville, si l'on veut construire par exemple sur un garage, c'est un projet de 8 hectares avec 14 tours. On a donc suggéré un parc au centre, l'idée est d'avoir un élément de paysage avec 2 mètres de terre au-dessus du niveau, mais d'abord comment créer un parc ? Il faut avoir de l'eau et si on a une tour aussi haute que cela, cela peut représenter entre 25 000 et 50 000 litres d'eau au mois d'août tous les ans, rien que pour l'eau et la climatisation.

Comment faire ce parc sans prendre de l'eau au robinet ? On a décidé d'abaisser le niveau et d'essayer d'apporter un début de réponse à ce défi dans un environnement vraiment difficile.

Enfin un dernier projet [*bassin de Kidron Wadi-El-Nar*].

Puisque nous parlons de notre rôle en tant que paysagistes architectes et urbanistes, il s'agit là d'un projet très intéressant.

On voit la carte d'Israël : il y a cinq fleuves frontaliers. En bas, on voit Beer-Sheva dont on parlait tout à l'heure.

Le Yarkon est le grand fleuve de Tel Aviv ; là, on parle du Kidron qui est près de Jérusalem et qui aboutit dans la mer Morte. Pour nous, c'est un pont entre les cultures, et les fleuves ne connaissent pas les frontières. On voit Mar Saba, un monastère très beau dans une région culturellement très riche. Le paysage est analysé, on voit comment il se transforme quand on part vers l'est de Jérusalem.

Les Palestiniens n'ont pas les infrastructures dont nous bénéficions, mais dans un « master plan » il faut aussi tenir compte du patrimoine culturel. Nous avons suivi un processus tout à fait exceptionnel, avec énormément de participation de partenaires et cela nous permet de parler, de rechercher ce qui nous rassemble plutôt que ce qui nous différencie.

Lorsqu'on demande si le paysage peut sauver la ville, je dirai oui, mais il y a beaucoup à faire et, si l'on regarde la définition de l'architecture dans un dictionnaire, ça a été à peu près la même chose pendant des centaines d'années, mais lorsqu'on parle de paysagistes, il y a quelques années on parlait plutôt de paysages naturels alors qu'aujourd'hui on parle de choses très différentes, d'infrastructures, d'hydrologie, d'écologie, et c'est vraiment ce qui est merveilleux dans notre métier, c'est que nous avons encore beaucoup à découvrir devant nous.

[*Applaudissements*]

Bertrand TIERCE.- Un grand merci, Leor.

Lorsque je vous entends, j'ai vraiment le sentiment que vous n'êtes pas assez écoutés par les responsables politiques et les responsables publics. Pourquoi ?

Leor LOVINGER.- Je pense que, de manière générale, nous avons des succès, mais il y a toujours des échecs à l'intérieur de ces succès. Cela dépend, comme je le disais, de notre statut. En tant qu'architectes paysagistes, nous devons connaître la topographie, la géographie et beaucoup d'autres choses ; nous devons être attentifs aux questions sociales et nous devons aussi trouver les moyens de communiquer et de nous renforcer pour avoir un impact sur les processus en cours, et on n'y réussit pas toujours ; quelquefois on s'arrête à mi-chemin, ce qui n'est pas vraiment l'objectif que l'on voulait atteindre, mais c'est déjà beaucoup.

Cela fait partie du processus, il faut toujours essayer, réessayer. Avec le changement climatique, il y a une prise de conscience plus grande et aussi la législation qui devient notre alliée de plus en plus. Je pense que ce faisant, on va pouvoir faire avancer les choses beaucoup mieux.

Bertrand TIERCE.- Je reviendrai tout à l'heure vers vous pour regarder quelles sont, de votre point de vue, les solutions à mettre en œuvre pour que l'action des architectes paysagistes, l'action de ceux qui s'occupent du paysage dans toutes ses dimensions (dimension économique, dimension environnementale, dimension sociale, dimension culturelle) puisse être entendue et puisse être plus forte dans l'action publique.

Vous avez évoqué le travail réalisé notamment avec l'association, la concertation avec la population. La démocratie participative, l'ouverture du dialogue avec les citoyens peut-elle être une réponse politique à l'action qui est la vôtre ? Je vous poserai tout à l'heure la question.

Merci beaucoup, Leor, de votre intervention.

[Applaudissements]

On pose donc la question : le paysage peut-il sauver la ville ?

Nous accueillons Olivier Philippe qui est l'un des trois fondateurs de l'agence Ter.

Tout à l'heure, Olivier, en parlant de vous, on est arrivé naturellement sur Barcelone et je disais, pour illustrer votre intervention, que souvent à Barcelone, quand on veut faire une place, on fait une place classique avec beaucoup de minéraux. Vous, vous dites qu'on a peut-être une autre approche à faire. Au-delà de nos modèles traditionnels, ceux de la place minérale qui peut évidemment menacer la ville, on a une autre approche à faire valoir. Expliquez-nous à la fois la menace et les réponses que vous pouvez apporter et, si possible, en évoquant au-delà de l'exemple que vous nous présentez, les enseignements qui peuvent être utiles et intéressants à notre réflexion plus globale.

Olivier PHILIPPE.- Vaste programme.

Barcelone, oui, pourquoi Barcelone ?

Barcelone parce que nous sommes actuellement en charge d'un projet qui n'est pas anodin puisqu'il est au croisement des axes de la ville de Cerdà qui a été édifiée au 19^e siècle, même Cerdà lui-même a assez peu défini cet endroit. L'achèvement de la partie nord-est de la ville de Barcelone, de la ville d'Ildefons Cerdà s'est finalisé dans les années 2005 et le chaînon manquant est cette place qui en même temps symbolise une sorte de déplacement du centre de gravité de Barcelone un peu plus vers le nord-est.

Je suppose que vous connaissez tous Barcelone, c'est une métropole de 3 500 000 habitants, 5 000 000 habitants pour l'aire urbaine, deux tiers de la Catalogne qui est un grand et un petit pays à la fois. Du point de vue de sa géographie, c'est une ville qui a pour caractéristique particulière d'être enserrée par deux fleuves : le Llobregat au nord et le Besòs au nord-est, et par la montagne qui constitue, comme la mer en face, l'horizon permanent des Barcelonais. Cette relation mer et montagne est extrêmement présente, la ville de Cerdà descend de la

montagne pour aller vers la mer, elle a aussi un parcours d'est en ouest, de fleuve à fleuve, et ce tracé s'arrête d'ailleurs aux fleuves.

Il y a donc la Barcelone du 19^e siècle, ce n'est pas le hasard, il y a aussi la Barcelone médiévale, mais celle du 19^e siècle est encore en développement, même si en périphérie beaucoup de choses se sont ajoutées.

Lorsque nous avons fait ce concours, nous nous sommes posé la question : finalement, Barcelone n'est pas dans une situation dramatique comme d'autres villes méditerranéennes du point de vue de la sécheresse par exemple ; Barcelone a de l'eau. Il y a une usine de désalinisation, c'est exact, Barcelone a un déficit d'eau potable, mais il y a de l'eau en dessous, la nappe phréatique est assez proche et elle est utilisable pour les parcs et jardins. Barcelone ne manque pas d'eau et n'est pas dans une situation complètement dramatique. Aujourd'hui, la question qui se pose est celle du changement climatique, en partie la question de l'élévation de la mer, mais surtout la question du climat. Il fait déjà très chaud l'été à Barcelone. J'étais souvent à Barcelone avant de faire ce concours et la question de l'espace public comme élément régulateur du climat est une question centrale dans toute la partie sud de l'Europe et donc dans tout le bassin méditerranéen.

L'autre question qui se pose à Barcelone est celle de l'évolution de l'usage de l'espace public. Tout le monde connaît Barcelone, tous les architectes et paysagistes ont couru à Barcelone pour admirer l'excellence des espaces publics, l'extraordinaire qualité du design (parce qu'il faut appeler cela comme ça) barcelonais. Cependant, nous avons pu constater en faisant ce concours, que plus l'espace public était récent, y compris les parcs, plus c'était minéral. Je parle du sol. Or, on s'aperçoit que les gens qui gèrent les parcs et jardins et les espaces forestiers à Barcelone, les services espaces verts et autres, sont très étonnés quand on leur dit qu'il faut 12 ou 20 m³ pour un arbre et pas 1 m³, parce qu'à Barcelone on met 1 m³.

Il y a une relation au vivant qui aujourd'hui à Barcelone, historiquement, en tout cas depuis le départ de Jean Claude Nicolas Forestier, est de cet ordre : faible. Ceux qui soutiennent le vivant sont dans une position assez faible à Barcelone. L'arbre est un décor, il est considéré comme une architecture, quelque chose qui accompagne le reste. Cela ne veut pas dire que ce n'est pas beau, en général c'est plutôt beau, mais c'est ainsi.

Les usages ont évolué. Une révolution a eu lieu à Paris avec la Villette. À mes débuts, puisque j'ai travaillé sur la Villette, j'étais chargé de faire en sorte que ce soit parfaitement plan, je me souviens encore de la cote altimétrique. À Barcelone, le « plaisir du sol » pour faire simple, celui de la pelouse n'existe pas. Il y a une espèce de refus des politiques qui est à la fois culturel et réel, parce qu'en effet il n'y a pas de lieu comme cela, les maigres pelouses sont inondées et vite détruites chaque été. Pour nous, cette modification de l'usage, le plaisir du sol avec tout ce qui va avec, ce n'est pas seulement s'allonger sur la pelouse, c'est quelque chose qui fait défaut.

On est resté dans une typologie d'espaces publics qui restent assez classiques, même si ces espaces sont en général extraordinairement bien dessinés.

Pour nous, la question qui se posait à Barcelone était ce changement de paradigme, on considérait qu'il fallait donner un élément vivant à une place qui n'était plus une place complémentaire, quelle que soit l'importance de ce complément, mais que cela constituait un fondement au même titre que les usages et la place de l'homme dans la ville. Par ailleurs, dans ce changement de paradigme, il s'agissait d'offrir d'autres typologies de sol en continuité avec la ville mais avec un sol vivant.

Tout ceci constitue une espèce de machine permettant également de réguler, de participer à la régulation climatique, y compris des quartiers environnants.

Je vous présente le plan Cerdà. On connaît l'îlot Cerdà qui est construit sur ses quatre côtés et souvent à l'intérieur. Ces îlots sont extrêmement grands, ils font 113,3 mètres de côté et ils ont des angles tronqués. Initialement, ils ne devaient être construits que sur deux côtés. Je ne sais pas si c'est bien ou pas, mais dans la vision de Cerdà la ville moderne de Barcelone était ventilée, tous les îlots étaient verts et en plus il y avait des grands parcs. Aujourd'hui, on arrive bien évidemment à une densité tout autre, ce n'est pas une critique d'ailleurs, Barcelone est une ville assez belle, assez dense, c'est la deuxième densité en Europe après Paris : Paris 2 200 habitants/km² et Barcelone 1 600 habitants/km².

C'est très dense et c'est une ville très régulière qui a un vélum à 28 m à peu près, comme le vélum haussmannien de Paris, c'est le même principe de continuité, la ville de Barcelone étant beaucoup plus régulière.

Petit à petit, cette idée de la ville ventilée, aérée, a disparu au profit de la spéculation comme ailleurs au profit de la densification. La densification peut être une bonne chose ou elle peut être dramatique. Il y a une politique pour récupérer ces cœurs d'îlot de manière à retrouver une biodiversité et aussi des espaces avec des usages intermédiaires à l'intérieur du cœur d'îlots qui sont très grands.

Tout le monde connaît la colline de Montjuïc qui a échappé à la spéculation, car son relief est relativement accidenté. Il y a eu ce qui s'est passé pour les Jeux olympiques avec reconfiguration du littoral, grand bénéfice pour les Barcelonais, le retour de la plage et quelques actions. Il y a deux actions plus récemment qui étaient plutôt de l'ordre de la planification mais qui restent relativement modestes.

Le parc des Glòries : voilà une carte [*présentation visuelle*] qui montre des indicateurs de biodiversité entre 1950 et 2000 ou 2005. On voit les endroits où la biodiversité s'est affaiblie et ceux où elle a gagné un peu de terrain. Le centre de Barcelone, avec très peu de biodiversité, n'a pas beaucoup bougé. Dans toute la périphérie, la situation s'est aggravée.

L'indicateur de biodiversité n'est pas uniquement un indicateur de biodiversité, cela correspond également à une minéralisation du sol, à une imperméabilisation du sol et à un aggravement de la question du climat localement. Cela conduit à une série de facteurs qui sont aujourd'hui une difficulté de la ville en général, un affaiblissement généralisé. Tout cela s'est fait au fil du temps sans finalement que l'on y prête grande attention et, pendant ce temps, on construisait de magnifiques espaces publics au bénéfice de tout le monde.

On voit bien que la question s'est un peu déplacée et qu'aujourd'hui il faut procéder autrement.

La place des Glòries, à l'intersection des grands axes, la Gran Via, la Diagonal et la Meridiana qui traversent de part en part la ville de Barcelone, a d'abord été un lieu indéfini ; c'était indéfini par Cerdà parce que c'était en marge de la ville pendant très longtemps. Dans les années 70, on a eu le droit aux échangeurs d'ingénieurs, c'était l'entrée de la ville et, dans les années 90, aux échangeurs d'architectes bien dessinés et qui ont été détruits l'année dernière pour faire une place nette et finalement pouvoir répondre à cette question du devenir de la place.

Ce lieu est important à la fois parce qu'il constitue l'achèvement de la diagonale, l'achèvement du déplacement vers l'est de Barcelone, et parce que c'est un lieu emblématique : il y a eu les manifestations pour l'indépendance, les grandes manifestations. Ce n'est pas une position de ma part, on est bien d'accord, mais c'est un lieu hautement symbolique et en l'espèce une vocation métropolitaine.

Pour nous, dans cette question, la stratégie vise trois objectifs.

Le premier est d'inventer un écosystème hybride urbain et nature, c'est-à-dire dans le principe faire une place égale à la nature et à l'urbain.

En second, il s'agit de mettre en relation verticalement le sous-sol, le sol et le ciel de la ville, non seulement pour des raisons biologiques, c'est-à-dire restaurer cette chaîne verticale, mais aussi en termes fonctionnels puisqu'il y a le métro en dessous, il y a un certain nombre de choses, et aussi parce que lorsqu'on sort de la canopée, celle construite, on a toute la ville de Barcelone, toute la trame de la ville, on voit la montagne, on voit la mer, on voit les grands signes de la métropole barcelonaise.

Le troisième objectif est de constituer un espace capable d'accueillir les activités, les usages et habitudes qui sont dédiés à une place et un parc en même temps. C'est toujours un grand débat sur ce projet : est-ce une place, est-ce un parc ? Ce débat n'est pas clos. L'immense majorité des architectes considèrent que ce projet est très bien, mais qu'il aurait fallu faire une place.

Le sol continu : c'est plutôt la question de la continuité de la ville, le plus plan possible et qui offre la plus grande polyvalence possible. La constitution de la canopée va reprendre, la canopée arborée va reprendre de l'épaisseur, elle va s'étendre dans la ville et peut se prolonger dans la ville. C'est une canopée qui se construit sur plusieurs strates.

Et puis il y a ce système de *node*, de nœuds pour faire une traduction plus compréhensible, qui sont à la fois des intensificateurs biologiques ou des programmes et qui s'adressent plutôt à la verticalité. Ces *node*, ces nœuds lorsqu'ils sont biologiques, ont un diamètre au minimum de 30 ou 40 mètres, 60 mètres pour les plus grands. C'est clos, c'est inaccessible. Tout d'un coup on considère que l'on donne le sol préférentiellement à des usages qui sont ceux de la ville, donc aux habitants, mais qu'il y a des éléments réservés et clos, inaccessibles, qui sont pour la biodiversité selon un système un peu de *stepping stones*, système qui a été révélé

par Bennett, un écologue américain, l'idée étant qu'on n'a pas besoin d'être dans une continuité physique absolue ; avec des éléments éparpillés et une chaîne, pourvu qu'elle soit à une distance raisonnable et que chacun des éléments ait une taille suffisante, cela fonctionne.

L'idée pour nous était de faire en sorte que ces *stepping stones* biodiverses s'épaississent dans la canopée : plus on monte dans les étages, plus on monte en altitude, plus la canopée s'épaissit, plus il y a d'arbres et la biodiversité peut se développer.

L'autre élément, j'insiste sur ce point, est la question de la restitution de la chaîne hydrique verticale, c'est-à-dire de la déminéralisation massive du sol qui est un vrai sujet en ville, de manière à restituer cette relation de la chaîne de l'eau, finalement le cycle de l'eau, cette relation du sous-sol, du sol et du ciel. C'est important.

C'est également bien évidemment la question du substrat en profondeur de la capacité à retenir ou pas l'eau.

Il y a aussi des éléments historiques, par exemple le Rec Comtal, le petit canal qui alimentait la Barcelone médiévale et qui a été mis à jour. Il est en argile, c'est extrêmement fragile et cela pose la question de savoir si on le garde ou pas et comment. Il y a une série de choses qui vont apparaître en surface.

La question de la stratification sur laquelle nous travaillons beaucoup à l'agence, dans quasiment tous nos projets, et qui n'est pas uniquement la question de la continuité biologique verticale, est extrêmement importante. Le sol est très déminéralisé et cette canopée va s'épaissir, plus elle est élevée et plus elle va s'épaissir pour rejoindre les horizons métropolitains.

On voit cette construction par strates.

On peut considérer ce système (cela fait 25 hectares) comme une sorte de machinerie. Le principe des *stepping stones* est intéressant dans la mesure où il y a une dimension générique. Ce sont des éléments qui peuvent se diffuser plus loin, là où il y a de la place, s'ajouter à des éléments en place et diffuser à une beaucoup plus grande échelle.

On récupère toute l'eau, cela produit de la biodiversité, on a un espace libre et c'est aussi une machine climatique, parce qu'avec cette densification par les nœuds biologiques on va pouvoir utiliser les vents et créer des petits effets Venturi, on va amplifier ce rafraîchissement en ajoutant un peu de technologie bien sûr, il ne faut pas refuser la technologie, et dans l'emprise du parc, à certains endroits, on va refaire descendre la température de 8 degrés.

C'est assez important. Cela n'a pas encore été modélisé, mais tous les îlots en périphérie bénéficieront de ce rafraîchissement et c'est quelque chose qui fonctionne tout seul. Il est assez important de se protéger des vents du nord qui ne sont pas si méchants que cela à Barcelone, c'est parfaitement supportable,

néanmoins il y a aussi un travail à faire sur ce point. Cette construction spatiale est aussi une machinerie qui influe sur le dessin.

C'est aussi une interconnexion : le métro, le tramway, des lignes de bus, des lignes de bus interurbains ; c'est un lieu d'interconnexion assez important. Nous nous devons par ailleurs de produire toute l'énergie localement pour faire fonctionner le parc, y compris l'éclairage. Ce parc est totalement autonome d'un point de vue énergétique.

Vous voyez à l'écran la maquette : on voit bien les *node* (nœuds), la densité, les espaces en creux et les grands axes qui traversent. C'est assez simple.

Il y avait une jolie vidéo, mais cela ne fonctionne pas. Vous pouvez la voir sur internet, en catalan.

Merci.

[Applaudissements]

Bertrand TIERCE.- Une question immédiate : vous nous avez révélé l'ensemble des dimensions de ce projet que vous avez porté et vous nous avez dit aussi que Barcelone (je caricature un peu vos propos) était un peu prisonnière de sa culture architecturale, vous êtes arrivé avec une proposition qui est entrée en rupture avec des habitudes longuement établies où le minéral prévalait. À votre avis, Monsieur, quels sont les arguments qui ont prévalu auprès des responsables publics et des élus qui ont choisi votre projet, dans leur choix au bout du compte ?

Olivier PHILIPPE.- Je ne ferai pas de procès aux architectes catalans, mais il y a il y a une sorte de « fin de règne », je vais l'appeler comme ça, une espèce d'épuisement. Ou peut-être la question du dessin, du design et de la beauté de l'objet avait pris tellement de place que d'autres considérations, qui n'étaient pas contradictoires avec l'idée de la beauté d'ailleurs, étaient passées totalement en second plan, voire avaient totalement disparu. Nous avons une certaine responsabilité là-dedans parce que le monde entier s'est déplacé à Barcelone pour admirer ce qui s'est fait et appuyer ce travail.

Quant aux arguments, je pense qu'il y avait des projets qui étaient extrêmement bien dessinés mais de manière assez classique, en hésitant entre place et parc, mais souvent dans une bipartition spatiale.

L'enseignement que j'ai du projet de la Villette sur lequel j'ai travaillé il y a très longtemps, c'est que beaucoup d'usages historiquement dédiés à la place peuvent aujourd'hui exister dans des parcs. Cette mutation a déjà commencé il y a assez longtemps, la manière dont on vit en ville est assez différente maintenant, et Barcelone n'avait pas encore engagé cela.

Ce projet a déjà obtenu le soutien des habitants. Ils ont approuvé ce dossier et ont refusé les autres. Ils ont dit en avoir assez d'avoir des objets partout, des « machins » sur-construits, etc. Ce n'est pas une critique du design, de la qualité esthétique des

objets, mais pourquoi tous ces « trucs » partout comme cela, pourquoi nous submerger par tout cela ?

Quant à l'argument donné, le commentaire du président du jury a été le suivant : « Ce n'est pas de l'ego architecture, c'est de l'éco architecture ». Tout d'un coup, en effet, il y avait cette idée. Carlos Ferrater, dans le jury, a parlé de changement de paradigme. Ce n'est pas nouveau, il ne l'a pas formulé comme cela, maintenant on le dit, mais on n'avait pas cette vision-là, effectivement c'est un changement radical parce que c'est une vision différente du développement de Barcelone mais qui arrive au bon moment.

Aujourd'hui, la nouvelle municipalité a gardé seulement ce projet et pas d'autres grands projets et cela ne s'appelle plus « habitat urbà » mais « écologie urbana » en catalan. Il y a donc eu un basculement et le changement de paradigme s'inscrit aussi dans le politique.

Bertrand TIERCE.- Merci beaucoup Olivier Philippe. Je reviendrai sur cette question avec vous dans un instant, dans l'échange général.

Quatrième regard, celui d'Alain Philip qui est un regard double : le regard de celui qui a été un élu important et le regard de celui qui est un acteur important des services de la Ville et de la Métropole, puisque je rappelle que vous êtes directeur général des services techniques de la Ville et de la métropole Nice Côte d'Azur.

J'ai une première question à vous poser. L'ensemble des intervenants finalement interpellent les responsables publics en disant que leur réflexion peut enrichir tous les projets dès lors qu'elle est prise en compte très en amont de ces projets. La question est donc celle de la reconnaissance. Aujourd'hui, quand je rencontre les élus et quasiment tous les élus européens, leur préoccupation est l'emploi, la jeunesse, la vieillesse, la santé, le cadre de vie, avec des enjeux économies d'énergie, des enjeux mobilité et des enjeux attractivité. Comment réagissez-vous, Monsieur, aux propos que vous venez d'entendre sur les réponses paysagères aux menaces qui pèsent sur le tissu urbain et sur l'interpellation qui est faite en direction des responsables publics pour qu'ils prennent mieux en compte ces discours nouveaux que nous venons d'entendre ?

Alain PHILIP.- C'est une vaste question que celle que vous me posez. Je vais essayer d'y répondre au travers de ce que je vais aborder de façon très synthétique, forcément, vu le temps imparti et pour ne pas prendre sur les débats ensuite. Vous verrez qu'en tous les cas, dans la modeste expérience que j'ai pu vivre au cours de ces dernières années, il faut vraiment se garder d'une image quelquefois un petit peu résumée, pour ne pas dire plus, de cette opposition entre une partie de la société, quelle qu'elle soit, qui serait éclairée et une autre partie, les responsables politiques que l'on désigne comme des gens qui seraient toujours à la traîne et qui auraient du mal à intégrer certains éléments.

Je crois que la réalité est bien éloignée de cela et que c'est en faire peu de cas - et ce n'est pas le lieu de débattre de cela ici - pour des raisons tout autres que le fond qui nous réunit aujourd'hui de l'intérêt collectif et de l'intérêt de nos territoires. On se

rend compte, en tous les cas pour l'expérience que j'ai et ce que je suis amené à réaliser quotidiennement depuis maintenant une dizaine d'années sur ces territoires, en liaison avec les politiques qui interviennent aussi, que l'on est très loin de cela ; il y a aujourd'hui une vraie prise de conscience des problématiques d'une façon générale. Je vais essayer de répondre à cette question en reprenant les éléments de cette table ronde.

Qu'est-ce qui est posé ? L'ensemble des intervenants l'ont évoqué. C'est en gros la capacité qu'ont nos territoires (on va s'en tenir à l'échelle européenne, mais on pourrait très bien l'étendre au niveau mondial, encore que selon les secteurs les problématiques varient un peu) à mettre en œuvre les conditions permettant de maintenir les fonctions du paysage. C'est le premier élément puisqu'on parle du paysage.

Mais là, et cela rejoint votre question déjà en partie, se préoccuper simplement des moyens et des capacités - ce qui est déjà un grand challenge -, des fonctions du paysage sans lier le paysage et ses fonctions aux autres fonctions qui conditionnent le fonctionnement et le devenir des territoires, c'est complètement illusoire ; il n'y a pas d'un côté la gestion de l'environnement du paysage, de l'autre le social ou encore l'économie. Si l'on ne gère pas l'ensemble, ça ne marche pas. En tous les cas ça reste un petit peu anecdotique, voire problématique. C'est le premier élément.

Deuxième élément, vous l'avez évoqué aussi, comment dans le contexte économique global auquel sont confrontés nos territoires on est capable de répondre à ces questions d'une manière autre mais cohérente, notamment quand on est plutôt dans un dispositif de réponse à des conditions de production et de retour sur du court terme ? On voit déjà que quand on parle des territoires et bien sûr du paysage, on n'est pas sur ces échéances-là.

Ce sont les deux grands enjeux que nous avons à relever.

Une réponse peut être apportée, en tous les cas je vous la soumetts aujourd'hui, et cela a été dit dans les interventions, c'est poser d'une autre façon la méthode, les problématiques du coût et les réponses de gouvernance et autre qui y sont associées. Comment y répondre en sachant que les problématiques évoluent en même temps que les conditions environnementales et le climat évoluent. Je n'y reviens pas.

Le phénomène métropolitain - et je vous parlerai de cela parce que c'est ce sur quoi je travaille actuellement - tel qu'il s'exprime au niveau national, me semble être un moyen nouveau de pouvoir apporter des réponses.

Bertrand TIERCE.- La métropole en tant que périmètre ?

Alain PHILIP.- En tant que structure de gouvernance et d'organisation du territoire et tout ce que l'on met en place derrière. Cela me semble fondamental. Je rappelle que la métropole Nice Côte d'Azur a été créée dès 2012, donc avant que les lois nationales imposent aux territoires de se constituer en métropoles. Elle s'est créée en 2012 sur adhésion volontaire de 49 communes avec la ville de Nice pour constituer ce territoire et elle s'est constituée sur des bases historiques de

fonctionnement. Quand je dis « historiques », c'est aussi les bases géographiques de ce territoire où, depuis des décennies, les structures de réflexion, notamment au niveau de l'État, réfléchissaient sur des fonctionnements en bande horizontale : le littoral, le moyen pays, le haut pays. On a eu ainsi un certain nombre de lois, de dispositions, la directive territoriale d'aménagement qui se sont mises en place sur ces bases. Or, cette métropole s'est constituée dans un sens nord-sud, dans une cohérence, au-delà des raisons historiques.

Le premier élément est que, pour cette gestion, au regard des problématiques qui étaient posées à ce territoire, il ne fallait pas seulement raisonner sur des critères d'agglomération et de concentration. Je rappelle que dans les Alpes-Maritimes, 80 % de l'occupation démographique se situe sur une bande littorale de 30 km. Si l'on raisonnait comme cela, on restait dans nos schémas, ça ne marchait pas. Il fallait donc en sortir. Il fallait plutôt - je le répète car c'est important - raisonner sur des remises en fonction de réseaux qui existaient, de complémentarité d'identité territoriale qui passait par les identités géographiques du paysage et les identités des populations.

Deuxième certitude posée par les élus : fallait-il sortir de la notion qui était souvent mise en avant et qui fonctionnait comme cela, selon laquelle les agglomérations, les métropoles au sens métropolitain du terme étaient simplement ou très souvent réduites à des espèces de grandes structures qui étaient là pour consommer les ressources naturelles d'un territoire, les transformer puis les mettre sur le marché, pour faire simple ?

Il fallait sortir de cela. Ce territoire est un bien commun que l'on partage dans une vision de solidarité avec ces éléments historiques de fonctionnement et il faut s'appuyer là-dessus. D'où la création de cette métropole qui a été mise en place en raisonnant ainsi : son territoire n'est pas simplement constitué des villes littorales dont Nice est le centre avec une ceinture verte, où il fait beau, où l'on va respirer, qui est essentielle, mais c'est bien une recherche de nouvelles imbrications, de nouvelles complémentarités pour une gestion durable du territoire.

Tout a été mis en place en ces termes sur ce territoire avec des complémentarités que je rappelle [*présentation visuelle*] : voici la métropole, avec Nice au premier plan, l'aéroport de Nice, deuxième aéroport national après Paris en termes de fréquentation (12 millions de passagers par an), relié à 160 destinations dans le monde ; la vallée du Var qui est le grand axe de pénétration sur le littoral et de lien entre le littoral et le haut pays ; et puis tout en haut les Alpes enneigées qui font partie de la métropole puisque nous avons quatre stations de sports d'hiver et le massif du Mercantour au sein de la métropole.

Tout cela regroupe 49 communes dont certaines comptent moins de 100 habitants et Nice qui en a 350 000. Ce fonctionnement est extrêmement important.

L'idée était celle-ci : passer d'une urbanisation subie à la notion de métropole partagée.

Nous avons pleinement conscience d'avoir un véhicule plutôt de qualité mais avec des pièces dans tous les sens, on ne savait pas par quel bout prendre les choses. La question était d'essayer de tout mettre à plat et de reconstruire quelque chose qui soit adapté aux objectifs et porté par le politique.

C'est le politique qui a porté ce projet. Si ce dispositif de gouvernance n'avait pas été mis en place, on n'aurait pas pu mener toutes les actions qui sont menées, notamment en matière de préservation des territoires. Cela s'est fait très rapidement. On voit que la volonté politique en la matière est essentielle.

2008 : l'équipe municipale à Nice est élue. En 2008, nous étions organisés en communauté d'agglomération qui regroupait 19 communes. Nous sommes tout de suite passés en communauté urbaine, étendue à 29 communes. Début 2012, nous avons créé la métropole. Les chiffres ont évolué depuis.

Cela permet aussi d'avoir une cohérence des compétences sur ce territoire en termes de développement, cela permet de mutualiser les services pour répondre aux problématiques et de gérer les problématiques. Quand on parle de la qualité des ressources naturelles, l'eau par exemple, la nappe phréatique qui est dans la plaine du Var, certains d'entre vous visiteront demain l'opération d'intérêt national qui est dans la stratégie de mise en place de ce projet, les nappes phréatiques alimentent tout le littoral et nous avons la capacité dans le même territoire de gérer en amont la neige qui tombe sur les massifs et toute la chaîne. La métropole permet de faire cela, elle permet de gérer les problèmes d'inondation, de risques, etc. Je ne m'étends pas là-dessus.

L'opération d'intérêt national c'est 10 000 hectares au cœur de la métropole avec toute une stratégie de développement. On a développé des études en amont sur ce territoire, par exemple en termes d'inondabilité. On a travaillé avec des équipes nombreuses et variées : Adriaan Geuze, aujourd'hui Christian Devillers, Josep Lluís Mateo... Qu'avons-nous fait dans ce secteur ? Nous avons travaillé avec les services de l'État et, plutôt que d'appliquer un plan de prévention des risques inondation, nous avons regardé quel pouvait être le projet du développement cohérent de ce territoire et nous avons inversé la démarche, nous avons réécrit un schéma hydraulique global qui s'appuie sur ce projet.

Ceci pour vous donner des exemples.

Dernier point, et je vais m'arrêter là pour être très rapide, toute une série d'actions sont développées. La promenade du Paillon, Michel Péna vous en parlera, est une volonté politique forte. Le maire m'avait dit en 2008 qu'il voulait ce projet, mais que veut dire ce projet en plein centre-ville, qu'y avait-il à la place ? Il y avait un parking silo et une gare routière. Politiquement, pour bouger cela, ce n'est pas simple dans une ville. Il m'avait dit : « Dans deux ans je veux que tout cela soit parti ». Cela s'est fait notamment grâce au talent de Michel Péna, mais parce qu'il y a eu un portage politique.

Pour le projet dont vous parlera Jean-Jacques Aillagon, on est pleinement dans le sujet. Lui qui a été un magnifique ministre de la Culture de notre pays, aujourd'hui

il est venu apporter, à la demande du président de la métropole et maire de Nice, tout son savoir-faire pour la valorisation d'un élément fondamental qui est la promenade des Anglais, avec son inscription à l'Unesco, donc toute la logique que l'on a aujourd'hui de valorisation de ce patrimoine.

Bertrand TIERCE.- Vous insistez sur l'importance de l'outil métropolitain pour engager et concevoir une politique globale notamment préservant et utilisant toutes les potentialités du territoire et de son paysage ; vous avez des professionnels devant vous, qu'attendez-vous d'eux qu'ils ne vous donnent pas encore ?

Alain PHILIP.- Je ne crois pas que les professionnels, en tous les cas ceux avec qui la Ville et la Métropole travaillent de façon très régulière, ne nous apportent pas ce que nous attendons ; je crois que la question est d'abord d'avoir de très bons professionnels en face de nous, mais c'est le cas en général et, dans les consultations que la Ville ou la Métropole mènent, ils sont nombreux à répondre. La question aujourd'hui est toujours celle de la globalité. Quelle est notre demande, quelle est l'expression de nos besoins pour que les professionnels puissent répondre le mieux possible ? Les professionnels et le maire eux-mêmes doivent - et ils le font en général, ce fut le cas avec Michel Péna - intégrer pleinement nos réflexions et nos problématiques. Par exemple, quand on fait un parc comme il l'a fait, ce parc ne saurait pas vivre, notamment avec le succès populaire qu'il connaît, si dès le départ avec Michel Péna nous n'avions pas ensemble intégré les services techniques de la Métropole qui sont chargés de l'entretien de ces espaces dans la conception du projet. C'est cet ensemble que l'on demande aujourd'hui, que l'on attend.

Bertrand TIERCE.- Merci beaucoup Alain Philip.

Nous allons revenir sur quelques-unes de ces questions. Merci de cet éclairage.

[Applaudissements]

Quelqu'un souhaite-il réagir aux propos qui ont été tenus et interpeller Leor Lovinger, Olivier Philippe, Alain Philip ou Ana Luengo ? Quelqu'un veut-il faire une remarque, un commentaire, poser une question ?

Didier COROT (paysagiste).- Bonjour.

Je voudrais demander à Ana Luengo quel est le retour d'expérience des classements mondiaux Unesco. Cette question n'est pas très positive, désolé, mais comme il n'y a pas d'autre question... Ces sites sont devenus des aimants à touristes. Je citerai l'exemple des Cinque Terre, que j'ai connus il y a quinze ans, j'y suis retourné l'année dernière, il y a des péages, des quotas, on ne laisse pas passer le public, même dans les vignes qui sont sur la corniche. Évidemment on nous a expliqué que les tour-opérateurs, qui ne peuvent plus aller au Moyen-Orient, ciblent précisément les sites classés Unesco. C'est un effet pervers terrible, par exemple le pillage des vignes, des orangers par l'afflux de touristes.

Ma question est la suivante : je ne sais pas s'il y a une structure, un bilan des effets pervers du classement mondial Unesco ?

Ana LUENGO.- Je suis tout à fait d'accord et le Centre du patrimoine mondial travaille sur ce sujet depuis une vingtaine d'années.

Pour préciser les choses, le site de Thingvellir en Islande, qui est classé au patrimoine mondial, accueille un nombre de touristes plus important que le nombre d'habitants de l'ensemble de l'Islande. Imaginez les pourcentages, les statistiques, il y a eu une augmentation du tourisme d'un tiers dans les deux premières années. Au début, quand les sites étaient classés, les touristes venaient, puis il y avait un effet « retour de flamme ». Les sites sont restés liés aux gens et à la productivité du site. Soudain tout cela est fini pour le tourisme. C'est un processus global qui change d'endroit, c'est un tourisme de consommation : on consomme les sites et on les jette à la poubelle.

Qu'a fait le Centre du patrimoine mondial ? Il y a beaucoup de documents qui parlent des conditions de tourisme. Auparavant, les déclarations demandaient simplement des dossiers de nomination. Maintenant, les dossiers de nomination doivent comprendre un dossier de gestion obligatoire qui est révisé tous les cinq ans par les experts de l'ICOMOS. On tente de mettre en place des mécanismes pour que ce que vous décrivez n'arrive pas. Je dirai que c'est la base du plan de gestion.

J'ai beaucoup aimé les conférences des intervenants, c'était assez kaléidoscopique, comme des réunions thérapeutiques pour que nous soyons dans le positif.

Nous sommes en train de tout changer, il y a des organismes européens, le Conseil de l'Europe, même l'Unesco qui changent plus vite et d'autres organisations comme la Commission européenne qui ont une structure plus lourde mais qui vraiment sont aussi en train de changer, raison pour laquelle les conseillers Unesco sont les premiers à parler du paysage européen ; le paysage est transversal, cela a du mal à se mettre en place dans les politiques du territoire.

Cependant, c'est en train de changer et notre profession aussi est en train de changer. On parle du design, du formalisme, on voit dans notre projet des aspects sociaux et écologiques qu'on ne voyait pas précédemment. Nous devons tous en être conscients, on voudrait que les choses avancent plus vite, mais elles sont en route.

Bertrand TIERCE.- Je voudrais faire réagir Leor.

Leor, nous avons vu avec l'intervention d'Alain que les élus, les responsables des grandes collectivités ont aujourd'hui un grand appétit pour une approche paysagère globale. Vous avez dit dans votre intervention « nous ne sommes pas forcément toujours bien organisés pour répondre aux attentes des élus et des responsables publics ». Quelles propositions pouvez-vous faire pour que les professionnels s'organisent mieux afin de valoriser leur apport incomparable ?

Leor LOVINGER.- C'est une question difficile. Si vous en aviez une plus facile, je la prendrais volontiers !

Dans les communes, dans les agences municipales, on travaille avec des professionnels. Au départ, il y a un grand dialogue et beaucoup d'intérêt, mais plus

on monte dans les niveaux de prise de décision, plus on voit d'autres aspects que les aspects professionnels entrer en compte : la politique, les questions financières... Je ne crois pas qu'il y ait une homogénéité. Chaque projet doit être traité différemment, il faut pouvoir réagir en fonction des circonstances. On n'a pas seulement des grands architectes, on a aussi des grands clients et lorsqu'une ville a vraiment un projet visionnaire et que nous avons la possibilité d'y participer, là les chances sont plus grandes.

Bertrand TIERCE.- Oui mais, Monsieur, on sent bien qu'au-delà de la spécificité de chaque projet, il est important toujours de créer de la culture commune autour des nouvelles approches paysagères ; or, pour créer de la culture commune, il faut publier, faire savoir, rencontrer. On le fait aujourd'hui aux Assises européennes du paysage ; n'y a-t-il pas là pour la globalité des professionnels, pour leur organisation, une source de progrès ?

Leor LOVINGER.- Oui. Dans ma réponse, je parlais des projets qui ont été présentés, mais je parlais aussi des efforts que nous faisons au niveau européen. La plupart des personnes qui sont ici sont aussi enseignants à l'université ; cela permet aussi de transmettre le message aux futures générations. Et puis on publie des articles. Tout cela est important.

Bertrand TIERCE.- Je voudrais revenir vers vous, Alain, pour que vous répondiez à une remarque qui a été faite par Leor Lovinger et à une remarque qui a été faite par Olivier Philippe, notamment sur la prise en compte des attentes de la population. Dans leurs discours, tant en Palestine pour ce projet israélo-palestinien que sur le projet de Barcelone, les deux ont dit que la population s'était exprimée sur cet enjeu. Comment réagissez-vous ?

Alain PHILIP.- Cela rejoint mon propos introductif. Je crois que les territoires quels qu'ils soient dans le monde ont intégré depuis déjà quelque temps ce dispositif d'association globale entre les décideurs, les techniciens ou les professionnels. Les décideurs ne décident pas tout seuls, les techniciens et les professionnels ne répondent pas à des problématiques tout seuls, c'est un tout. Aujourd'hui, dans les process qui sont en place, il y a systématiquement ces phases permanentes de concertation sur le projet avec les usagers, les habitants, les citoyens. Ce n'est plus simplement des phases comme on peut les connaître en France, notamment dans des procédures réglementaires d'enquête publique ou de concertation. On sait très bien que ça ne marche plus comme cela. Il faut que le contact avec les populations, à travers les comités de quartier par exemple, puisse fonctionner de manière permanente et que l'aller-retour se fasse de façon permanente. Le projet et la qualité de projet en dépendent. Je crois que tous les territoires mènent cette concertation d'une façon assez naturelle.

Bertrand TIERCE.- Olivier, à Barcelone la prise en compte des attentes de la population, du moins l'expression de la population s'est-elle faite de façon spontanée ou de façon organisée à travers des procédures classiques et normalisées comme celles qu'on connaît en France ? Alain y faisait référence il y a un instant.

Olivier PHILIPPE.- Dans le cas précis, je voudrais dire préalablement qu'on voit bien à quel point le processus d'élaboration de projets dans l'exercice de nos métiers a beaucoup changé en l'espace de dix ans. Cela n'a plus rien à voir avec la période précédente. On peut râler en disant que c'est plus long, plus compliqué, tout ce que vous voulez, mais c'est vrai que c'est autre chose.

Il faut dire honnêtement que la dimension sociale de l'espace, qui était présente avant, est beaucoup plus forte depuis qu'en effet ce processus est engagé, parce qu'il y a de vraies demandes derrière qui au début avaient du mal à être formulées. C'est compliqué, c'est une culture aussi. Cela existe depuis très longtemps dans les pays du nord ; nous avons vécu cela en Allemagne, où nous avons une agence, il y a déjà une quinzaine d'années, peut-être même vingt ans. C'est quelque chose qui existe et qui s'est rapproché de nous.

Dans le cas spécifique de Barcelone, il y a deux temporalités parce qu'il y a eu un changement de gouvernement, de chef de la municipalité, pas du tout du même bord, les uns sont indépendantistes, les autres ne le sont pas, ce n'est pas anodin sur la valeur de la place. Préalablement au concours, l'ancienne municipalité a organisé des consultations, mais c'était assez réduit ; ce n'était pas le « service minimum », mais c'était assez réduit. Néanmoins, cela existait déjà, ce qui est assez rare en Catalogne et en Espagne, la Catalogne faisant toujours partie de l'Espagne !

Bertrand TIERCE.- Ce qui est assez rare dans la péninsule ibérique.

Olivier PHILIPPE.- Il ne faut pas inclure le Portugal.

Bertrand TIERCE.- Qu'est-ce qui est rare ?

Olivier PHILIPPE.- Ce qui est rare c'est que la population fasse partie des jurys et des jurys qui choisissent les projets. C'est rare en Espagne.

Ana LUENGO.- La réponse est très facile : c'est la dictature !

Olivier PHILIPPE.- C'était la dictature, c'est l'héritage franquiste. C'est aussi la puissance phénoménale de l'ordre des architectes en Espagne qui est un héritage direct, quand même, il faut le dire.

La nouvelle municipalité a changé, je l'évoquais tout à l'heure. Ce n'est plus de l'urbanisme mais de l'écologie urbaine. Elle a mis en place une consultation citoyenne où, tous les mois, on a rendez-vous avec les citoyens. Il y a des rendez-vous à l'échelle de la métropole barcelonaise et des rendez-vous à l'échelle des quartiers environnants. Il y a deux niveaux. Les habitants sont informés de l'avancement des choses, ils reviennent vers nous lors de ces rendez-vous citoyens et nous devons répondre à un certain nombre de questions.

Bertrand TIERCE.- Mesdames et Messieurs, nous remercions chaleureusement Ana, Leor, Olivier et Alain de leurs interventions, nous nous sommes régalés. Merci beaucoup.

[Applaudissements]

Nous allons tourner une page de notre réflexion en ouvrant un nouveau chapitre consacré à la promenade des Anglais.

Les Niçois rêvent de la voir inscrite par l'Unesco sur la Liste du patrimoine mondial et Christian Estrosi a confié la présidence de la mission chargée de la candidature à Jean-Jacques Aillagon qui fut notamment notre ministre de la Culture.

La promenade des Anglais inscrite au patrimoine mondial, Mesdames et Messieurs, je vous demande d'accueillir Jean-Jacques Aillagon.

[Applaudissements]

Bonjour Monsieur le Ministre.

La promenade des Anglais, projet d'inscription à l'Unesco

Jean-Jacques AILLAGON.- Bonjour.

Bertrand TIERCE.- Êtes-vous un homme heureux quand vous parlez de la promenade des Anglais devant un ensemble de professionnels éclairés et attentifs aux enjeux du paysage et de l'urbain ?

Jean-Jacques AILLAGON.- Je suis heureux par nature et encore plus heureux quand je me trouve à Nice, au CUM, devant une assistance aussi brillante.

Je viens d'entendre la première partie de la matinée et je dois vous dire que j'ai écouté les différents intervenants avec beaucoup d'intérêt, beaucoup de passion. J'ai notamment constaté que Mme Luengo a parlé d'un sujet extrêmement proche de celui qui me préoccupe, nous aurons d'ailleurs l'occasion d'y revenir.

Bertrand TIERCE.- L'inscription, c'est pour quand, Monsieur ?

Jean-Jacques AILLAGON.- Vous me posez une question radicale à laquelle je suis incapable de répondre. Ce n'est pas parce qu'on est candidat à une inscription sur la Liste du patrimoine mondial qu'on maîtrise pour autant le processus extrêmement lourd de cette inscription.

Je vous rappelle en effet qu'avant d'aborder les instances de l'Unesco et donc de subir le jugement de cette organisation internationale sur la pertinence d'une candidature, il faut tout d'abord convaincre les autorités nationales et notamment obtenir du gouvernement français, du ministère de la Culture, puisque nous sommes candidats dans la catégorie des biens culturels, une inscription sur une liste, un sas provisoire sur une liste dite « liste indicative ».

En tout cas pour vous informer de l'état de la procédure, sachez que le maire de Nice a adressé il y a quelques mois maintenant, il y a trois mois très exactement, la candidature de la ville de Nice à la ministre de la Culture, que cette candidature a

été examinée par les services du ministère de la Culture en charge de l'instruction des dossiers, que cette candidature a été reçue avec beaucoup d'intérêt, que le ministère de la Culture a désigné les trois experts qui vont être chargés de venir sur place évaluer la qualité et la pertinence de notre candidature : il s'agit tout d'abord de M. Yves Dauge, président de l'Association des biens français du patrimoine mondial, de Mme Bénédicte Selfslagh et de M. Francis Rambert, bien connu dans cette assistance puisqu'il est directeur de la cité de l'architecture et du patrimoine de l'Institut français d'architecture.

Je tiens également à vous préciser que si on a longtemps parlé de la candidature de la promenade des Anglais, la candidature que nous avons présentée au ministère de la Culture n'est pas la candidature de la promenade des Anglais. En effet, si le maire de Nice Christian Estrosi au départ m'avait sollicité pour travailler sur ce thème de la promenade des Anglais, je l'ai très rapidement convaincu que l'histoire de Nice, la réalité patrimoniale de Nice et l'urbanisme de Nice nous imposaient de réfléchir et de parler d'un autre sujet, en l'occurrence de ce que nous avons appelé la « ville d'hiver de Nice », c'est-à-dire cette autre Nice, cette ville nouvelle qui à partir de la fin du 18^e siècle et surtout à partir du début du 19^e siècle, est née à côté de la vieille ville de Nice, tout simplement pour abriter une activité nouvelle qui se développait sur ce territoire, en l'occurrence l'activité du tourisme hivernal, du tourisme d'hiver puisque le premier tourisme de Nice n'a pas été un tourisme estival et balnéaire mais un tourisme climatique et hivernal dont les Anglais ont été les premiers grands introducteurs sur ce territoire.

L'objet patrimonial que nous avons défini n'est donc pas simplement la promenade des Anglais dans sa linéarité de bord de mer, mais bien toute la ville qui s'est développée derrière la promenade des Anglais pour recevoir pendant plus d'un siècle la résidence d'hiver d'hommes et de femmes venus tout d'abord de l'Europe tout entière et bientôt du monde tout entier.

Il s'agit là d'un objet patrimonial très particulier (nous reviendrons peut-être sur sa description) et nous avons pensé que de la même façon que Le Havre, qui a été classé ou inscrit sur la Liste du patrimoine mondial, est révélateur d'un grand phénomène historique, celui de la guerre et de la reconstruction, de la même façon le territoire niçois est témoin d'un autre grand phénomène historique, celui de l'avènement dans les sociétés occidentales d'un phénomène historique majeur : le développement du tourisme qui, je le répète, a d'abord pris sur ce territoire-ci en tout cas la forme d'un tourisme aristocratique, bourgeois et hivernal.

Voilà quel est aujourd'hui l'objet de la candidature de la ville de Nice. Par commodité nous continuons de parler de la promenade des Anglais, il est évident que la promenade des Anglais fait partie de ce territoire mais qu'on ne saurait sans superficialité limiter notre candidature à la seule promenade des Anglais.

Bertrand TIERCE.- Qu'est-ce qui fait la force de cette candidature ?

Jean-Jacques AILLAGON.- Ce qui fait la force de cette candidature, c'est qu'elle est tout d'abord révélatrice d'un phénomène historique majeur, je le répète : l'avènement massif du tourisme comme activité des sociétés modernes.

Ensuite ce qui est la force de la candidature de Nice c'est la précocité des activités sur le territoire niçois depuis la fin du 18^e siècle ; ensuite c'est sa permanence de la fin du 18^e siècle au 20^e siècle sans aucune interruption ; et enfin c'est l'ampleur du développement territorial de ce phénomène sur un territoire extrêmement vaste.

Il y a eu naturellement d'autres stations balnéaires sur ce qui allait devenir la Côte d'Azur sur la côte de la Méditerranée française, encore que Nice à l'époque du premier développement du tourisme hivernal n'était pas encore française, elle relevait des États du Piémont. Hyères, par exemple, a connu un développement du tourisme hivernal extrêmement précoce, à peu près contemporain de celui de Nice, mais jamais sur une telle extension territoriale.

Ce qui est singulier à Nice, et on l'a trop souvent oublié, c'est que la ville telle que nous la connaissons aujourd'hui, à part naturellement la vieille ville qui est un autre phénomène historique, cette ville est tout entière née du développement de l'activité touristique et, même si Nice ensuite est devenue autre chose qu'une ville du tourisme, elle est devenue tout simplement une grande ville, l'une des grandes villes du pourtour méditerranéen. Elle a conservé, en tout cas dans sa trame, dans l'organisation de son territoire, dans ses caractéristiques patrimoniales, la marque de cette naissance. C'est cette naissance qui a définitivement marqué ce territoire et à ce titre nous estimons - ce sera le but de la démonstration que nous ferons à nos experts et ensuite je l'espère à l'Unesco - que c'est là que réside la singularité de Nice et c'est là que réside, pour reprendre la terminologie de l'Unesco, la valeur universelle exemplaire de ce patrimoine.

Bertrand TIERCE.- Aujourd'hui, beaucoup des sites inscrits par l'Unesco relèvent de la notion de paysage culturel, autrement dit le mariage de la nature et des hommes, dans un déploiement urbain, dans un déploiement paysager. Est-ce qu'on est bien là dans ce cas de figure, Monsieur ?

Jean-Jacques AILLAGON.- Vous le savez, le mariage de l'humanité avec la nature est une vieille histoire, mais ce n'est pas une histoire paisible non plus. Aujourd'hui, on a parfois tendance à vouloir apaiser cette relation ; cette relation a été une relation dialectique et parfois violente. L'homme a survécu grâce à la nature, mais il a également survécu en luttant contre une nature qui le dominait et qui l'oppressait. Si l'humanité s'était laissé aller au simple cours de la nature, il est fort probable qu'elle aurait disparu. C'est le génie de l'humanité qui, en maîtrisant la nature, l'a parfois violentée mais a également permis le développement des sociétés et la survie de l'espèce humaine.

En tout cas dans la candidature de Nice il y a une sorte de démonstration de la conjugaison extrêmement subtile de la nature et de l'intervention des hommes et donc de la culture. Vous le savez, l'Unesco a institué deux types de biens qui peuvent

prétendre à une inscription sur la Liste du patrimoine mondial : ce sont les biens culturels d'un côté et les biens naturels de l'autre.

Pour ce qui est des biens culturels, pendant longtemps l'Unesco a surtout inscrit de grands monuments, des cathédrales, des châteaux, le château de Versailles par exemple, que je connais bien puisque je l'ai dirigé pendant quelques années.

Quant aux biens naturels, c'était des sites réputés être finalement demeurés dans l'état de leur intégrité naturelle idéale : des volcans, des forêts, des paysages de bord de mer.

Dans le concept de paysage urbain historique, il y a quelque chose d'extrêmement intéressant, vous savez que ce concept a été codifié de façon relativement récente par l'Unesco, mais il y a là la forme de la reconnaissance, une forme de reconnaissance de la place importante qu'occupe dans l'histoire de l'humanité, dans l'histoire des sociétés, cette synthèse, cette rencontre entre d'une part des données naturelles et d'autre part des interventions volontaires des hommes.

Nice est un exemple vraiment formidable de cette convergence. Il y a tout d'abord un site d'une qualité exceptionnelle, un cirque de montagnes, un cirque de collines, des vallées, un paysage d'ailleurs extrêmement fractionné par les vallées et les cours d'eau, ce qui fait d'ailleurs que la traversée latérale est-ouest ou ouest-est de ce paysage est extrêmement difficile et que, pendant longtemps, la logique de circulation sur ce territoire s'est effectuée du nord au sud : tout d'abord la très grande logique de la métropole Nice Côte d'Azur puisqu'elle épouse totalement cette logique de la facilité de la circulation nord-sud ; c'est sur ce tracé nord-sud que se sont longtemps déroulés les échanges économiques et les circulations de populations. Il est évident que l'avènement du chemin de fer, la création d'autoroutes, la création de routes, le franchissement du Var, le franchissement du Paillon ont modifié cette perception des conditions de circulation sur le territoire, mais on est toujours assujéti à une logique naturelle et historique qui marque profondément le paysage.

Il y a ensuite la baie des Anges, cette baie magnifique qui est d'ailleurs visible dès l'entrée sur le territoire de Nice quand on arrive de l'aéroport par la route, quand on arrive de l'autre côté du Var, il y a là quelque chose d'extrêmement équilibré et qui, je crois, était un élément extrêmement puissant du succès de ce site parmi d'autres sites. Il y a cette réalité de la nature, mais cette nature très rapidement a été profondément modifiée par l'avènement de la ville d'hiver. Il ne faut pas oublier que la ville d'hiver s'est installée sur un territoire, celui de l'outre Paillon qui était en fait un territoire agricole, dont des représentations de la fin du 18^e siècle ou du début du 19^e siècle montrent et démontrent la qualité des jardins, des champs d'orangers, des champs d'oliviers, des maisons assez rares, de belle qualité rurale. Ce paysage a disparu, mais ce paysage a été recomposé totalement d'un côté par les initiatives humaines et de l'autre par la volonté publique, par l'initiative publique.

Bertrand TIERCE.- Vous évoquiez tout à l'heure le classement du Havre au patrimoine mondial ; je me souviens que lorsqu'Antoine Rufenacht qui était le maire

du Havre a proposé ce classement, il ne voulait pas simplement faire de la nostalgie sur l'architecture Perret, il ne voulait pas simplement accroître l'attractivité, même si la fréquentation touristique du Havre évidemment s'est accrue, il a dit : « Ce sera source d'une fierté supplémentaire pour les Havrais, une reconnaissance supplémentaire qui leur permettra évidemment de concevoir et de repousser plus loin et différemment les frontières de leur ville, de leur paysage ».

Comment réagissez-vous par rapport à cette approche, Monsieur ?

Jean-Jacques AILLAGON.- Vous faites bien de rappeler cet épisode. Il se trouve que j'étais ministre de la Culture quand est arrivé le moment d'arbitrer entre la candidature du Havre portée par Antoine Rufenacht et la candidature de Bordeaux portée par Alain Juppé. J'ai fait le choix de soutenir Le Havre et je me souviens du coup de fil courroucé d'Alain Juppé me disant « je ne comprends vraiment pas que vous choisissiez Le Havre, c'est quand même assez moche, alors que Bordeaux c'est magnifique, 18^e siècle, l'équilibre, le grand goût français ». Je lui ai dit : écoutez, Alain, le tour de Bordeaux viendra incontestablement, mais j'estime aujourd'hui qu'il y a une véritable urgence à soutenir de façon prioritaire la candidature du Havre, et cela pour des raisons nombreuses. Tout d'abord parce que, pour ma part, j'ai plus que du respect, j'ai de l'admiration pour l'urbanisme et l'architecture du 20^e siècle, parce qu'Auguste Perret a fait au Havre un travail magnifique ; dans tout le champ de la reconstruction d'après-guerre c'est sans doute au Havre que le travail a été accompli de la façon la plus systématique. Ensuite je lui ai également dit : ce territoire est plus blessé que ne l'est le territoire bordelais aujourd'hui. Il faut donc rendre aux habitants de la Haute-Normandie, du département de la Seine-Maritime et plus particulièrement du Havre, la reconnaissance de la qualité de leur urbanisme et la fierté de ce patrimoine.

Bertrand TIERCE.- Pour Nice, si demain l'inscription est acquise, il n'y aura pas un impact énorme sur le tourisme, Nice est déjà une ville extraordinairement touristique ; cette inscription par rapport aux professionnels que vous avez devant vous, qui sont des spécialistes du paysage, qui sont des spécialistes de l'harmonie, de la beauté inscrite comme élément constitutif de la vie des habitants, sera-t-elle une source de développement, une source d'impulsion supplémentaire ?

Jean-Jacques AILLAGON.- Tout à fait. Tout d'abord, Monsieur, je tiens à vous préciser qu'on ne devient pas promoteur d'une candidature à l'inscription à l'Unesco pour développer le tourisme. Là n'est pas le but. Qu'il y ait ensuite un intérêt touristique plus marqué pour tel ou tel site parce qu'il est signalé comme étant inscrit au patrimoine mondial, c'est une chose, mais on n'est pas candidat à l'inscription au patrimoine mondial tout simplement pour amplifier les hordes ou en tout cas la masse - ne soyons pas péjoratifs - de la fréquentation touristique. On s'engage dans une procédure de candidature avant tout pour amplifier la prise de conscience par les citoyens d'un territoire, de la qualité exceptionnelle du patrimoine dont ils ont la responsabilité.

D'ailleurs, avant même de candidater, il faut engager des démarches antérieures. Nous avons ainsi engagé, avec le maire de Nice, l'initiative d'enfin créer l'inventaire

des richesses architecturales et artistiques du territoire niçois. Nous avons engagé, avec le maire de Nice président de la Métropole, la création d'une AVAP, une aire de valorisation de l'architecture et du patrimoine. Nous avons entrepris de solliciter du ministère de la Culture l'inscription, le classement d'un certain nombre d'édifices remarquables et notamment d'édifices remarquables du 20^e siècle sur la Liste des monuments historiques. Nous avons sollicité de la part du ministère de la Culture l'obtention du label d'architecture remarquable du 20^e siècle pour un certain nombre d'autres immeubles.

Le premier objet d'une candidature est la prise de conscience d'un patrimoine, c'est l'engagement à l'étudier, c'est l'engagement à le respecter, c'est l'engagement à le mettre en valeur. Vous le savez d'ailleurs, l'un des éléments fondamentaux d'une candidature à l'Unesco est la présentation de ce qu'on appelle un plan de gestion, c'est-à-dire un plan par lequel une collectivité - puisqu'en l'occurrence c'est une collectivité qui est candidate - s'engage finalement à assurer la pérennité de ce patrimoine, ce qui ne signifie pas son immuabilité, parce qu'un patrimoine urbain est un patrimoine vivant et il faut savoir en assurer l'évolution, mais dans le respect naturellement d'un certain nombre de règles, dans le respect d'un certain nombre de normes.

Bertrand TIERCE.- Quelles sont les prochaines étapes, quels sont les principaux rendez-vous ?

Jean-Jacques AILLAGON.- Nous attendons nos experts. Nous allons travailler avec eux, nous allons tout faire pour accélérer l'étude de notre dossier, je l'espère également sa prise en compte positive par le ministère de la Culture, et ensuite il faudra tout simplement un peu se bagarrer pour être mis sur le haut de la pile, c'est-à-dire présentés à l'Unesco le plus rapidement possible.

Mais il faut le faire avec une certaine humilité parce que d'autres dossiers sont aussi de bonne qualité. Par ailleurs, n'oublions pas que nous autres Français, nous ne sommes pas seuls au monde, d'autres pays d'Europe soutiennent également des candidatures et l'Unesco, de façon très légitime, souhaite également faire accéder des sites de l'Afrique, de l'Asie, de l'Amérique du Sud en plus grand nombre sur la Liste du patrimoine mondial.

En tout cas c'est une affaire passionnante. J'entendais tout à l'heure un de nos auditeurs s'inquiéter de l'influence de touristes supplémentaires que cela pourrait générer au détriment de la conservation ou de la pérennité de ce patrimoine, mais pour ma part, Monsieur, j'observe que sur le territoire de Nice la population touristique se concentre sur un tout petit ruban le long de la mer, elle est dans la vieille ville et ensuite sur le bord de mer, sur la promenade des Anglais. Cette population touristique s'intéresse très peu au patrimoine du 20^e siècle, au patrimoine du début du 20^e siècle, au patrimoine de la fin du 19^e siècle qui constituent l'essentiel du patrimoine de cette ville et qui se trouvent au-delà du bord de mer. Si l'on pouvait faire en sorte que demain les touristes qui viennent à Nice ne s'intéressent pas uniquement aux choses les plus visibles, les plus connues, les plus célèbres, mais s'intéressent à une ville dans sa consistance historique et

patrimoniale tout entière, je crois qu'on aurait rendu service au patrimoine de façon générale et au tourisme niçois de façon plus particulière.

Bertrand TIERCE.- Mesdames et Messieurs, nous remercions chaleureusement Jean-Jacques Aillagon. Merci beaucoup Monsieur le Ministre.

[Applaudissements]

Je vous propose d'aller déjeuner. Les nourritures terrestres sont aussi importantes que les nourritures intellectuelles. Nous nous sommes déjà régalés.

☆☆☆

La séance est reprise à 16 h 35

Le paysage constitutif d'une culture et d'une identité ?

Bertrand TIERCE.- Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, nous reprenons nos travaux avec deux mises en débat cet après-midi : paysage, culture et identité avec comme rapporteur Michel Audouy ; paysage, environnement et climat avec comme rapporteur Michel Péna.

Le paysage est-il constitutif d'une culture, d'une identité ?

J'invite à venir me rejoindre Jellal Abdelkafi, architecte paysagiste, urbaniste tunisien. Il a fait un travail important d'inventaire, notamment des paysages tunisiens, et nous verrons avec lui si les responsables politiques s'y intéressent.

J'invite Imène Zaâfrane Zhioua, de l'université de Carthage. Elle nous parlera du parc du Belvédère à Tunis.

Bernard Reichen, architecte et urbaniste, de l'agence Robert et Reichen & Associés. Il nous emmènera à Casablanca. Vous êtes le bienvenu, Bernard.

Véronique Mure, ethnobotaniste. Elle défend depuis trente ans la valeur patrimoniale des jardins et paysages méditerranéens à travers leur histoire et l'histoire des végétaux. Vous êtes la bienvenue, Véronique.

Et puis Sébastien Giorgis, paysagiste concepteur, mais il est aussi maire-adjoint d'Avignon, il a un double regard : celui du professionnel et celui de l' élu.

Jellal, puis-je vous demander d'aller au pupitre.

Bonjour Monsieur Abdelkafi. Dites-nous en quoi, de votre point de vue, le paysage est-il concepteur d'identité ?

Jellal ABDELKAFI.- La question que vous posez est horriblement difficile.

Bertrand TIERCE.- C'est pour cela que je vous la pose !

Jellal ABDELKAFI.- Ce n'est pas moi qui vais y répondre. Si vous le permettez, nous allons avoir recours à Fernand Braudel pour cela.

Je voudrais commencer par dire que comme j'ai été étudiant à l'école de Versailles, je suis très heureux d'être ici. J'ai suivi ces études avec bonheur, puis à l'Institut d'urbanisme aussi et, plusieurs années après, vous nous relancez des questions qui ont déjà été débattues. Il est assez heureux que l'on poursuive, que l'on débâte. Je souhaiterais qu'au terme de ces assises on continue avec les écoles de paysage et autre, l'ensemble de ces systèmes pour fabriquer de nouvelles générations de paysagistes.

Pour répondre à votre question sur la notion de paysage, vous dites dans la présentation qu'elle est inventée par les peintres et les voyageurs, mais aussi par les écrivains si l'on se souvient de Victor Hugo. Cette notion de paysage a été conceptualisée comme un archétype de la civilisation au cours de ce « très long 19^e siècle qui va de 1789 à 1914 » selon Hobsbawm.

Cet archétype est conceptualisé au moment où les sociétés européennes accomplissent leur révolution politique en même temps qu'industrielle, au moment où les États-nations des grandes puissances en rivalité impériale se lançaient à la conquête des villes et des territoires de l'Empire ottoman particulièrement, cet homme malade dont le patrimoine architectural et urbain était pris dans le débat des réformes qu'ils avaient lancées, un extraordinaire débat, et dans les aspirations à la renaissance de la culture urbaine arabe. C'est un moment clé. Au contact de l'Occident, cette identité culturelle des pays de la rive sud et est de la Méditerranée a été mise sous pression et sous influence.

C'est dans ce contexte géopolitique que les Assises européennes posent la question : le bassin méditerranéen peut-il redevenir l'espace et le paysage commun de ces différentes cultures ? Peut-il redevenir le territoire partagé de différentes civilisations ?

Quoi qu'il en soit de la marche de l'histoire, Fernand Braudel rappelle la priorité aux civilisations et il écrit en 1985 :

« La Méditerranée, au-delà de ses divisions politiques actuelles, c'est trois communautés culturelles, trois énormes et vivaces civilisations, trois façons cardinales de penser, de croire, de boire, de vivre. En vérité trois monstres - il emploie cette expression - toujours prêts à montrer les dents, trois personnages à interminable destin, en place depuis toujours, pour le moins depuis des siècles et des siècles. Leurs limites transgressent les limites des États, ceux-ci étant pour elles des vêtements d'Arlequin, et si légers ! »

Je rappelle qu'il écrit cela en 1985 et cela a été publié en 1988, si vous me permettez de faire remarquer l'actualité de cette pensée analytique de la situation.

Cette analyse des communautés culturelles, ces monstres qui ont déterminé et déterminent encore aujourd'hui le devenir des hommes, des espaces et des sociétés de la Méditerranée, soulignent avec réalisme les stigmates de la différence et les distances qu'impose l'altérité.

Comment la culture du paysage peut-elle ancrer une société dans son territoire à l'heure de la mondialisation ? C'est la question que vous posez.

Je vous dis que c'est une question extrêmement difficile parce qu'elle implique des portages politiques, des gouvernances institutionnelles qu'il faut inventer. Ce matin, quand nous avons écouté M. Aillagon sur la présentation de la promenade des Anglais, il y a des problèmes d'institution qui se posaient. Il faut inventer.

Petit rappel en arrière pour nos pays du Maghreb et du Machrek. Au lendemain des indépendances dans les années 60, les États-nations se sont posé la double question de l'aménagement du territoire et du développement. Pourquoi ? Parce qu'en 1960 tous les pays du Maghreb et du Machrek constataient qu'ils étaient complètement sous-développés, qu'ils avaient des populations misérables. Si l'on se souvient qu'en 1960 les campagnes maghrébines et machrékines ne connaissaient pas toute la monétarisation des échanges, c'était des sociétés rurales vivant de l'agriculture de très grande pauvreté. À cette époque, pas moins de 60 % de la population maghrébine était rurale.

Les géographes ont bien décrit ces phénomènes, mais que se passe-t-il à partir de 1960 ? Je ne reviens pas sur ce qui s'est passé entre 1900 et 1960, c'est l'histoire coloniale, on ne va pas rentrer là-dedans maintenant, mais à partir des indépendances, premièrement on constate une accélération de l'urbanisation au détriment des territoires ruraux qui se vident de leur population.

Où vont-elles ces populations rurales ? Elles vont évidemment sur les littoraux, là où il y a du développement. C'est partout la même chose, que ce soit au Maroc, en Algérie, en Tunisie et sur la côte du Croissant fertile, cela se passe de la même façon. Et là, ces populations rurales qui ont migré, ces paysans sans terre deviennent des citadins sans emploi.

Nous sommes dans les années 60-80. Aujourd'hui c'est la même chose, aggravée par le fait qu'on a scolarisé, on a fabriqué des diplômés chômeurs d'une façon massive. Vous ne vous étonnez pas qu'en 2011 il y ait eu des dégâts dans nos sociétés et qu'il y ait eu des montées d'insurrection.

Que font ces populations sans emploi qui viennent sur le littoral ? Elles créent des bidonvilles. Souvenez-vous de la description des bidonvilles de Fès, c'était le véritable bidonville. L'Algérie aussi était couverte de bidonvilles. Il y a eu une très belle étude sur *L'Algérie des bidonvilles* de Descloîtres. Tunis et la Tunisie également. On a eu la très belle analyse de *Médinas, villes neuves et bidonvilles* de Jacques Berque.

Tout cela se traduit par quoi ? Par une codification des médinas et la fin de la culture urbaine traditionnelle. On passe dans quelque chose de nouveau et cette nouveauté, c'est une extrême pauvreté.

Ce qui est extraordinaire c'est qu'*a posteriori* on a l'impression que personne ne s'est rendu compte de cette pauvreté sauf les universitaires, parce qu'il y a eu, je suis obligé de le rappeler tout le temps, de très belles études et analyses universitaires de tous ces phénomènes. Les politiques d'aujourd'hui ne peuvent pas dire qu'ils ne savaient pas, l'université a joué son rôle, elle a décrit ce qui se passait dans le Maghreb et dans le Machrek.

Dans ce contexte, il ne faut pas s'étonner que les activités artisanales et traditionnelles déclinent. Il ne faut pas s'étonner qu'il n'y ait plus de commerces. Il ne faut pas s'étonner que l'on ait une substitution de commerces. Il ne faut pas s'étonner des importations dans les nouvelles conditions de libéralisation des échanges où à Tunis, à Alger, à Fès, au Caire, vous pouvez acheter n'importe quelle paire de chaussures chinoises ou autre produit. C'est dans l'ordre des choses actuel. Cette mondialisation-là existe. Je ne porte pas de jugement là-dessus, mais je constate les dégâts que cela fait.

Alors, que font les autorités ? De l'est à l'ouest, il y a un balayage par les autorités, on lance des études. Il y en a eu de très belles au Maroc, en Algérie, en Tunisie, en Égypte. Sur les phénomènes de l'urbanisation, je vais seulement prendre le cas de Tunis et de la Tunisie, parce qu'il faut que je termine vite maintenant.

En 1972, on produit pour le ministère de l'Aménagement du territoire une étude splendide : « Ville et développement ». Cette étude dresse un bilan diagnostic extrêmement précis de ce qui se passe. Mais, à partir de ce bilan diagnostic, il ne se passe plus rien dans la sphère administrative ni dans les autres instances dirigeantes gouvernementales.

En 1985, on réagit quand même et on sort un schéma national d'aménagement du territoire. C'est un document d'une parfaite lucidité. On nous dit qu'il y a deux scénarios très simples : ou vous laissez les gens continuer à arriver à Tunis avec la migration rurale et vous aurez de la migration rurale et des bidonvilles, vous n'aurez pas de développement ; ou vous injectez du développement à l'intérieur du pays, vous essayez de compenser. Là-dessus, les autorités ne font pas de choix. On laisse les choses en l'état.

Le ministère de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement continue à s'inquiéter et il lance une étude d'inventaire des paysages.

Je ne sais pas si on peut projeter l'image que j'avais prévue.

Vous voyez à l'écran des images très intéressantes de ce que peuvent être des occupations territoriales près de zones salées où des populations vivent dans la plus grande des misères.

Bertrand TIERCE.- Je crois que vous vouliez montrer une carte.

Jellal ABDELKAFI.- Ce que vous voyez n'est pas ce que je voulais vous montrer. Néanmoins je me permets de vous présenter ces images, ce sont des techniques traditionnelles de jessours pour capter l'eau et cultiver les oliviers, etc. J'ai un atlas des paysages avec 350 pages de photos et d'explications de situations concrètes. L'administration a été très contente de ce document.

Là encore, tout le monde a trouvé que c'était intéressant, qu'il y avait de l'information. Ces images ne sont pas données à tout le monde. Il y a eu vulgarisation des situations concrètes. Mais, là encore, il ne s'est pas passé grand-chose.

Bertrand TIERCE.- C'est la faillite du politique ?

Jellal ABDELKAFI.- Je ne dirai pas la faillite politique, je dirai que la question politique du développement dans des formes démocratiques n'est pas posée à l'époque, et cela de l'est à l'ouest du Maghreb et du Machrek. Il y a des tentatives de démocratisation ; au Maroc il y a eu une nouvelle charte communale, en Tunisie aussi il y a eu des tentatives. L'institutionnalisation réelle et concrète de cette démocratisation ne s'est pas faite.

Ce sont les situations nationales. On ne peut pas s'étonner qu'il y ait eu des révoltes dans les années 70-80 au Maroc, en Algérie, en Tunisie, en Égypte, des révoltes de populations et de la société civile, et on ne peut pas s'étonner qu'à un moment donné on ait demandé aux dictateurs de dégager. On en est là. On en est là de la gouvernance dans les pays du Maghreb et du Machrek.

Qu'est-ce qui est intéressant ? C'est que cette évolution-là a permis à la société civile dans ses différentes formes de monter sur la scène et d'exprimer son point de vue. Il est difficile maintenant d'éviter les remarques de la société civile pour un gouvernant quelconque. Il ne peut pas passer à côté. Je vous dis cela pour les autorités nationales. Si vous me permettez juste une remarque, dans les instances internationales nous avons eu de belles études, dont celle du PAM (Plan d'action pour la Méditerranée) qui a été conduite ici à Sophia-Antipolis. Le Plan bleu Méditerranée est un document d'analyse splendide, la convention de Barcelone qui en est sortie n'a pas abouti à grand-chose, sauf que tout le monde était content de toute l'analyse qui était faite, mais là encore, si l'on voit les rapports, les contraintes des États nationaux, on est obligé de mesurer par contrecoup les lenteurs des institutions internationales.

Bertrand TIERCE.- Vous êtes pessimiste ?

Jellal ABDELKAFI.- Non, pas du tout pessimiste, simplement ce que je souhaite c'est que cela aille un peu plus vite. Ce que je souhaite c'est qu'on puisse avancer dans la démocratie.

Je prends juste un exemple d'avancée dans la démocratie. Nous avons une nouvelle constitution en Tunisie qui demande que les collectivités locales soient maîtresses chez elles, qu'il y ait des élections, que tout le territoire de la Tunisie soit couvert par une représentation communale, ce qui n'était pas le cas, il y avait des populations

qui ne votaient pas. Maintenant tout est couvert, on a une nouvelle loi organique, des communes, un nouveau code électoral, on attend les élections.

La question qui se pose va être celle des ressources humaines à mettre à la disposition de ces communes et d'un minimum de ressources financières. Et là, c'est toute la fiscalité locale qui est en jeu. Je peux vous dire qu'aujourd'hui c'est la bataille la plus importante qu'il y ait à Tunis : la fiscalité locale. C'est une bataille énorme. La deuxième bataille c'est que les services de l'État sont appelés à passer le pouvoir à des instances régionales ou parties de pouvoir, et à ne plus agir directement sur le territoire du haut jusqu'en bas. Cette décentralisation et cette transmission de pouvoir, je peux vous dire que dans la technostructure administrative présente, ce n'est pas ce qu'on apprécie le plus et c'est ce qu'on veut ralentir le plus.

La déconcentration des services est la deuxième question, le débat est ouvert.

Pour répondre à votre question, je ne suis pas pessimiste mais il faut franchement que les différents acteurs que vous convoquez, que vous invitez, qui se retrouvent en assemblée, ceux du paysage, de l'ensemble des institutions se mobilisent. J'espère qu'on trouvera des pistes pour continuer des coopérations et faire avancer le « schmilblick ».

Je vous remercie de votre attention.

[Applaudissements]

Bertrand TIERCE.- Merci beaucoup Monsieur Abdelkafi. On est pris de vertige par ce que vous nous dites, parce qu'à travers le regard que vous portez sur l'organisation des territoires et donc des paysages, vous débouchez sur des réflexions de nature politique qui sont essentielles à la vie de tous et vous mettez en perspective le chemin encore long qu'il convient de parcourir pour que, au bout du compte, les citoyens vivent bien dans le respect de leur histoire mais aussi en regardant les enjeux mondiaux qui sont les nôtres, là où ils sont, là où ils exercent leur compétence. Merci beaucoup Monsieur.

Nous allons zoomer tout de suite sur un enjeu toujours tunisien avec Imène Zaâfrane de l'université de Carthage. Ah ! Carthage !

Imène ZAAFRANE ZHIOUA.- Cela fait rêver !

Bertrand TIERCE.- Je voudrais que vous nous disiez, Madame, rapidement, trop rapidement bien sûr, quel est l'enjeu du parc du Belvédère de Tunis qui est un enjeu important pour vous, et en quoi la question du parc du Belvédère de Tunis entre en résonance avec ce que vient de nous dire Jellal Abdelkafi qui est pour vous un maître.

Imène ZAAFRANE ZHIOUA.- Absolument, et il est difficile de parler après son maître, mais je vais faire de mon mieux.

Je voudrais tout d'abord, avant de commencer, remercier les organisateurs des Assises du paysage de m'avoir permis de me glisser dans ce débat à la dernière minute. Je suis doublement contente d'être ici, d'abord parce que je participe à cet événement important, je suis dans la ville de Nice qui est ma ville de cœur, ma ville d'adoption que j'aime beaucoup, et aussi parce que je vais parler d'une autre bataille, je vais enchaîner avec le discours de M. Abdelkafi, une bataille qui fait rage actuellement en Tunisie, une bataille d'idées évidemment et dont l'enjeu est important : l'enjeu est la sauvegarde d'un parc public, d'un parc historique.

Si vous le permettez, je vais reprendre la question posée ce matin. Ce matin, la question était celle-ci : le paysage peut-il sauver la ville ? Nous sommes malheureusement dans un constat presque inverse en Tunisie où la ville menace de détruire un paysage, plus qu'un paysage, elle menace de détruire un parc historique. Il s'agit du parc du Belvédère, le premier parc public en Tunisie. Il est le premier parce que le plus ancien, il fait 110 hectares, il est actuellement en plein centre-ville de Tunis. Ce parc a été réalisé au début de la période coloniale, en 1892, par Joseph Laforcade, alors jardinier en chef de la ville de Paris.

Joseph Laforcade a participé aux grands travaux de Paris. Il était élève de Barillet-Deschamps. Il a participé notamment aux travaux des Buttes-Chaumont.

En 1892, il a dessiné pour Tunis, une ville encore contenue dans la médina centrale, une trame en damier pour la ville européenne encore naissante. Des voies sont aménagées ; nous avons la colline au sud de Tunis qui est occupée par le cimetière et, au nord, la colline du Belvédère qui porte bien son nom puisque c'est un point de vue sur le paysage de la ville.

Laforcade va nous dessiner sur la colline du Belvédère un parc paysager avec toutes les composantes du paysager à l'époque : les clairières, les bois, le tracé en courbe, les ruines ; on a ramené des ruines de la médina, on a ramené un pavillon d'un palais dans les environs de Tunis. On a donc vraiment un témoin de l'art des jardins.

Nous considérons à Tunis que ce parc est un patrimoine à plus d'un titre, un témoin de l'art des jardins, un patrimoine par les monuments historiques qu'il recèle et aussi par des éléments d'intérêt architectural : le casino de Tunis, la piscine municipale, la poste et j'en passe. Il est considéré comme un conservatoire de la biodiversité végétale, car il renferme des espèces séculaires, des espèces rares, certaines n'ont pas été diffusées dans le reste du pays, ainsi qu'un conservatoire de la biodiversité animale.

Bertrand TIERCE.- C'est un endroit qui est beau ?

Imène ZAAFRANE ZHIOUA.- Il est magnifique.

Bertrand TIERCE.- Il a de la valeur ?

Imène ZAAFRANE ZHIOUA.- Laforcade dessine le parc en 1892. En 1893 il est déjà cité dans le plan de Tunis et il est cité dans le livre d'Eugène Deny *Jardins et*

parcs publics. Il est aussi cité dans les récits de voyageurs comme étant le bois de Boulogne de Tunis.

Nous avons quelques images du parc : les clairières, le plateau qui culmine à 80 mètres, la table d'orientation qui donne une vue sur Tunis ; nous avons une vue de la Midha, une ruine transportée de la médina, le pavillon, la Kobba, de style mauresque, qui a été ramenée des environs de Tunis, le casino, la première porte du Belvédère, construite vers 1900 et qui est un monument d'intérêt architectural ; en bas le lac avec son île ; la piscine municipale qui a aussi connu son heure de gloire et qui est maintenant désaffectée et en voie de reconversion ; les portes du Belvédère qui ont aussi un intérêt avec leur portail en fer ouvragé. Nous voyons aussi les arbres séculaires, le patrimoine botanique ; nous avons des arbres qui ont maintenant plus de 125 ans. Nous avons aussi le *Ficus macrophylla* qui est vraiment un élément très important du parc, le doyen du parc, tous les enfants viennent jouer sur les branches de cet arbre.

Le parc du Belvédère renferme aussi des espèces animales. Il renferme le parc zoologique de la ville et même du pays puisque c'est le seul parc zoologique ; les enfants viennent de toutes parts pour le visiter et c'est aussi un lieu de mémoire pour tous les habitants de Tunis. Je m'y suis promenée, mes parents m'y amenaient quand j'étais petite, j'y ai aussi amené mes enfants.

Il existe une association des amis du Belvédère qui s'est fixé pour objectif de sauvegarder ce parc.

Bertrand TIERCE.- Pourquoi ? Parce qu'on veut y faire passer une route ?

Imène ZAAFRANE ZHIOUA.- Voilà. Ce parc se trouve en situation urbaine, il a été menacé à diverses reprises par divers projets qui ont menacé de le détruire. Cette association a été constituée il y a une vingtaine d'années et maintenant elle organise des événements autour de la culture environnementale et de la nature.

Bertrand TIERCE.- Madame, en France on connaît aussi beaucoup d'exemples de mobilisation citoyenne pour préserver des espaces de qualité par rapport à des projets d'aménagement et de développement qui ont aussi leur importance et leur justification. Qu'est-ce qui fait, Madame, que vous estimez que cette bataille est importante et qu'elle a une signification qui concerne non seulement tous les Tunisiens mais l'ensemble des habitants du bassin méditerranéen ? Tout à l'heure, Madame, Jellal Abdelkafi rappelait les différentes composantes braudéliennes de la Méditerranée et en même temps cette unité aussi qui les réunit.

Imène ZAAFRANE ZHIOUA.- Depuis 2013, l'association a déposé un dossier pour le classement du parc patrimoine culturel à l'échelle nationale. Fin 2015, nous avons obtenu l'accord du ministère de la Culture. Contrairement à toutes nos attentes, en février 2016 nous voyons que la ville de Tunis affiche pour enquête publique dans ses arrondissements le plan d'aménagement de la commune et, surprise, on voit une route de 50 mètres d'emprise passer par ce parc. Si cette route devait être réalisée, une partie du parc disparaîtrait : une partie du parc zoologique, une des portes du Belvédère, une partie du lac. Ce serait une véritable catastrophe.

Comme le disait Jellal Abdelkafi, la société civile s'est mobilisée notamment autour de l'association des amis du Belvédère et l'action de cette association s'est manifestée par la mise en place d'une pétition en ligne, par des débats publics, par un tapage médiatique très fort. Nous avons eu une participation sur des plateaux télévisés, à la radio, dans la presse écrite, dans la presse électronique.

Au terme de cette mobilisation, de ce tapage médiatique, on commence à voir le résultat. Nous avons réussi à mettre autour de la table les différents acteurs : le ministère de l'Équipement, la ville de Tunis, le ministère de l'Environnement qui chacun font dans leur coin leur petit projet du Belvédère, en catimini. Nous avons réussi à les mettre autour d'une table et nous avons eu une promesse. Nous avons eu la visite du ministre de l'Environnement pas plus tard qu'avant-hier et celui-ci a promis de mettre en place un comité de pilotage pour ce qui concerne le parc du Belvédère, dans lequel tous les acteurs seront présents.

Nous avons remarqué un recul de certains acteurs. La Ville dit ne jamais avoir voulu toucher au parc ; le ministre de l'Équipement dit que la voie va mettre en valeur le parc. Nous sommes dans une situation où la bataille est vraiment bien lancée. Nous sommes très confiants, nous sommes optimistes. Pourquoi optimistes ? Car grâce à l'un des acquis de la révolution, ce nouveau pouvoir de la société civile, nous savons que nous pouvons arrêter ce projet grâce à nos actions.

Cela dit, nous ne savons pas si nous avons gagné la bataille ou pas. Nous continuons notre mobilisation, évidemment tous les soutiens et toutes les reconnaissances seront les bienvenus pour nous aider dans notre bataille.

Pour reprendre le slogan des amis du Belvédère : « Le Belvédère pour tous et tous pour le Belvédère » et vous avez le lien pour la pétition en ligne.

Je vous remercie de votre attention.

[Applaudissements]

Bertrand TIERCE.- Les deux interventions sont intéressantes parce que dans les deux cas on voit comment l'objet paysage doit être réinséré au cœur du débat public et pas simplement être regardé comme un objet technique à vocation économique, à vocation aménagement du territoire au sens froid et technocratique du terme.

Finalement, Imène Zaâfrane Zhioua nous rappelle l'importance de la mobilisation citoyenne, mais dès lors qu'on a fait le travail d'identification des richesses véritables, il ne s'agit pas simplement de se mobiliser parce qu'on est contre ce qui est nouveau, il s'agit de se mobiliser lorsqu'il y a préservation d'une richesse.

Nous partons à Casablanca avec vous, Bernard Reichen. Vous êtes architecte et urbaniste et vous travaillez sur Casablanca. À Casablanca l'objet est une éco-cité casablancaise et par exemple, lorsque vous parlez de Casablanca, vous dites que l'on a des modèles extrêmement différents de développement lorsqu'on pense au paysage, lorsqu'on pense à l'urbain. Cela renvoie toujours aux trois monstres braudéliens. Dans le nord, par exemple, la préoccupation majeure des architectes

urbanistes est d'isoler, alors que dans le sud c'est au contraire d'ouvrir. On voit bien là les deux approches complètement différentes et pourtant autour d'un même territoire, celui de la Méditerranée.

Comment réagissez-vous par rapport à ce que vous avez entendu au regard de votre expérience et de votre vie casablancaise aujourd'hui ?

Bernard REICHEN.- Une phrase d'introduction qui ne concerne pas Casablanca.

Quand nous avons fait, avec Alfred Peter, le schéma de cohérence territoriale de Montpellier, il y a une dizaine d'années, on avait appelé ce projet « l'inversion du regard », ce qui veut dire réapprendre à voir la ville de l'extérieur et pas comme une agriculture qui serait simplement la zone d'extension pour les besoins de la ville.

À l'époque, nous avons fait ce projet à trois personnes : un économiste, Hervé Huntziger, on l'avait appelé « l'homme de la ville invisible », sous-entendu « les forces du mal » ; Alfred Peter, paysagiste, c'est évidemment l'homme vertueux ; et moi-même j'étais censé animer un débat politique rendant les choses possibles.

Bertrand TIERCE.- Qui étiez-vous entre l'homme du mal et l'homme vertueux ?

Bernard REICHEN.- J'étais l'animateur du débat politique, c'est-à-dire le détenteur d'un ensemble de contradictions permettant d'arriver à l'action.

Au même moment, on a construit cette agence à Rabat pour travailler sur la vallée du Bouregreg. C'était une chance formidable et j'ai eu une deuxième chance, c'est pourquoi je suis un petit peu gêné par rapport à la situation du Maghreb, parce que j'ai l'impression de vivre dans un luxe absolu : j'ai la possibilité à Casablanca depuis cette dizaine d'années de travailler sur des projets qui sont la continuité du laboratoire casablancais.

[Présentation visuelle]

Vous voyez cette image du début du 20^e siècle : Casablanca était une petite médina, ce n'est pas la plus impressionnante médina, c'est même plutôt la plus moche, mais enfin elle a le charme d'une médina et, autour de cette médina, il y avait un ensemble de douars. Le douar est à l'espace rural ce que le bidonville est à l'espace urbain. C'est une forme sociale très intéressante et une forme urbaine extrêmement pauvre.

Nous avons commencé à travailler à Casablanca sur différents grands projets. Il y a eu fort heureusement une charte royale pour l'environnement et qui a secoué un peu tout le monde. Des gens qui se fichaient « royalement » de cette question se sont mis à s'y intéresser et on a pris le parti de détourner systématiquement le système réglementaire marocain, mais de le détourner avec l'affection du gouverneur et de l'agence urbaine. On n'a pas pris le parti d'une sorte de révolution urbaine, on a dit ceci : à l'intérieur du règlement d'origine coloniale, vous avez des capacités d'action que vous ignorez.

Je ne vous montre pas les plans de Prost, je vous montre simplement un croquis fait par Écochard juste après la guerre, quand Écochard travaillait à la fois sur l'Afrique et le Maroc. Disons que c'est la rupture avec ce qui s'est passé en 1917 sous Prost qui était basé sur quelque chose qui s'appelait le « localisme », qui avait été inventé par Prost et par Hébrard qui était en charge de toute l'Asie, qui a fait tous les plans d'Hanoï, de Thessalonique, etc.

Le localisme est une première écologie qui est basée sur le lien entre un climat, une culture et un style, la culture asiatique, la culture arabe, sauf que je me suis demandé ce que voulait dire le « style » pendant un certain temps. Évidemment c'est le style Art déco ; la ville Art déco est une ville universelle qui dure très peu de temps mais qui a construit Bruxelles, Montevideo, des endroits absolument merveilleux.

Ensuite Écochard passe à la ville moderne. La ville moderne est une rupture totale puisque cette ville moderne a introduit une pensée qui se révèle à la fois l'idée de la table rase, c'est-à-dire d'une modernité en rupture totale avec ce qu'il y avait avant, et la sanctuarisation des paysages et des monuments. Cette idée de couper le développement de la sanctuarisation, qui est une idée moderne, nous a collé à la peau, si je puis dire, pendant un demi-siècle, jusqu'à arriver à retrouver au travers des logiques environnementales des modes de développement d'une autre nature.

L'un des territoires sur lesquels nous travaillons, 1 600 hectares, c'est quand même un espace déterminant.

Vous voyez ce territoire traversé par des trains, des autoroutes, des routes côtières, 5 km de long, territoire agricole. À l'intérieur de ce territoire on a bâti les principes d'une éco-cité. J'ai dit tout de suite aux maîtres d'ouvrage que j'avais un avantage sur eux, c'est que je savais qu'il était impossible de construire des villes nouvelles mais que je pouvais les aider à préparer ce territoire à accueillir de la ville. C'est un petit peu différent.

La première idée est cette grille systémique qu'on avait établie : gestion de l'eau, construction d'un grand paysage, conception du bâti, principe de l'éco-mobilité. C'était simple, basique et cela conduisait à des actions croisées systémiques qui permettaient de lier ces éléments.

Premier élément : l'hydrologie extrêmement complexe. Ce sont des territoires dangereux parce qu'ils sont toujours entre le stress hydrique et l'inondation. L'hydrologie est la base du plan. Il fallait déjà le faire comprendre à ce moment-là.

Deuxième élément de plan : un principe de division de l'espace qui est basé sur l'idée que tous les chemins mènent à la mer, que le centre est un espace naturel et non pas un espace bâti. Cette maille de 28 ou 30 hectares est une ambiguïté maîtrisée, c'est-à-dire qu'on a imposé une maille qui peut apparaître comme une maille urbaine mais qui en réalité est une maille territoriale.

Deux images pour me faire comprendre.

La première est l'intérieur de cette maille. Je peux mettre quinze îlots de Barcelone si c'est les îlots de Barcelone que l'on veut, mais je peux mettre aussi la totalité de la médina de Tanger, c'est-à-dire que c'est une maille qui ne préjuge pas de leur forme urbaine.

Bertrand TIERCE.- Vous êtes en train de nous dire qu'elle est assez grande pour qu'on puisse agir de façon libre et suffisamment petite pour qu'on puisse le faire avec discernement ?

Bernard REICHEN.- Elle est grande selon deux arguments. Le premier argument est qu'elle va permettre de définir la forme urbaine que l'on voudra et le second est qu'elle va contenir l'essentiel de l'automobile dans un système où la référence Casablanca a les mêmes performances que Copenhague en termes de circulation, sauf qu'il y en a une où la voiture augmente et l'autre où la voiture diminue. Au moment où ils se croisent, ils ont l'impression de se comprendre, ce qui ne sera pas forcément vrai dans quelques années.

Nous nous sommes dit la chose suivante : Carlos Ghosn monte son usine à Tanger, on ne va pas lui couper l'herbe sous le pied, d'autant que Peugeot arrive maintenant et promet à la classe moyenne marocaine des voitures pas chères. Ce n'est pas du civisme mais du réalisme. La voiture va se développer, mais après je fais le pari que le cycle de cette voiture sera de plus brève durée que le nôtre. Chez nous, cela a mis cinquante ans, peut-être qu'au Maroc cela prendra vingt ans. On prépare en tout cas la ville pour les vingt ans d'après.

Nous avons ensuite un élément gratuit : le vent. Il se trouve qu'à Casablanca il y a un vent d'été pendant trois mois de l'année qui est très stabilisé et qui se trouve par rapport à cette ville selon une diagonale. On a établi une trame aéraulique. J'aurais expliqué cela en France, personne ne m'aurait cru, mais au Maroc après tout pourquoi pas. Il s'agit de faire une trame aéraulique qui conduit le vent d'été, avec pour objectif de diminuer de trois degrés la température de l'espace public.

Ensuite cette trame devient un des éléments perturbateurs d'une trame urbaine, aussi elle commence à m'intéresser et elle est associée à un parc central qui fait 3,5 km.

Quand on regarde le plan du Caire, quand on regarde la médina de Tanger, on comprend cette logique systémique, cette logique aussi arborescente de la ville, mais surtout c'est une logique piétonne : les gens marchent à pied. Pourquoi marchent-ils ? Parce que c'est une tradition, c'est agréable et la ville est faite pour cela.

Voilà donc le plan suivant, la trame suivante : un chari, un boulevard qui relie deux bandes dans le système marocain, une rue piétonne de 14 km, cette rue piétonne relie tous les équipements publics, elle permet de traverser la ville de part en part. On l'a construite avec Samuel Maillot, le bureau Ribbi, un bureau suisse, sur le même principe que les parcours magistraux de Strasbourg ou des grandes villes métropolitaines.

On travaille ensuite la question de l'ombre positive, c'est-à-dire comment l'ombre est un matériau et non pas une nuisance, et on arrive à la fin à un plan dans lequel on est en train de travailler maintenant la réalisation d'une nature résurgente. Je ne veux pas faire de parc, on n'a pas les moyens de faire de parc, en revanche on peut faire une forêt urbaine. On va donc demander à l'Office des forêts de reconstruire un morceau de forêt par bosquets successifs reliés entre eux.

Ce plan devient une succession de collages. Tout est réglementaire, tout est parfait. Il y avait juste une chose dans le plan urbain, c'est qu'il n'y avait plus de code dans le plan urbain de Casablanca pour référencer les rues piétonnes, on a dû réinventer une nouvelle hachure et, quand on n'a pas d'argent, on fait cet espace public *a minima* et on travaille par principe d'embellissement. Cela veut dire que la fontaine, le salon marocain sera conçu sur le mode de l'embellissement au fil du temps.

Bertrand TIERCE.- Vous êtes en train de me dire que cela ne coûte pas cher ?

Bernard REICHEN.- Ce n'est pas que cela ne coûte pas cher, c'est que la base ne coûte pas cher et l'enrichissement peut se faire dans le temps. Par exemple, pourquoi faire un salon marocain extérieur ? Pour que les jeunes retrouvent un endroit pour se rencontrer. Mais pourquoi se rencontreraient-ils ? Ils se rencontreront parce que Maroc Télécom va installer de la WiFi gratuite dans un périmètre tout petit et je rêve de voir tous ces jeunes assis en rond dans un salon marocain en train de regarder leur iPhone.

Comment cette ville sera-t-elle après, comment est-elle construite ? Paradoxalement c'est presque secondaire. On a des tas de mécanismes de construction qui vont être mis en place, mais l'idée est, sans dépenser plus d'argent que pour n'importe quel plan urbain, de fabriquer un écosystème qui soit volontariste, raisonné, simple et pas cher.

Bertrand TIERCE.- Merci beaucoup Bernard Reichen.

[Applaudissements]

Total respect parce qu'impressionnant. Comment sur une partition finalement traditionnelle vous réinterprétez la musique avec des instruments différents, de manière à en faire évidemment des espaces de vie.

Bernard REICHEN.- J'appelle cela la dynamique de l'assemblage. La question n'est pas l'invention en elle-même, c'est d'assembler de façon différente des données simples et opérationnelles.

Bertrand TIERCE.- Je voudrais faire intervenir maintenant Véronique Mure. Elle a un regard différent, mais on l'a déjà évoqué tout à l'heure avec Imène Zaâfrane Zhioua : le regard de l'ethnobotaniste. D'abord, qu'est-ce qu'une ethnobotaniste ?

Véronique MURE.- C'est vrai qu'après ces trois interventions qui étaient très liées à la ville et à l'aménagement, mon intervention va peut-être vous paraître un peu

surréaliste, mais je m'intéresse avant tout à la question végétale ; c'est donc un peu le négatif des questions qui vous ont préoccupés jusqu'à présent.

Ce qui m'intéresse beaucoup c'est d'ancrer l'aménagement, puisque je travaille beaucoup avec des paysagistes, dans l'histoire du territoire à partir de l'histoire de la végétation. C'est de refaire ce lien de tout ce qui nous a été raconté, mais en se mettant du côté d'un règne que nous côtoyons et que, de mon point de vue, nous ne prenons pas en compte tout à fait à sa mesure. Je me place du côté des végétaux.

Bertrand TIERCE.- Quand tout à l'heure on a regardé ce qui se passait sur le Belvédère, on a dit que la mobilisation était importante parce qu'il y avait eu tout le travail d'identification de la valeur de cet espace, de la valeur de ce paysage dans toutes les dimensions : culturelle, historique, vivante. Vous dites qu'il faut redonner toute sa place au vivant dans les paysages. C'est une conviction sur laquelle vous insistez. Qu'est-ce que cela veut dire très concrètement lorsqu'on agit, lorsque l'on pense le territoire et ses paysages, comment fait-on pour redonner toute sa place au vivant dans le paysage ?

Véronique MURE.- D'abord, je voudrais vous dire que mon aire géographique de travail est essentiellement l'aire méditerranéenne. Du coup, cela oriente déjà de manière assez forte notre rapport avec la végétation puisque peut-être plus qu'ailleurs en Méditerranée on a un rapport très étroit entre l'homme, la végétation et de ce fait le paysage façonné ; tous nos paysages ont été façonnés par l'homme et par conséquent toute la végétation raconte une histoire.

J'aime bien raconter à partir de la végétation des histoires de cet aménagement pour que, lorsqu'on analyse nos paysages, on puisse le ramener à des choses qui sont connues depuis des millénaires, quelquefois empiriques.

Ce matin - vous allez dire que je vous raconte des choses tout à fait anecdotiques - quand les intervenants parlaient, j'ai pensé à une histoire, c'est quelque chose que je raconte souvent : la pollinisation du figuier. Cela n'a rien à voir avec nos histoires d'aménagement, mais ce n'est pas si loin.

La pollinisation du figuier est une histoire très complexe qui est connue de manière scientifique depuis très peu de temps, depuis les années 70 je crois, c'est vraiment extrêmement récent. Cependant, quand on regarde dans les traités des agronomes antiques, on s'aperçoit qu'il y avait dans les travaux agricoles, dans l'Antiquité, une opération fondamentale qui s'appelait la caprification. Il s'agissait de suspendre une branche de figuier sauvage dans les figuiers domestiques et, au moment de la caprification, tous les autres travaux s'arrêtaient pour aller effectuer ce travail. On ne savait pas pourquoi, mais on savait que c'était important et qu'il fallait le faire.

Je reboucle avec notre société actuelle, ce matin on a bien dit que notre société était essentiellement une société urbaine et que la société rurale, cette connaissance empirique du territoire, ce rapport étroit entre la végétation, les plantes et l'homme (on le sait, j'enfonçait des portes ouvertes) disparaît vraiment et il me semble que tout cela est préjudiciable dans notre appréhension du monde et de son évolution.

Bertrand TIERCE.- Vous nous dites qu'il faut que l'on retrouve l'histoire des plantes, des végétaux qui ont marqué la vie des hommes, qui ont accompagné la vie des hommes notamment dans la cité, mais on l'a vu depuis ce matin, on est dans des temps de rupture, d'évolution démographique, de rupture environnementale, de progression anarchique de la ville ; on a donc tué cette histoire-là, on l'a cassée. Comment la retrouve-t-on et comment en fait-on un atout pour penser différemment l'avenir de la ville, l'avenir du paysage ?

Véronique MURE.- Je suis d'accord avec vous. Dans la petite note que je vous avais faite, je m'appuyais sur Michel Serres et sa définition des crises. Pour lui, l'épuisement des populations rurales constitue une des crises majeures de nos sociétés puisque, comme vous le dites, on est en rupture avec une histoire qui se déroule depuis le néolithique. Notre rapport à la terre et à la végétation se tricote depuis ce temps-là et, aujourd'hui, on voit bien qu'on est dans cette rupture et que du coup on a à la fois une compréhension mais aussi une analyse qui quelquefois me fait bondir, notamment dans notre rapport à ce qu'est l'espace naturel et cette confrontation entre la vie, l'espace naturel et l'homme.

Alors quelle est la solution, comment y répond-on aujourd'hui ?

J'apporte ma réponse, mais à ma toute petite échelle, c'est-à-dire en participant à des projets, en essayant d'écrire, mais c'est une toute petite réponse, je vous l'accorde. Je n'ai pas la solution à grande échelle.

Bertrand TIERCE.- Êtes-vous entendue ? Tout à l'heure, M. Abdelkafi nous a rappelé que l'on peut faire tous les travaux intelligents du monde, si au bout du compte les puissances publiques pour lesquelles on a œuvré et auxquelles ils sont destinés ne s'en préoccupent pas parce qu'elles ont d'autres enjeux, d'autres priorités, d'autres préoccupations, tout cela nous laisse un peu désarmés. Comment vous faire entendre, Madame, êtes-vous entendue, est-ce que l'histoire du paysage telle que vous la rencontrez à l'aune du vivant est quelque chose qui est aujourd'hui dicible et audible ?

Véronique MURE.- Je ferai peut-être une première réponse basique. Tout à l'heure en écoutant nos amis, je me demandais ce que je faisais là, ce que j'allais dire qui allait intéresser derrière ces interventions. C'est peut-être déjà la première réponse : je vous parle, c'est donc que quelqu'un a dit que cela pouvait être intéressant. C'est peut-être une première petite réponse à cette question.

J'ai choisi simplement deux diapositives. J'ai eu l'occasion de travailler avec des paysagistes ou toute seule sur des projets qui essaient de porter un message, qui essaient de porter un propos, et je crois qu'il faut rester modeste, comme ces petites pierres que vous voyez.

J'ai fait il y a quelques années un travail sur le site du pont du Gard. C'était un défi parce que quand on est face à un paysage tel que ce paysage sacralisé par le site du pont du Gard, le paysage bien sûr c'est ce monument emblématique, mais le paysage lui-même n'a pas été façonné par les Romains, il a été façonné par l'agro-

pastoralisme millénaire des gens autour de ce monument ; il a donc été dédié un espace pour parler de cette histoire.

Bertrand TIERCE.- Je cherche toujours des liens entre les différentes interventions et ce matin, par exemple, on a pointé à travers l'intervention de Leor Lovinger l'enjeu de l'eau comme étant évidemment un enjeu essentiel. Tout à l'heure, Bernard Reichen, vous m'avez surpris lorsque, parlant de Casablanca, vous disiez que votre préoccupation n'était pas de faire des parcs mais de remettre de la forêt. Là par exemple, la question de l'arbre que vous évoquez est un enjeu majeur, l'arbre est civilisateur.

Véronique MURE.- C'est un enjeu majeur et, au-delà de l'arbre, c'est toute la végétation. Je viendrai sur ce jardin que vous avez devant vous aussi qui est le jardin des Migrations du fort Saint-Jean, réalisé par les paysagistes APS et que j'ai eu la chance d'accompagner sur la planète végétale. Ce jardin raconte exactement cela, parce qu'on est en Méditerranée et j'ai souvent l'habitude de citer un texte de Giono sur cette mer civilisatrice et la manière dont chaque geste et chaque plante participe à cette civilisation méditerranéenne.

Il me semble qu'aujourd'hui on connaît beaucoup de choses de manière très savante et souvent très technique, mais on a perdu ce lien symbolique, et quelquefois j'aime bien rappeler pourquoi. Aujourd'hui, je vais peut-être en choquer quelques-uns, il y a quelques végétaux comme cela que j'essaie de promouvoir, par exemple le cyprès. Je sais qu'aujourd'hui on déteste le cyprès parce que c'est allergène, mais notre rapport au cyprès existe depuis des millénaires et je trouve cette histoire fantastique. Perdre cela comme le rapport à l'olivier, chaque fois que je vois un olivier au milieu d'un rond-point, je pleure.

Bertrand TIERCE.- Vous pointez l'importance de la recherche des enjeux, des travaux qui restent à faire dans ce domaine, à condition - c'est ce que j'ai compris de votre dernier propos - de ne pas être aveuglé par notre intelligence, c'est-à-dire d'être toujours en rapport humain avec le paysage et avec ses différentes composantes et pas à travers une analyse froide et modélisée de haut en bas.

Véronique MURE.- Ce matin, on a parlé du patrimoine mondial de l'Unesco et des paysages culturels ; ce que je trouve très intéressant quand on étudie le guide méthodologique des paysages culturels, c'est que ce qui est promu par l'Unesco dans les paysages culturels ce n'est pas du tout la sauvegarde d'un paysage en tant que tel, c'est de sauvegarder la relation qui unit l'homme et son paysage et c'est la pérennité de cette relation qui fait partie du classement au patrimoine mondial. Pour moi, c'est vraiment ce qui est important.

Bertrand TIERCE.- Mesdames, Messieurs, nous remercions chaleureusement Véronique Mure pour son intervention.

[Applaudissements]

Vous nous disiez tout à l'heure, Madame, que vous vous étiez demandé pourquoi vous étiez là, mais je vais vous répondre : parce que vous êtes Véronique Mure et que cela nous suffit pour vous écouter et pour vous entendre.

Merci beaucoup Madame.

[Applaudissements]

On n'est pas dans un univers froid, c'est le rapport à l'autre qui est important.

Monsieur Giorgis, double regard : celui du professionnel du paysage et celui du maire-adjoint d'Avignon. Je voudrais qu'on passe d'un regard à l'autre et qu'on change de lunettes avec vous.

Lorsque je parle au professionnel du paysage, je voudrais insister sur la problématique de l'eau et puis tout à l'heure je ferai réagir le politique qui a ses contraintes budgétaires, ses priorités, ses enjeux, ses choix à faire, et Dieu sait que c'est difficile à faire.

Sébastien GIORGIS.- On gardera ça pour la fin.

L'eau. Je vais resituer le pourquoi par rapport à la question que vous nous posez ce soir : le paysage constitutif d'une culture et d'une identité et ce, dans un contexte où l'on veut parler de Méditerranée et d'identité méditerranéenne.

En tant que concepteur paysagiste, on sait maintenant montrer les projets qui font qu'on part du site peut-être plus que du paysage ; on montre comment on fait le projet dans un contexte méditerranéen, mais on ne fait pas un projet méditerranéen, on fait un projet de tel endroit à Casablanca, on fait le projet du Paillon à Nice et pas ailleurs. Le paysage est de là, il n'est pas méditerranéen au sens où il y aurait un projet méditerranéen type comme il y a eu une architecture internationale type.

Ce qui m'a intéressé dans le questionnement c'est pourquoi cette question aujourd'hui par rapport à nous, les paysagistes ?

Cela fait quand même une quarantaine d'années qu'on a vu émerger la notion de paysage, certainement face à un problème d'identité, c'est-à-dire la façon dont on a fait la ville dans les années 70-80 et dont a émergé un grand malaise social face à ces paysages où l'on ne se reconnaissait plus. C'est quoi l'identité ? On a parlé des entrées de ville, c'était un peu schématique. Est-ce que j'habite Avignon ou Tourcoing, est-ce que j'habite Casablanca ou Nice ? Ne plus savoir où l'on habite, c'est-à-dire fabriquer un paysage qui est le résultat d'approches certainement très pertinentes, mais une somme d'approches techniques, si bien qu'on fabrique le même paysage partout.

Cette souffrance face à un paysage banalisé, le même partout, c'était déjà bien une preuve que, si l'on ne s'y reconnaissait plus, on avait une souffrance identitaire.

Derrière sont apparues toutes les lois.

De ce fait, ce besoin d'identification, d'être quelque part, de se reconnaître, d'être méditerranéen globalement, est-ce que ça ne serait pas dangereux de dire qu'on va faire des paysages méditerranéens comme on a fait une architecture néo-provençale et de continuer ? Il ne faudrait pas qu'on tombe d'un internationalisme dans les réponses, parce qu'elles étaient bonnes et qu'on les applique partout, à un régionalisme, fût-il à l'échelle méditerranéenne, qui apporterait les mêmes réponses sur tout le pourtour méditerranéen.

Je n'ai pas voulu limiter ma réponse à cela, parce que bien entendu on ne parle pas du paysage méditerranéen, on parle du site du Paillon, de ce quartier de Casablanca, on parlait ce matin de cet endroit de Barcelone, mais du coup, pourquoi vous posez-vous la question, pourquoi se la pose-t-on ? N'y a-t-il pas quelque chose derrière la question qui va au-delà du site lui-même et de la diversité des projets auxquels cela nous amène et qui sont de l'ordre de certaines constantes ? Y a-t-il des constantes méditerranéennes qui à côté du site font une sorte de fonds culturel qui nous est commun ?

Bertrand TIERCE.- Des sortes d'invariants ?

Sébastien GIORGIS.- Des invariants qui ne sont plus liés au site sur lequel on travaille, où il y a la rivière, etc., mais qui sont notre représentation des choses que nous avons en commun.

En effet, et je reviens à la question sur l'eau, Alain Philip en a parlé ce matin, l'eau en Méditerranée est très rare et elle est très violente, et on est entre les deux. Toute la construction des paysages méditerranéens, contrairement à des pays plus au nord où elle est partout dans le ciel, dans le sol, où il faut faire des clairières pour pouvoir faire un peu de culture et se battre contre toute la végétation qui regagne, comme en Amazonie, c'est un combat constant dans les pays humides de lutter contre le climat qui nous empêche de vivre, qui nous étouffe, en Méditerranée c'est un peu l'inverse : comment pouvons-nous vivre alors que l'eau tombe sur très peu de périodes dans l'année et qu'il faut arriver à fonctionner toute l'année dans les productions vivrières ?

Il a fallu qu'on optimise extraordinairement ce peu d'eau. On a donc tiré des fils dans le territoire pour faire des jardins et plus tard des plaines agricoles. Cette manière de venir conquérir le territoire pour pouvoir l'habiter nous a amenés à construire une géométrie - et je pense que c'est ce que nous avons en commun en Méditerranée : on est dans le damier, le damier qu'on retrouve à la ville, qu'on retrouve dans le jardin dit à l'italienne, à la française, etc., ce damier est très méditerranéen, parce qu'organiser l'eau à partir d'un fil d'eau et la répercuter sur chacune des planches nous conduit à ce damier.

Là [*Présentation visuelle*] on est en Languedoc, c'est en partie couvert par le cadastre romain d'Orange, on voit que le cadastre d'Orange s'est constitué sur cette logique d'optimisation par ces fils perpendiculaires de l'eau, et on a donné forme à tout de cette manière-là. Et puis curieusement, dans les années 70-80-90, on a dit

qu'il y avait un autre modèle que celui-là, le modèle du site, la rivière qui passe là, on lui redonne sa forme, etc.

Il y a donc toujours ce jeu entre des représentations qui sont ancrées très profondément et le site qui, lui, a toutes ces choses à dire et qu'on sait travailler.

L'autre aspect de l'eau, comme dit Élie Faure, est dans l'esprit des formes, c'est une lecture. Les Italiens ne peuvent pas inventer le jardin de Buckingham, les Anglo-saxons ne peuvent pas inventer un jardin à l'italienne, ce n'est pas concevable. Élie Faure disait qu'il n'y a que les Grecs pour inventer l'architecture du Parthénon et tel peintre pour inventer telle ou telle peinture.

C'est un peu déterministe. Cela résonne néanmoins quand on donne forme à une demande sociale.

Il fallait que je mette une photo de terrasse, pour vous dire qu'il y a un autre aspect de l'eau chez nous : c'est évidemment sa violence quand elle est là. Cette violence, on sait très bien faire avec. Je voulais citer cette phrase : peu importe le sol, pour nous Méditerranéens ce qui fait tout ici c'est le soleil et l'eau. On se débrouille avec n'importe quel type de sol si on a le soleil et l'eau, on y arrive.

L'eau destructrice. Voilà la plaine du Var. Voyez l'ampleur du Var. Il se trouve que nous avons travaillé sur le projet de l'opération d'intérêt national, sur l'Éco-Vallée. Sur l'image qui est présentée, on part du 18^e siècle et on arrive au fil blanc du Var. On voit ce dont avait besoin le Var pour pouvoir s'écouler jusqu'à la Méditerranée et ce dont il a besoin maintenant. Je vous rappelle qu'à l'embouchure il y a l'aéroport qui bouche les trois-quarts de l'embouchure et ce sur quoi on travaille aujourd'hui, sur ce qui reste du fil du Var et qui sera l'agglomération des décennies à venir.

Cette deuxième dimension du rapport à l'eau en Méditerranée, je crois qu'on ne sait pas encore très bien faire avec. On le voit sur le Paillon, on a ce sentiment de domination des éléments. Or, on l'a vu malheureusement cet hiver et c'est ce qui a un peu fait évoluer le thème de ces assises, avec ce genre d'attitude, on sait qu'on n'est pas gagnant au bout du compte. Je suis très inquiet sur ce qui se passe sur le Var, je vous l'avoue.

Bertrand TIERCE.- Vous dites qu'il n'y a pas de paysage méditerranéen, en revanche il y a évidemment des constantes, des invariants sur lesquels nous pouvons mettre en commun les expériences, les regards pour en tirer tous les bons enseignements et préparer l'avenir, à condition là encore que les puissances publiques - et vous représentez l'une d'elles - soient à l'écoute.

Quel commentaire faites-vous sur le rôle des professionnels et des puissances publiques, sur l'articulation entre ces acteurs pour gérer la contrainte de rareté, pour gérer les contraintes de violence et faire en sorte que les citoyens ne se sentent pas menacés dans leur vie quotidienne comme ils l'ont été lors des épisodes récents qui ont été dramatiques dans cette région ?

Sébastien GIORGIS.- Le phénomène auquel on est déjà confronté, parce que c'est le sujet d'aujourd'hui, si on le pose en termes de paysage on a du mal à se faire comprendre. Là, j'ai changé de casquette. Si je pose à Avignon les questions en termes de paysage, on me renvoie au Ventoux, à Barbentane, à la campagne voisine, mais on n'est pas en train d'enclencher un travail sur le projet territorial d'Avignon ou de l'agglomération d'Avignon.

Bertrand TIERCE.- Les mots n'ont donc pas le même sens.

Sébastien GIORGIS.- Voilà, mais je le dis, c'est terrible de devoir employer des mots pour désigner la même chose, une fois on va employer le mot « paysage », une fois on va employer le terme « cadre de vie », même s'il est vieux et qu'on sait qu'il ne fait pas tout. J'ai appris en peu de temps qu'en travaillant sur tous les quartiers de la rocade d'Avignon avec le mot « paysage », on se mettait un handicap, on créait une coupure tout de suite, qu'on peut vite cicatriser en six mois, mais on perd six mois. On n'y va pas forcément par ce biais-là.

On l'a vu ce matin, le biais de la réglementation tombant du haut d'une façon brutale sur le territoire, ça ne marche pas, ça ne marche plus. Ça a peut-être marché jusqu'à il y a dix ou vingt ans, ça ne marche plus. Aujourd'hui, pour l'ensemble de ces enjeux, quand on réunit une population autour d'un projet - on fait cela avec une équipe qui est dans la salle, sur un projet de territoire qu'on a la chance d'avoir décroché à Avignon - on crée des ateliers avec les conseils de quartier, avec différents acteurs de tous les secteurs, etc. C'est l'ensemble de ces expertises qui viennent nourrir le regard, y compris sur ces questions de l'eau dangereuse ou de l'eau puissante ou de l'eau oubliée, avec lesquelles si on pose ensemble l'état des lieux, si on est d'accord sur un état des lieux, ce sera beaucoup plus facile après d'aller vers le projet urbain de l'agglomération ou de la ville.

Bertrand TIERCE.- Je m'adresse à l' élu : vous êtes soumis à des contraintes budgétaires considérables, le paysage est-il une priorité ?

Sébastien GIORGIS.- J'en dis deux mots parce que je fais mon boulot d' élu avignonnais. Il y a les représentations et la réalité. On a une certaine image d'Avignon. Avignon est la ville la plus pauvre de la région Paca, la plus pauvre du département de Vaucluse qui est un des départements les plus pauvres de France. Avignon, c'est plus de 60 % des ménages qui ne sont pas soumis à l'impôt. C'est plus de 30 % des personnes en dessous du seuil de pauvreté. Vous savez où est le seuil de pauvreté. On est à près de 25 % de chômage. Et on est en période de baisse des dotations de l'État, etc. Cela veut dire qu'il y a énormément de besoins sociaux, énormément de besoins en termes d'équipements publics, d'espace public, d'emploi, énormément de dossiers fondamentaux pour la vie des populations et, face à cela, c'est une ville sans ressources ou avec peu de ressources à mettre en face puisque les gens qui gagnent bien leur vie à Avignon habitent les Neuilly de chez nous, Barbentane, Villeneuve-lès-Avignon, etc.

Il est compliqué de répondre à votre question et d'arriver à faire rentrer le paysage dans ce contexte. C'est quand même un de mes enjeux dans les quelques années qui

vont se dérouler, et j'y arrive en décrochant des choses gratuites comme l'Atelier des territoires financé à 100 % par l'État. Cela veut dire qu'il nous faut beaucoup d'imagination pour la recherche des financements, des partenariats avec la Région, avec beaucoup de partenaires, pour dire : d'accord, ce n'est peut-être pas la priorité parce qu'on n'a pas le temps de convaincre que ça l'est, ce n'est pas prioritaire, mais j'apporte 95 %. C'est affreux de devoir raisonner comme cela, mais 95 % de mon temps d'élu consiste à chercher des financements.

Bertrand TIERCE.- Mesdames, Messieurs, nous remercions Sébastien Giorgis.

[Applaudissements]

Nous remercions l'ensemble des intervenants de cette table ronde. Soyez remerciés Mesdames, soyez remerciés Messieurs.

[Applaudissements]

Nous allons entrer maintenant dans la dernière ligne droite de notre première journée avec l'évocation de deux enjeux extrêmement importants qui ont déjà traversé les précédentes réflexions, l'enjeu climat, l'enjeu environnement, avec naturellement la question suivante : le paysage est-il nécessairement la victime des évolutions climatiques brutales et des pollutions générées par les activités ou humaines, ou bien est-ce un régulateur qui peut apporter une réponse à ces dangers ?

Environnement et climat sous le prisme du paysage : pour en débattre, j'invite Frédéric Melki, écologue, président fondateur de la société Biotope ; Miguel Georgieff, paysagiste concepteur, cofondateur de Coloco, il a travaillé sur les trames vertes et bleues, sur le plan paysage des calanques ; j'invite Bertrand Folléa, paysagiste concepteur, responsable de la chaire Paysage et Énergie à l'École nationale supérieure du paysage de Versailles.

Environnement et climat sous le prisme du paysage

Je vais commencer par vous, Bertrand, parce que lorsqu'on évoque les enjeux climatiques, les enjeux environnementaux rapportés au paysage, vous m'avez dit dans un échange préalable « il faut qu'on fasse une révolution paysagère ». De quelle révolution, Monsieur, êtes-vous porteur ?

M. Bertrand FOLLEA.- C'est bizarre, je m'en suis aperçu il n'y a pas si longtemps que cela, quand on rentre dans une école de paysagistes concepteurs, pour moi cela remonte à il y a longtemps, mais comme je suis en lien avec des étudiants cela continue à me travailler, on est biberonné sans délai, immédiatement, à la notion de projet paysage et cela nous paraît très naturel de faire du projet de paysage.

Sébastien Giorgis l'a évoqué il y a quelques instants, la notion de paysage n'est pas spontanément comprise dans sa pleine dimension qui est une dimension très transversale. On a donc tendance, hors des murs des écoles, à confondre la question

du paysage avec celle du paysagement, c'est-à-dire celle qui vient accompagner les décisions d'aménagement du territoire plutôt à l'aval de ces décisions et plutôt en accompagnement, si possible évidemment végétal, floral, arboré, etc.

Bertrand TIERCE.- Pour résumer, le paysagement c'est quand on dit qu'on va mettre un pommier et quelques fleurs pour faire joli ?

M. Bertrand FOLLEA.- On confond la question du paysage avec celle du paysagement quand on réduit la question du paysage à accompagner simplement les décisions d'aménagement qui sont de fait des décisions de paysage. Lorsque vous décidez de construire ou de ne pas construire un quartier d'activité ou un quartier d'habitat, vous faites du paysage. Lorsque vous décidez de construire ou de ne pas construire une infrastructure de transport, vous faites du paysage. Lorsque vous décidez de protéger ou de gérer des espaces, vous faites du paysage. La question du paysage est donc beaucoup plus large que cela.

Quand on sort des murs de l'école et que l'on travaille, on se heurte d'une certaine manière à cette difficulté de la compréhension de la notion évoquée par Sébastien Giorgis tout à l'heure et, globalement, d'une certaine manière, on laisse la question du paysage être la conséquence plus ou moins fortuite, plus ou moins hasardeuse des décisions d'aménagement qui sont prises dans le champ de l'aménagement sectoriel, dans le champ économique, dans le champ des mobilités, dans le champ des patrimoines, dans le champ de l'urbanisme, du logement, etc.

Évidemment, avec la notion de projet de paysage - et c'est là que j'arrive à la question de la révolution - on ne va plus considérer le paysage comme la conséquence fortuite des décisions d'aménagement mais comme la cause commune, c'est-à-dire qu'on va mettre le paysager au départ, l'ambition paysagère ou le désir de paysage, on va le mettre au départ de la réflexion et, surtout, l'enjeu sera non seulement de le mettre au départ mais aussi de l'accompagner jusqu'au bout, y compris jusqu'au paysagement qui est très important, qui n'est pas secondaire mais qui souffre en général, comme il arrive à la fin des travaux, des manques de crédits que l'on peut avoir au bout de travaux où il y a eu des imprévus, le coup classique où l'on shunte la question.

Ceci pour dire que la question du projet de paysage est une vraie révolution puisqu'en effet on fait passer la notion de paysage de conséquence hasardeuse à cause commune désirée et exprimée.

Bertrand TIERCE.- L'amont, le paysage doit être la source et non pas la conséquence, c'est ce que vous nous dites. Comment fait-on ?

M. Bertrand FOLLEA.- On fait du projet de paysage, si possible, c'est-à-dire qu'en effet on essaye dans les écoles, que ce soit à Blois, à Versailles, à Lille, à Bordeaux, etc., de former des professionnels en charge de porter toute la question du paysage. La responsabilité des écoles et de la formation est de former des bons généralistes de l'aménagement.

Bertrand TIERCE.- Et ce n'est pas le cas actuellement ?

M. Bertrand FOLLEA.- Si, c'est le cas, tout à fait, on forme d'excellents professionnels. Simplement, la difficulté est la méconnaissance de la notion de paysage, la méconnaissance du métier. C'est tout le travail qu'a engagé la FFP et qui est très récent.

Jean-Marc Bouillon, très modestement, a évoqué très rapidement la question. Le 17 mars, il a obtenu la reconnaissance de titre de paysagiste concepteur, mais je pense que c'est quelque chose qui mériterait d'avoir un développement en soi, parce que c'est un événement important dans le monde du paysage, des paysagistes concepteurs en particulier bien sûr, et qu'il va falloir marquer le coup d'une manière ou d'une autre et pas glisser aussi modestement sur la question.

[Applaudissements]

Bertrand TIERCE.- Nous reviendrons avec Jean-Marc Bouillon sur cette question tout à l'heure. Je viens de lui passer commande.

M. Bertrand FOLLEA.- Ce que je veux dire c'est qu'en effet, inverser la notion du paysage dans nos sociétés fait partie du boulot du paysagiste concepteur et notre responsabilité dans la formation c'est de les préparer à cette difficulté.

Bertrand TIERCE.- Très bien. Importance de la formation.

Nous allons avoir des professionnels au regard plus large. Tout à l'heure dans la précédente table ronde, il y avait la réflexion, lorsqu'on parlait du bassin méditerranéen, sur les invariants qui méritent notre attention ; on a dit il y a l'eau, il y a le vivant, on a dit il y a même le vent, il y a l'ensemble des éléments. Très bien, sauf qu'on est aujourd'hui dans une vie sociale où l'on dit économies d'énergie, mobilité, donc des enjeux qui ne sont pas strictement liés à l'histoire du territoire, à l'histoire du paysage, mais qui sont des lignes de force qui traversent aujourd'hui notre société. Est-ce que cela rentre dans l'approche globale que vous préconisez, Monsieur, et si oui, comment ?

M. Bertrand FOLLEA.- Fondamentalement oui, c'est-à-dire que d'une certaine manière nous avons la responsabilité d'avoir la conscience et de porter la question de l'enjeu du changement climatique. Il se trouve que porter cette ambition de la lutte contre le changement climatique, de l'adaptation au changement climatique, a des rapports très étroits avec toutes les questions de l'aménagement. Dans la mesure où l'on sait (le cinquième rapport du GIEC l'a confirmé) que le changement climatique est d'abord et essentiellement le fait des émissions de gaz à effet de serre, du CO₂ issu des énergies fossiles, la question de l'énergie devient fondamentale dans la question de l'aménagement.

Il se trouve qu'on défend beaucoup la question du paysage en exprimant le fait que le paysage est transversal. En effet, je le dis souvent, c'est la spécialité de la non-spécialité, c'est-à-dire que cela concerne la question économique, la question des mobilités, la question de l'environnement, etc. Il se trouve que la question de l'énergie est transversale et très structurante, évidemment elle conditionne totalement nos modes de vie et notre cadre de vie sans forcément qu'on en ait

totallement conscience, mais très honnêtement, dans ce tropisme, puisqu'on parle de Méditerranée, qui a eu lieu au travers de l'invention du tourisme et de l'attractivité qu'on a pu trouver au climat méditerranéen, l'ensemble du développement qui s'est opéré, qui est un bouleversement très profond, est lié à une énergie pas chère qui est le pétrole principalement, l'étalement urbain, les agricultures intensives qui utilisent évidemment des produits issus du pétrole, etc.

Bertrand TIERCE.- Vous dites enjeu essentiel, l'enjeu formation, il faut produire un regard multidirectionnel. Très bien. On a vu dans les différentes interventions qu'il y a toujours un écart entre l'ambition qui est portée, que vous rappelez là, Monsieur, de façon extrêmement forte, et la perception notamment par les responsables publics qui aménagent l'espace public, qui ont la capacité à le financer, à l'organiser. Comment crée-t-on de la culture commune avec eux pour faire en sorte que l'ambition que vous portez soit de plus en plus une ambition partagée ?

M. Bertrand FOLLEA.- Je pense qu'on a la responsabilité de défendre ; quand on est professionnel, on n'est pas forcément élu, c'est le cas d'une petite minorité, on doit donc porter cette ambition du paysage et la faire comprendre. Les expériences ont été évoquées par Sébastien Giorgis tout à l'heure. Nous avons une responsabilité pédagogique auprès des élus qui est extrêmement forte, mais ce dont on s'aperçoit, et c'est très encourageant, c'est que si l'on porte bien cette ambition d'explication et d'ambition, elle est comprise relativement rapidement et ensuite elle peut être appuyée, cela a été évoqué en termes de méthodologie, par le portage et la participation des populations à cette question.

En effet, l'un des avantages d'être dans la spécialité de la non-spécialité c'est que l'on peut offrir un espace de discussion, un thème de discussion qui permet d'entrer dans les problématiques de la complexité ; or il est très important d'entrer dans les problématiques de la complexité, d'assumer la complexité en croisant d'une certaine manière tous ces champs sectoriels sans langue de bois, en étant capable de parler dans le langage de tout un chacun. C'est donc un instrument de dialogue démocratique extrêmement fort et les élus y sont sensibles.

Bertrand TIERCE.- On voit bien votre approche, mais tout à l'heure Véronique Mure prolongeant les propos aussi d'Imène Zaâfrane Zhioua, disait en quelque sorte qu'il faut ré-apprivoiser ce que l'on a à proximité, les paysages dans lesquels nous vivons et que nous avons oubliés parce que nous avons un regard déformé par d'autres enjeux. Comment ré-apprivoise-t-on les paysages ?

M. Bertrand FOLLEA.- Ré-apprivoiser peut être un terme qu'on peut employer notamment vis-à-vis par exemple du climat méditerranéen. On a parlé des violences du climat méditerranéen à propos de l'irrégularité des précipitations qui font qu'elles sont peut-être plus importantes dans les pays du sud que dans les pays du nord où l'on dessine des parcs paysagers, pourtant très inégalement répartis. L'apprivoisement, d'une certaine manière, va être de savoir gérer les irrégularités de cette eau pour la stocker lorsqu'elle tombe et de pouvoir la restituer lorsqu'on en a besoin dans les mois d'été par exemple, mais c'est aussi la lutte, l'adaptation contre les vents puissants.

La question va au-delà de l'appriovissement, parce que si l'on raisonne projet de paysage comme révolution, inversion d'une certaine manière de la façon dont on produit le paysage aujourd'hui et adaptation au changement climatique où il faut assurer la transition énergétique, on tombe sur un autre domaine révolutionnaire qui est celui de la transition énergétique, où il ne s'agit plus d'apprioviser mais complètement de changer de modèle, de mode de vie et donc de cadre de vie.

Bertrand TIERCE.- Un concepteur paysagiste, un paysagiste concepteur est donc subversif ?

M. Bertrand FOLLEA.- Il l'est à son corps défendant, mais avec la simplicité qui doit rester, celle de sa place, stade immodeste mais capable en effet de traverser les champs sectoriels. Tout à l'heure on a parlé de réinventer la profession et la formation et c'est pour cela que nous travaillons d'une certaine manière à rapprocher le champ, la question du paysage et celle de l'énergie par exemple.

Bertrand TIERCE.- Un grand merci, Bertrand Folléa.

M. Bertrand FOLLEA.- Vincent Piveteau est là, c'est lui qui a créé la chaire Paysage et Énergie. Il est directeur de l'école du paysage de Versailles. C'est très important puisque c'est la première fois qu'une chaire d'entreprise existe dans une école de paysage et ce sera d'une certaine manière l'instrument de la formation, de la recherche et de la création autour de ces deux dimensions révolutionnaires du paysage et de la transition.

Bertrand TIERCE.- Merci beaucoup Bertrand [*Applaudissements*].

Frédéric Melki, je vous invite à aller au pupitre. Vous êtes président fondateur de la société Biotope. Comment réagissez-vous à ce que vous venez d'entendre ?

Frédéric MELKI.- Je trouve cela tout à fait intéressant. Je suis un écologue, c'est-à-dire un spécialiste des sciences naturelles comme on dit. J'ai deux spécialités : une spécialité qui concerne les orchidées méditerranéennes et américaines et une autre, tout à fait différente, qui concerne les poissons amazoniens. C'est assez éclectique.

Sur la question méditerranéenne, je pense qu'il faut distinguer les végétations et les paysages de climat méditerranéen des végétations et des paysages de la Méditerranée. On a bien un fait méditerranéen qui est lié à un climat méditerranéen et des situations particulières qui sont liées à la Méditerranée, et bien entendu à chaque zone de la Méditerranée son histoire et son écologie.

Je réponds quand même à votre question. Je suis très intéressé et je pense qu'il est absolument fondamental de mixer les compétences et d'associer des compétences et des domaines qui ne se parlent pas forcément et ne travaillent pas forcément ensemble.

Bertrand TIERCE.- Des équipes pluridisciplinaires. Pourquoi n'arrive-t-on pas à les mettre en place ?

Frédéric MELKI.- On y arrive un petit peu quand même. À Biotope, il nous arrive très régulièrement de travailler avec des paysagistes, dont M. Folléa d'ailleurs mais pas que lui, mais au départ on rapproche des mondes qui sont à la base assez différents, par exemple l'écologue, le naturaliste est quelqu'un qui observe et décrit la nature, en réalité il décrit le jardin qui a été constitué au cours des millions d'années d'évolution naturelle et qui s'est fait et que l'on observe ou que l'on décrit. Le paysagiste à la base a fait le chemin inverse, il est plus créateur puisqu'il va prendre ces éléments et créer un monde à lui. On a donc une approche qui à la base est différente, mais l'association est indispensable.

J'ajouterai, pour élargir le sujet, que l'association doit aussi se faire entre le monde du paysage de manière générale, le monde agricole absolument fondamental parce qu'il crée le paysage dans un sens positif et parfois moins positif selon les évolutions, et le monde de la conservation de la nature. Je ne parle pas seulement des écologues mais de la conservation de la nature. Aujourd'hui, on a des politiques qui vont s'adresser à une biodiversité ; le mot a été beaucoup utilisé mais l'acceptation est assez variable selon les personnes qui l'utilisent.

Lorsque nous, écologues, parlons de biodiversité, nous nous intéressons principalement à ce qu'on appelle la faune et la flore patrimoniale, les espèces rares et menacées.

Bertrand TIERCE.- Il faut dissoudre les étanchéités qui trop souvent séparent les professionnels, mais vous nous dites que le courant est engagé.

Frédéric MELKI.- Je le pense. Et, puisqu'on parlait de l'action des pouvoirs publics dans les appels d'offres, le fait d'exiger des équipes pluridisciplinaires est une piste tout à fait intéressante.

Bertrand TIERCE.- Climat, environnement, on a déjà pointé depuis ce matin les menaces d'urbanisation galopante, anarchique, le mitage qui en résulte souvent, la fragmentation des milieux, la disparition progressive d'une agriculture et la gestion des violences et des soubresauts d'une nature toujours imprévisible. Comment rétablit-on les équilibres, Monsieur ?

Frédéric MELKI.- Ce n'est pas simple. Je pense qu'il faut garder à l'esprit que l'action et en particulier l'action des pouvoirs publics est absolument essentielle.

Sur la question du mitage, il y a quand même des mouvements qui fort heureusement aujourd'hui sont vraiment engagés en faveur de la densification, de l'urbanisation, finalement de la séparation des espaces naturels, agricoles, urbains et de jardins. La visite d'aujourd'hui était vraiment passionnante parce qu'on voyait la beauté que créait la juxtaposition de cet espace très ouvert et très joli du jardin qui a été créé, et de la ville dense à côté ; c'est cela qui était beau. Un paysage totalement mité n'aurait à peu près aucun intérêt et, en termes écologiques et en termes agricoles, c'est bien entendu catastrophique puisque le mitage, on ne le dit pas très souvent, détruit les terres agricoles les plus riches. Pourquoi les villes sont-elles installées là où elles sont ? Parce que les terres étaient les plus riches, il y avait l'accès à l'eau, l'accès à la bonne terre. La croissance démesurée et surtout dispersée

des villes détruit ce qui est riche et surtout qui sera très important pour l'avenir de la planète.

Bertrand TIERCE.- La question de l'agriculture est donc une question essentielle ? En tout cas il faut revisiter la pratique agricole, les projets à la périphérie et autour des villes ?

Frédéric MELKI.- Tout à fait. Le maintien de l'agriculture dans les zones périurbaines est tout à fait fondamentale, comme d'ailleurs la question de la nature en ville, sujet sur lequel nous travaillons beaucoup, parce qu'on doit aussi créer des corridors naturels pour que les espèces spontanées puissent se déplacer, survivre, ne pas être fragmentées, et on voit très bien lorsqu'on parle de cela qu'on a cette interaction, cela impose de travailler de concert entre paysagistes, monde agricole et monde de la conservation de la nature.

Bertrand TIERCE.- Quelles sont les pistes d'action possibles ? Notamment on a évoqué la question de la puissance publique à la fois dans son importance et dans ses limites, parce qu'on a vu que la puissance publique peut être aussi une puissance sourde et aveugle si elle n'est pas éclairée et habitée par d'autres discours, par d'autres cultures, par d'autres façons d'être. Il y a la question de la pluridisciplinarité, de sa mise en œuvre concrète. Comment agit-on ?

Frédéric MELKI.- Par exemple sur les questions de mitage et les questions de densification, je suis très sensible à mettre en œuvre, en tant qu'écologue, des solutions qui ne sont pas très onéreuses. On peut faire beaucoup d'écologie avec peu d'argent, voire en faisant des économies. Pour moi ce sont deux choses qui me semblent avoir le même sens, l'économie dans le sens d'être économe de, et l'écologie c'est-à-dire le fonctionnement naturel des écosystèmes.

Il y a des règles urbanistiques qui devraient disparaître. Aujourd'hui, dans la commune où j'habite, nous n'avons pas le droit de créer une terrasse. Nous sommes pourtant dans une ville méditerranéenne, à proximité de Montpellier. Faire une terrasse est interdit. Un habitant qui voudrait avoir un accès à l'extérieur est obligé de s'acheter, surtout s'il n'a pas de gros moyens, une petite villa de lotissement dans une zone mitée à la périphérie de la ville, parce qu'il ne peut pas enlever une partie de son toit pour créer une terrasse et avoir accès au ciel et au soleil. On impose dans beaucoup d'endroits des parcelles minimum pour construire 2 000 ou 3 000 m². Vous imaginez le nombre d'habitants que l'on met, c'est absolument désastreux. Cela a une double conséquence écologique et agricole et une conséquence sur l'économie puisque cela augmente considérablement le coût du mètre carré habitable. Les solutions existent et, en cherchant des solutions qui ne coûtent finalement rien, on modifie des règles urbanistiques. Cela ne coûte pas très cher, on fait une petite étude et cela fonctionne.

La mixité des équipes peut tout à fait se régler ; au niveau des règlements des appels d'offres, on demande des équipes mixtes pour des projets et ça marche dans tous les sens : dans les projets de paysagistes on demande des écologues, mais dans des projets de conservation de la nature ou dans des projets à vocation agricole on

demande des paysagistes. Il est intéressant de mixer ces cultures qui, à la base, sont assez différentes.

Ensuite il faut mesurer les effets. Lorsque par exemple on va faire un aménagement où que ce soit, un aménagement paysager ou des actions agricoles, il faut réaliser des monitorings, des suivis écologiques qui permettent de savoir comment la nature spontanée va recoloniser ces espaces, si l'on va y trouver des papillons, on ne les y aura pas mis mais savoir s'ils vont venir spontanément, s'il y aura des reptiles, etc. On mesure ces effets et on en tire les conséquences, on apprend.

Ensuite, quelque chose de très important pour moi et qui constitue un manque considérable c'est de travailler sur la production de plantes méditerranéennes, puisqu'on parle local, qui sont issues de récoltes sauvages mais qui vont être cultivées avec une rigueur scientifique et des suivis génétiques. Je m'explique.

Pour certaines espèces, par exemple, que l'on considère comme étant circumméditerranéennes, qu'on va trouver tout autour de la Méditerranée, c'est une description qui a peut-être été faite au 19^e ou 18^e siècle, on va se rendre compte que lorsque la science avance, on n'a pas une espèce mais douze ou quinze et, lorsqu'on va utiliser les cultivars qui viennent d'une souche unique, d'un endroit, et qu'on va disperser partout, on abîme l'écologie.

On va donc travailler, et là c'est très pluridisciplinaire, des écologues, des pépiniéristes, des paysans vont travailler ensemble pour faire de la recherche et de la production, afin qu'on puisse avoir ces semences d'espèces parfaitement adaptées à un territoire donné. D'abord elles pousseront mieux et, ensuite, elles ne viendront pas en interaction négative avec les populations sauvages autour.

Bertrand TIERCE.- Vous êtes un peu passionné, vous ?

Frédéric MELKI.- On ne fait pas ce métier impunément, Monsieur. Quand j'ai fondé cette entreprise qui s'appelle Biotope, il y a vingt-quatre ans aujourd'hui, faire une entreprise qui avait l'écologie et la biodiversité comme centre d'action était considéré *a minima* comme une utopie et de manière plus habituelle comme une folie furieuse. Mais, à force de conviction, ce métier qu'avec quelques autres j'ai contribué à créer et à inventer, a fini par trouver sa place dans la société.

Bertrand TIERCE.- Merci beaucoup Frédéric Melki.

[Applaudissements]

On a vu la révolution paysagère avec l'enjeu formation extrêmement important, on voit bien la nécessité de revisiter les paysages, notamment y compris ce qu'on croyait savoir à l'aune des études du 19^e siècle, pour trouver des réponses, mais ces réponses sont forcément portées aujourd'hui par des équipes pluridisciplinaires, parce que l'intégration des savoirs est absolument nécessaire si l'on veut être convaincant ; on voit bien aussi la nécessité toujours de créer de la culture commune avec ceux qui vont devoir décider, de manière à les imprégner progressivement de façon positive.

Miguel Georgieff, concepteur paysagiste, concepteur fondateur de Coloco, comment réagissez-vous à ce que vous venez d'entendre ? Ce qui est intéressant aussi c'est qu'au départ nous avons imaginé nos assises du paysage au mois de septembre et puis on les a différées parce que, entre-temps notamment, il y a eu la COP et que c'est un enjeu aussi, un marqueur important de l'histoire de notre planète, sur des engagements qui ont été pris. On sait très bien que tous les engagements pris à quelque échelon que ce soit ne sont pas forcément totalement concrétisés, mais au regard de ce qui a été dit à la COP21, au regard de ce que vous venez aussi d'entendre sur ces différentes dimensions, comment fait-on pour que enjeux climat, enjeux environnementaux et paysage soient réconciliés ?

Miguel GEORGIEFF.- L'une des questions essentielles soulevées tout à l'heure par Bertrand Folléa est celle du projet de paysage comme projet commun et le partage de la signature sur le projet de paysage qui fait que cette nécessaire pluridisciplinarité des apports et des enjeux qui doit être présentée oblige à un regard suffisamment prospectif et lointain, allant avec les enjeux électoraux qui très souvent limitent un peu ces visions.

Je prendrai le cas du plan de paysage des calanques que je viens de présenter ce matin au comité de pilotage à Marseille, raison pour laquelle je n'ai pas pu être avec vous, et qui contrebalançait un peu ces temporalités du feu et de la forêt comme une nécessaire combinaison de temporalité, non pas nouvelle mais à l'œuvre pour pouvoir établir des projets partagés par tous ces acteurs, évidemment chacun dans l'usage ; les politiques et d'autres techniciens prennent différents points de vue et différentes orientations lors de la mise en application de ces projets, mais tous convergent vers la sensibilisation et le fait que le paysage rassemble ces directions qu'on connaissait bien avant la COP mais qui doivent être mis en application maintenant que l'on sait, les politiques savent, nous avons des directions claires à prendre. Je pense que le politique dans ses choix, si ce n'est qu'il est face au mur, est face à la responsabilité d'agir dans ces directions.

Bertrand TIERCE.- On voit l'enjeu du rassemblement de la fédération : rassembler les acteurs responsables de la gestion des espaces naturels. On est là sur un temps de réflexion. Les assises sont un générateur d'intelligence collective. De votre point de vue, Monsieur, quels sont les chantiers que nous devons ouvrir pour que l'ensemble des professionnels réunis puissent exercer de la façon la plus intelligente et la plus efficace leur responsabilité vis-à-vis des citoyens, des collectivités, vis-à-vis de tous les acteurs qui les concernent ? Qu'auriez-vous envie de faire qu'on ne fait pas suffisamment encore, Monsieur ?

Miguel GEORGIEFF.- Je considère la proposition de présenter ces orientations à long terme comme une priorité accompagnée immédiatement d'actions concrètes. J'ai l'impression qu'aujourd'hui, dans les projets qui nous sont soumis et auxquels nous sommes amenés à répondre en tant que praticiens, il y a cette demi-mesure d'un temps qui hésite dans l'action alors qu'il y a une urgence absolument évidente.

De la même façon, je pense qu'on ne partage pas suffisamment les enjeux à long terme, voire les contradictions qui se posent sur le terrain, et on ne partage pas

suffisamment cette vision commune qui serait à l'œuvre pour établir des choses plus sereines, plus harmonieuses et plus heureuses dans lesquelles s'engager aujourd'hui. Il y a un peu ce spectre du danger, de la catastrophe qui nous guette, comme j'ai pu le dire, et je pense que c'est quelque chose d'inverse qu'il faut essayer de générer avec un enthousiasme ou une vision qui puisse, elle, dépasser les contingences de différents métiers pour pouvoir se responsabiliser.

Bertrand TIERCE.- L'importance de la vision commune, dites-vous. Avez-vous de bons exemples et de bonnes pratiques sur lesquels attirer notre attention ?

Miguel GEORGIEFF.- Des bons exemples et bonnes pratiques, je ne sais pas ce qu'ils donneront, mais sur l'exemple du plan de paysage des calanques nous avons fait dix ateliers sur le terrain qui vont rassembler 250 personnes différentes : des pouvoirs publics, des associations, des usagers du parc national des calanques qui est le cas le plus singulier d'une protection maximale de la nature au contact de la deuxième agglomération de France, et là un débat se crée, des choses sont actées, un document commun est établi. Je ne sais pas ce qu'il donnera, je souhaite et j'espère, et je suis très optimiste sur le fait que chacun le prenne à sa mesure et selon ses responsabilités, mais il y a des structures, il y a des dialogues qui sont faits et, pour revenir au côté subversif du paysagiste, il est juste parce que souvent on ne parle pas de ces questions comme des enjeux, des contradictions voire des oppositions directes entre pouvoirs publics, entre personnes légitimées par l'État pour exercer telle ou telle action, et en même temps cette subversion va s'accompagner d'une cohésion pour que ce projet puisse être défini et porté par cet ensemble d'acteurs.

Bertrand TIERCE.- À votre avis, Monsieur, quelle est la difficulté ou quelles sont les difficultés les plus importantes contre lesquelles il faut se battre pour qu'au bout du compte la révolution paysagère portée par Bertrand Folléa puisse s'exprimer, pour qu'au bout du compte l'approche globale puisse là encore s'exprimer et que les paysagistes, les concepteurs du paysage ressortent plus intelligents et plus efficaces surtout dans leurs actions ? Y a-t-il des difficultés sur lesquelles vous voulez attirer notre attention, des verrous qu'il faut faire sauter ?

Miguel GEORGIEFF.- Évidemment l'appétit du pouvoir. Qu'est-ce que c'est ? C'est faire valoir par exemple la logique carriériste de certains choix politiques au détriment d'un bien commun révélé par différentes actions. Le fait de ne pas être optimiste sur les possibilités de résolution de certains conflits, très souvent on se retrouve face à une posture type. Je pense que c'est à combattre activement par des propositions, c'est là où notre rôle de concepteurs, d'inventeurs et de projeteurs apporte des solutions ou des biais de solutions collectives. Je pense que ces questions sont fondamentales.

Bertrand TIERCE.- À votre avis, Monsieur, entre tous les professionnels dans leur grande diversité mais qui servent le même projet, y a-t-il un corps de savoir organisé, suffisant, partage de bonnes pratiques, partage d'expériences, retour d'expériences, mises en commun évidemment d'avancer de manière que globalement les

professionnels s'enrichissent les uns les autres ? Cela existe-t-il ou cela reste-t-il à créer ?

Miguel GEORGIEFF.- Cela existe. La preuve : ce type d'assises, ce type d'organisations qui sont à l'origine de ce type de rencontres. Il y a le mois prochain la rencontre mondiale de l'association des architectes paysagistes à Turin. Ce n'est pas du tout suffisant, il n'y a pas suffisamment d'échanges entre spécialités, entre métiers différents, entre apport de bonnes pratiques ; je pense que cela évolue très vite, mais il y a encore quelques réticences ou quelques difficultés à être dans un partage généreux, libre, gratuit qui ferait du bien à tout le monde.

Bertrand TIERCE.- Quel âge avez-vous ?

Miguel GEORGIEFF.- 41 ans.

Bertrand TIERCE.- Alors vous allez prendre votre retraite au moins à 80 ans !

Miguel GEORGIEFF.- J'espère !

Bertrand TIERCE.- Par conséquent, il y a encore beaucoup de temps pour faire ce travail et faire le chemin que vous désignez, Monsieur.

Mesdames et Messieurs, nous remercions chaleureusement Miguel Georgieff, Frédéric Melki et Bertrand Folléa.

Merci beaucoup [*Applaudissements*].

Nous arrivons à la dernière séquence de cette journée. Je vous avais dit en ouvrant notre rencontre qu'on allait se régaler. On s'est régaler ? Je crois qu'on s'est régaler. On va essayer d'en tirer quelques enseignements.

Conclusions et perspectives par les grands acteurs de la filière

Évidemment je vais donner la parole aux grands acteurs de la filière, mais d'abord je me tourne vers trois rapporteurs qui ont écouté, qui ont ressenti, et je voudrais simplement les inviter à venir nous donner leurs impressions.

J'invite Yves Pilorge et le duo de Michel, Michel Audouy et Michel Péna, à venir prendre place [*Applaudissements*].

Vous savez, Michel Péna, que vous m'avez posé un problème. Moi qui étais ce matin le gardien des horloges, le maître du temps, je me suis aperçu que lorsque vous preniez en main un groupe pour l'emmené faire une visite, votre caractère magnétique était tellement important que j'avais du mal à le récupérer en temps et heure.

Michel PENA.- Nous avons fait beaucoup de kilomètres.

Bertrand TIERCE.- Merci en tout cas d'avoir permis ce moment important.

Yves Pilorge, quelques impressions de la matinée puisque vous étiez en écoute à 123 %.

Yves PILORGE.- Oui, merci.

Le paysage peut-il sauver la ville ? Telle était la question de la matinée.

À cette question les intervenants ont tous répondu à leur manière.

Leor Lovinger a répondu par l'affirmative assez rapidement et notamment au travers de divers projets traitant de la gestion de l'eau dans une région où l'eau, on le sait, est rare et violente comme l'a dit M. Giorgis, et en concertation en plus, ce qui est assez important, avec tous les acteurs sur le territoire.

Oui mais, comment peut-on répondre et quel est le fil conducteur de ces intervenants ? Il m'est apparu assez rapidement qu'ils en sont venus à parler des vides au sein de la ville ; ces espaces non construits ou non encore construits, espaces en devenir souvent reliques d'une géographie, qui peuvent et doivent porter à la réflexion pour les paysagistes et en général pour les aménageurs ; ces espaces fragiles, ces franges urbaines.

D'ailleurs aménager la ville c'est pour qui ? Pour la majorité de la population du globe qui vit aujourd'hui dans les centres urbains.

Cette question de penser différemment la ville a été développée par Ana Luengo au travers des recommandations d'institutions internationales élaborées ces trente dernières années, mais au-delà des textes, comment agir pour éviter une crise écologique (on en parlait aussi cet après-midi) doublée d'une crise sociale ? Esquisser un schéma, celui de l'horizontalité, *a contrario* d'une verticalité en particulier dans la prise de décision, on l'avait déjà vu avec Leor. Cette horizontalité pointe dans un grand nombre d'initiatives citoyennes.

Là, on pense qu'on est sur le bon chemin, mais Olivier Philippe vient, à partir d'un projet de canopée urbaine mise en place au cœur de la capitale catalane, nous parler de la restauration d'une chaîne vertueuse qui partirait du sous-sol pour gagner le ciel. Bref de la verticalité, certes végétale, au bénéfice de la biodiversité et de la régulation thermique, sans oublier la qualité paysagère et d'usage de cette place-parc.

Je résume : horizontalité fertile, qualité, quelle synthèse possible ?

Alors Alain Philip apporte sa réponse au niveau de l'échelle d'intervention, celle du territoire de la métropole niçoise qui, de la mer aux sommets alpins, de la promenade des Anglais au baous de Saint-Jeannet (c'est un peu local), de la ville centre aux villages perchés, se développe sur la base d'une gouvernance volontaire et partagée où il est question de complémentarité et d'échange bien compris entre la frange littorale et le haut pays.

Jean-Jacques Aillagon est venu illustrer cet état d'esprit au travers de la candidature de Nice au patrimoine mondial de l'Unesco. Il nous a expliqué la pertinence de ce dossier par la prise en compte de l'extension urbaine de la cité qui, depuis le milieu du 18^e siècle, fait du tourisme hivernal le moteur de son développement qui a profondément contribué à dessiner la ville, ses pleins et ses vides. La promenade des Anglais dès lors n'est que la résultante, une ligne entre deux mondes : l'eau et la terre.

Je laisserai à Claude Nougaro la dernière phrase qui résume la part belle du paysage qu'il nous est donné de voir ici, et cela préfigure aussi de la nuit : « *Nice dans la nuit a glissé son collier de perles sur le cou de la Méditerranée* ».

Je vous remercie.

[Applaudissements]

Bertrand TIERCE.- Merci beaucoup Yves, parce que l'exercice n'est pas facile. Vous avez dit d'un côté horizontalité/verticalité, comment faire la synthèse, alors quand même, si on trace une ligne verticale et une ligne horizontale, on fait une croix et au milieu il y a peut-être vous au bout du compte.

Michel, vous étiez sur : le paysage est-il constitutif d'une culture et d'une identité ? Vos impressions, Michel Audouy.

Michel AUDOUY.- Je ne sais pas si la table ronde a répondu à la question, mais j'ai l'impression que quand j'en fais la synthèse, je fais un peu la synthèse de tout ce qui a été dit tout au long de la journée, à savoir que le constat est le même, chaque intervenant fait le constat d'une perte de culture, une culture de la ville, une culture rurale, une culture de la plante, je me risquerais à dire aussi une culture tout court quelquefois ; on disait qu'on a beaucoup de savoir, beaucoup d'informations, mais on ne regarde plus.

C'est aussi dans l'enseignement de l'intervention de Véronique Mure par exemple. On a des pistes. On en a peut-être pour répondre à ces questions qui nous ont fait organiser ces assises sur le thème de la Méditerranée. Je voudrais rappeler quand même, et on le voit au fil des interventions, que la Méditerranée est vraiment une loupe grossissante des enjeux qui se posent aujourd'hui à nos sociétés, à notre planète et, à ce titre, l'intervention de M. Jellal Abdelkafi était extrêmement intéressante. On aurait aimé laisser filer un peu plus certaines interventions, mais hélas le temps est très compté. Des pistes, retrouver des liens, des liens aux sites, histoire, géographie, populations, on le retrouve constamment, que ce soit dans les projets présentés mais aussi dans les exposés.

La notion de participation : on voit bien aussi, que ce soit à Tunis, à Barcelone, ailleurs, Sébastien Giorgis parlait des ateliers de territoire, qu'il faut désormais intégrer cette dimension, cette volonté, cette aspiration des peuples finalement à se saisir des problèmes de territoire. Encore une fois, Véronique Mure fait assez bien le lien entre cette question du site de l'histoire, des lieux, du local et de la manière

dont les populations intègrent ou n'intègrent plus aujourd'hui, hélas, la connaissance des plans par exemple.

Enfin, il faut réinventer des modèles de gouvernance, c'est revenu toute la journée. On en parlait ce matin notamment pour Barcelone, une nouvelle façon de faire des projets, une nouvelle façon de faire des projets pas uniquement pour les acteurs des projets que sont les paysagistes par exemple, mais également les politiques. On avait ce matin des interventions qui étaient tout à fait intéressantes et on l'a entendu également dans cet atelier sur la question de l'identité.

Pour conclure, c'est un peu aussi la conclusion de l'atelier, il faut tourner la page de la modernité dans ce qu'elle a eu de destructeur en se gardant d'un régionalisme, d'un localisme de façade dénué de sens.

Bertrand TIERCE.- Merci beaucoup, Michel, pour cette synthèse.

[Applaudissements]

Le deuxième Michel, Michel Péna, climat environnement, on vient d'en parler.

Michel PENA.- Il faut que je rattrape la demi-heure que j'ai fait perdre, ce sera donc très rapide !

Bertrand TIERCE.- J'ai dit que vous étiez magnétique.

Michel PENA.- Par ailleurs, je suis contraint de trouver des idées simples et efficaces, parce que je suis toujours soumis à la loi du concours et de la compétition. Nos trois amis sont intervenus, Frédéric Melki, Bertrand Folléa et Miguel Georgieff de Coloco, ça n'a pas vraiment été une table ronde parce qu'elle n'était pas ronde, mais je trouve qu'il y a une chose sur laquelle ils ont eu un débat commun, et pour moi c'est une chose essentielle, c'est ce que j'appellerai une idée simple : la vision enrichie.

Cette vision enrichie, ce qu'a dit très bien Bertrand Folléa, c'est qu'il faut que les paysagistes dans l'aménagement du territoire d'une manière générale, dans lequel nous voulons être acteurs, car évidemment nous ne sommes pas que des décorateurs floraux, soient à la fois en amont et en aval.

Je crois que c'est une idée essentielle et on le retrouve très bien chez Frédéric. En effet, cet amont et cet aval font que l'on va ramasser un certain nombre de contraintes, d'informations, une complexité qu'on ne peut même pas présager au départ, qui va faire que c'est cette notion de projet dont a reparlé Bertrand Folléa qui doit faire que la mayonnaise va prendre. Elle va prendre d'une manière assez simple, une mayonnaise c'est assez simple, pourtant il y a des ingrédients très différents les uns des autres. Les projets de paysage c'est cela, c'est cette histoire de mayonnaise. L'écologie est une des données qui doivent entrer dans cette mayonnaise, la politique est une de ces données, la gouvernance est une de ces données, les ventilations sont des données, la charge que l'on met sur le poids est une donnée, la gestion du foncier est une donnée ; il y a tout un tas de données.

C'est le spécialiste pas spécialiste dont parlait Bertrand Folléa qui fait que cela marche, il l'a très bien dit. En effet, il faut avoir une vision partagée, un désir, une espèce de désir de jouissance, un désir de paysage. Je crois que c'est ce désir de paysage qui fait qu'on crée la promenade du Paillon ou le jardin Atlantique à la gare Montparnasse que nous avons gagné quand nous sortions de l'école. Pourquoi avons-nous gagné ? Parce que nous avons un désir de lieu, de jardin et nous avons une espèce de rêve partagé ; c'est ce rêve partagé simple, un art populaire, le paysage, on le voit bien, il faut qu'il soit populaire, comme il y a beaucoup de gens qui doivent en profiter, ce n'est pas pour moi que je le fais.

Cette vision partagée c'est cette démarche, cela démarre par ça, c'est la petite graine qui fait qu'ensuite le processus peut se mettre en place et que l'on peut terminer en choisissant des plantes merveilleuses. Ce n'est pas contradictoire, mais cette linéarité c'est ce que je ressens dans vos trois interventions sur les calanques, les petites fleurs de mon ami Frédéric, l'écologie, les petites fleurs qui sont aussi précieuses et merveilleuses, et en effet sur les grandes démarches, sur le paysage lié à l'énergie qu'est le pétrole dont parle très bien Bertrand, ce sont des enjeux très hétérogènes et que le paysagiste dans les écoles a un peu de mal à cerner, à cadrer, tant ces enjeux sont tellement différents et pourtant homogènes, c'est vrai que c'est l'avenir de la planète, nous sommes tous concernés par cela au premier chef.

Merci [*Applaudissements*].

Bertrand TIERCE.- Merci beaucoup à nos trois rapporteurs.

Je vais maintenant inviter les présidents des familles, non, les présidents de la famille.

J'invite Catherine Muller, présidente de l'UNEP, l'Union nationale des entreprises du paysage. Catherine, vous êtes la bienvenue. J'invite François Félix, président de la FNPHP, la Fédération nationale des producteurs horticulteurs et pépiniéristes. Vous êtes le bienvenu. Jean-Marc Bouillon, je ne vous le présente pas, vous le connaissez, il était là ce matin à l'ouverture, ainsi que Benoît Ganem pour l'interprofession Val'hor.

Et puis j'invite également trois témoins : Jean-Pierre Guéneau, président de Hortis. J'invite Anja Boserup Qvist, secrétaire générale de l'IFLA Europe, c'est important, on a vu que la dimension européenne était une dimension matrice. Et puis je voudrais faire revenir aussi Nicole Merlino-Manzino que l'on a vue ce matin. Madame la maire-adjointe ou l'adjoint au maire, je ne sais jamais dans quel sens on le dit, vous êtes la bienvenue.

Je vais tout de suite donner la parole à nos grands témoins.

Jean-Pierre, président d'Hortis, voulez-vous prendre la parole ? Comment ressortez-vous de cette journée, Monsieur, avec quel enjeu, quelle idée ?

Jean-Pierre GUENEAU.- Bonsoir à tous. Journée que j'ai prise en cours de route, j'en fais l'aveu. Je ne suis arrivé qu'au démarrage des conférences fort intéressantes.

Bertrand TIERCE.- Réjouissez-vous, c'est que vous êtes sur le chemin de la perfection mais qu'il y a encore un peu de route à faire.

Jean-Pierre GUENEAU.- J'en suis tout à fait conscient, mais je m'y efforce tous les jours.

Je vais remercier les deux présidents qui m'ont invité, M. Ganem président de Val'hor et M. Bouillon président de la FFP, et vous dire combien je me réjouis, en tant que président de « Hortis, les responsables d'espaces nature en ville ». Nous avons fortement parlé de nature, au cours de ces trois dernières heures en tout cas, mais avant aussi sans aucun doute. Je veux vous dire que je me réjouis aussi de retrouver les autres acteurs de la filière qui sont ici avec nous : François Félix de la FNPHP et Catherine Muller - j'aurais dû commencer par elle, je m'en excuse - de l'UNEP, avec lesquels Hortis travaille depuis maintenant de nombreuses années.

Vous vous êtes interrogés sur l'existence de ce corps de savoir interprofessionnel, eh bien nous nous y employons, nous avons de nombreuses initiatives. François Félix, récemment encore, a initié un cycle de rencontres, de réflexion prospective sur les besoins de demain, la question de la production horticole en France, et par conséquent la question aussi de la prescription des besoins pour nous qui sommes des donneurs d'ordre. Le travail avec Catherine Muller sur l'observatoire des villes vertes est aussi un travail extrêmement intéressant de vision prospective sur l'analyse des tendances des grandes villes qui sont extrêmement motrices sur ces questions.

Vous l'avez dit, je l'ai entendu, là bien sûr nous sommes dans un contexte de grands changements sur ces questions nature en ville qui nous réinterrogent évidemment sur des nouvelles esthétiques de ce paysage urbain ; cela pose évidemment beaucoup de questions : la question du zéro pesticide, un aspect réglementaire qui semble nous contraindre, mais qui est aussi sans aucun doute une opportunité de repenser ce paysage urbain, de repenser aussi la relation avec les usagers ; la question managériale avec nos propres équipes ; la question de la gestion de l'eau ; la question de la gestion participative ; les évolutions territoriales qui nous proposent aussi d'examiner toutes ces questions à une autre échelle, sur une approche beaucoup plus systémique.

Tout cela, ce sont les questions de gouvernance, autant d'items qui montrent que nous sommes effectivement dans un contexte de mutation qui en tout cas bien sûr nous réinterroge quant à la pratique de nos métiers en tant que responsables des services espaces verts, puisque Hortis c'est essentiellement cela, une fédération de plus de 600 membres dans toute la France, mais cela nous amène aussi à travailler sans doute plus que jamais ensemble avec les paysagistes concepteurs, mais aussi le monde de l'entreprise. On a parlé du vœu de travailler ensemble, mais j'insiste aussi sur l'importance de travailler avec le monde de l'entreprise, les entreprises qui réalisent ces aménagements sur le terrain, c'est tout à fait essentiel.

Très brièvement, vraiment je me réjouis de cette opportunité qui nous est offerte de nous retrouver tous ensemble. Il y a quand même pas mal d'occasions de partager, celle-ci en est une.

Brièvement, j'évoque une autre opportunité : celle de notre congrès qui se tiendra à Albi du 5 au 7 octobre.

Bertrand TIERCE.- Vous nous invitez ?

Jean-Pierre GUENEAU.- Je vous y invite bien évidemment. Je vous invite à regarder cela de très près. C'est un congrès que nous organisons avec le World Urban Parks Europe, la fédération internationale avec son groupe Europe, mais Ana Luengo est dans la salle, elle est donc avec nous sur cette question. Ce colloque traitera précisément de cette question : « Du patrimoine vert au maillage vert : évolution ou révolution sociétale ? ».

Voilà un sujet qui va nous réunir du 5 au 7 octobre et je vous y convie avec grand plaisir. En tout cas merci de m'avoir associé.

Bertrand TIERCE.- Merci Jean-Pierre.

[Applaudissements]

Importance du travail en commun.

Deuxième grand témoin : Anja Boserup Qvist, secrétaire générale de l'IFLA Europe.

On a vu pendant toute la journée que l'expression qu'on connaît tous, « il faut agir localement mais réfléchir globalement », est une réalité qui est évidemment présente sur tous les champs qui nous intéressent. Avec quelle idée ressortez-vous de cette journée, Madame ?

Anja BOSERUP QVIST.- D'abord, je voudrais vous remercier beaucoup de m'avoir invitée ici. Je crois que le sujet que vous avez choisi est très important et c'est très bien de discuter ensemble aujourd'hui.

Je suis d'abord paysagiste, comme vous, et je travaille sur le paysage du Danemark. Nous avons beaucoup de côtes aussi : 9 000 km de côtes.

Je trouve que vous avez été tous ensemble très talentueux.

Je ne peux pas répondre à la question de savoir si le paysage peut sauver la cité, nous ne pouvons pas le faire seuls, indépendants des autres professions.

Je pense que nous avons un rôle très important à jouer en tant qu'architectes paysagistes et nous devons dire au monde que nous ne sommes pas là pour faire de la décoration mais pour résoudre des grands problèmes. Nous avons des atouts parce que nous pouvons servir de médiateurs entre les questions économiques, sociales et esthétiques.

IFLA Europe fait partie de IFLA Monde, c'est-à-dire la Fédération internationale des paysagistes. Il y a quatre régions. L'Europe est l'une de ces quatre régions. Nous sommes la plus grande et nous sommes aussi une région très forte.

Je vais vous expliquer ce que nous appelons notre vision, notre démarche.

IFLA est une fédération professionnelle qui a été fondée pour rassembler les intérêts des acteurs du paysage. Nous sommes là pour promouvoir la profession en Europe. Nous voulons soutenir, promouvoir la profession de paysagiste en Europe. Nous voulons contribuer au déploiement international, à la diffusion des initiatives en Europe, faciliter les échanges d'informations, promouvoir de l'excellence dans la pratique professionnelle, l'éducation, les services.

Nous avons trois piliers : l'éducation, nous devons ou voulons être sûrs que nous ayons les meilleures écoles, les pratiques professionnelles et les communications.

Nous avons beaucoup de projets à l'IFLA où l'on essaye de faire pression en faveur de notre profession : vous avez entendu parler du projet d'ONG sur les infrastructures vertes ; ensuite la reconnaissance de la profession d'architecte-paysagiste dont vous avez parlé ce matin ; la Convention européenne du paysage.

Nous adoptons aussi des résolutions qui sont publiées et qui peuvent être utilisées pour la promotion de la profession et nous travaillons aussi par le biais de groupes de travail techniques, entre partenaires et associations nationales par exemple.

Nous organisons des conférences partout en Europe, avec 34 associations nationales qui représentent 15 000 paysagistes.

Venez à notre prochaine conférence à Turin au mois d'avril cette année, je vous invite à partager avec nous, vous pourrez rencontrer des paysagistes et tout le monde.

[Applaudissements]

Bertrand TIERCE.- Merci beaucoup Anja. Vous êtes secrétaire générale d'IFLA Europe. Que pensez-vous des professionnels français ?

Anja BOSERUP QVIST.- Je suis très impressionnée et je trouve qu'on peut apprendre beaucoup de ce qui se passe en France. C'est bien que vous fassiez des conférences comme cela où l'on peut discuter de manière importante.

Bertrand TIERCE.- Vous êtes danoise, c'est cela ?

Anja BOSERUP QVIST.- Oui.

Bertrand TIERCE.- Les Danois sont toujours excellents en diplomatie ! Merci Anja.

[Applaudissements]

La famille des présidents. Je vais d'abord inviter Catherine Muller, présidente de l'UNEP, l'Union nationale des entreprises du paysage.

Avec quelle idée repartez-vous, Madame ?

Catherine MULLER.- Cela doit être une déformation professionnelle, mais mon discours sera un petit peu plus pragmatique.

J'ai appris beaucoup de choses, c'est très intéressant. Cependant, je pense que je vais faire un rapport concret de ce que j'ai ressenti.

Déjà, je vous remercie très sincèrement, je remercie Jean-Marc, toute son équipe, je remercie Val'hor au nom des 28 000 entreprises du paysage et des 90 000 actifs, ce qui n'est pas rien, que nous représentons et, au nom de tous ces acteurs, je suis très fière et très honorée de pouvoir prendre la parole.

On m'a bien dit que j'avais trois minutes, j'irai peut-être plus vite que Michel.

J'ai entendu beaucoup de choses, mais je me suis aperçue que dans ce cénacle on parlait des professionnels, des élus, mais assez peu des citoyens.

Sans vouloir vous assaillir de chiffres, je voudrais tout de même que vous reteniez trois résultats issus de notre dernière enquête IPSOS que l'UNEP a commanditée :

- 1 Français sur 2 souhaite que la ville de demain soit écologique et végétale
- 8 Français sur 10 souhaitent habiter à proximité d'un espace vert
- 6 Français sur 10 estiment que créer des espaces verts doit être la priorité numéro 1 des municipalités

On savait aussi depuis 2009 - tenez-vous bien - que le jardin était la deuxième pièce principale après le salon et avant la cuisine. Mais les trois résultats que je viens de souligner prouvent la croissance de cet intérêt qui est porté pour les espaces verts en ville.

Je vais reprendre les propos, que j'ai bien aimés, de M. Folléa : cause commune désirée et exprimée. Ce n'est pas mal. On est bien dans la cause commune désirée et exprimée, mais exprimée par les citoyens. Les attentes des Français sont tout à fait exprimées dans ce sondage et pourtant, le budget moyen de nos cinquante plus grandes villes en France consacré à la création et à la maintenance des espaces verts ne dépasse pas en moyenne 1,5 % du budget total de ces villes. Ce n'est pas beaucoup : 1,5 %.

Alors ville en vert, ville en vie, voilà un slogan que nous pourrions porter ensemble face aux élus décisionnaires, face à tous ceux qui affectent les fonds publics. Il faut multiplier nos actions de lobby comme nous le faisons déjà avec Val'hor, mais il faut que nous le fassions tous ensemble.

Je vais vous citer un autre exemple, mais Jean-Pierre Guéneau, ici présent, l'a déjà un petit peu souligné.

Au sein de l'UNEP, nous avons concrétisé un rapprochement avec Hortis en créant d'abord le palmarès des villes vertes suivi de l'observatoire des villes vertes pour mettre en avant les bonnes pratiques et souligner les nouvelles expérimentations en termes d'aménagement et d'espaces verts. Mais, au-delà de cette production d'enquêtes, nous avons surtout resserré les liens entre les entreprises et les services espaces verts par une meilleure connaissance des problématiques des uns et des autres. Je pense que Jean-Pierre pourra le confirmer.

Si je vous cite cet exemple, c'est parce que j'ai la forte conviction que nos organisations, c'est-à-dire la FFP et l'UNEP, doivent mutualiser leurs forces et leurs compétences pour aborder des sujets, non pas des sujets de demain mais des sujets d'aujourd'hui. Et c'est là où je vous parle de pragmatisme.

Le monde change. Nous vivons de grands bouleversements. La transition écologique modifie nos approches. La révolution numérique bouscule nos pratiques, elle change notre manière de travailler ensemble. Le regroupement des collectivités risque de limiter l'accès aux TPE, aux PME en raison de la taille des marchés mais peut-être aussi l'accès aux plus petites agences qui sont les vôtres.

La réforme de la commande publique (c'est aussi un sacré sujet) a détricoté nos habitudes. Nous assistons à un glissement de la commande publique vers la commande privée, le tout dans un monde économiquement très difficile pour vos agences et pour nos entreprises. Nous devons nous rapprocher, nous devons travailler ensemble et nous devons connaître nos difficultés respectives.

Il reste encore beaucoup à faire même si, je le conçois, en région la FFP prouve sa mobilisation et se rapproche de plus en plus du monde de l'entreprise, mais je suis certaine qu'on peut aller encore beaucoup plus loin.

Justement, je vous lance une idée. Je vous ai écoutés tous, il y a un problème : nous n'avons pas le même langage. On a parlé de langage, j'ai bien aimé ce que vous disiez aussi, Monsieur Giorgis, les mots n'ont pas le même sens. C'est un vrai problème qu'il va falloir résoudre, il faut que l'on prenne le taureau par les cornes et qu'on ait ce lexique, ce langage commun.

Voilà une idée que je lance à la FFP.

Vous savez qu'il existe une association des élus en charge du sport qui s'appelle l'ANDES ; pourquoi ne réfléchissons-nous pas à la création d'une association des élus responsables de l'environnement et des espaces verts ?

Voilà, mon cher Benoît, c'était une surprise ! Voilà ma surprise.

Bertrand TIERCE.- Merci beaucoup Catherine.

Catherine MULLER.- Et là, c'est beaucoup plus facile d'avoir le rôle pédagogique que j'ai entendu soulever, ce fameux rôle pédagogique de pouvoir avoir des cénacles au sein desquels on peut s'exprimer et faire partager nos messages avec un réel écho.

Pour terminer, je voudrais dire que nous avons un message fort, nous paysagistes, à vous transmettre : pour nous, chaque jardin compte.

Merci.

[Applaudissements]

Bertrand TIERCE.- Merci beaucoup.

François Félix, Fédération nationale des producteurs horticulteurs et pépiniéristes.

François FELIX.- Je dois vous dire que si je représente ici les producteurs, donc une famille de l'interprofession, j'ai un attachement particulier à participer à ces assises parce que ma famille d'origine est celle des concepteurs paysagistes. J'ai donc un petit pincement au cœur à être avec vous ici ce soir.

Nous producteurs, sommes à la source de la matière première qu'est le végétal, une des matières premières du paysage, pas la seule en effet, mais une des constituantes essentielles du paysage. Je ne dirai pas grand-chose d'autre que ce qu'a dit Catherine, puisque l'essentiel du message que je voulais faire passer ce soir était ce besoin de travailler ensemble. À cette époque où beaucoup de changements s'annoncent et s'imposent à nous, en ces périodes de changement climatique, en ces périodes de changement de société, nous devons absolument unir nos efforts, travailler ensemble pour le bien commun, le bien de notre filière, le bien de la planète, le bien de nos entreprises. J'insiste beaucoup sur ce point, c'est quelque chose que nous mettons en œuvre à la FNPHP.

Jean-Pierre Guéneau l'a évoqué tout à l'heure, nous étions la semaine dernière à l'Association des maires de France où, avec Benoît Ganem, nous avons rencontré M. Baroin et nous avons exprimé là encore le besoin de travailler ensemble. Michel était là avec nous. C'est une absolue nécessité. Si les producteurs de végétaux, que je représente ici, sont bien à la base de la production des constituants essentiels du végétal, nous ne sommes qu'un maillon de la chaîne que nous devons former. J'insiste sur ce point.

Que dire d'autre ?

Nous avons des atouts. Nous nous sommes organisés en ce qui concerne la production. J'ai entendu parler d'une notion tout à l'heure qui m'a beaucoup plu, avec des concepteurs qui sont des spécialistes de la non spécialité ; c'est quelque chose qui me parle vraiment parce que nous sommes des spécialistes, les producteurs de végétaux, nous avons parfois des spécialités dans nos productions, mais nous sommes au croisement de toutes les autres spécialités et nous pouvons apporter ce que nous pouvons connaître de la plante, de ses exigences ou précisément de ses non-exigences, ses facilités. Et puis, par notre position de producteurs, nous sommes obligés d'être humbles et toujours à l'écoute de ce que nous dicte la nature, toujours à l'écoute de ce que nous dictent aussi les évolutions de la société puisque nous devons nous adapter toujours aux marchés qui changent.

De ce fait, nous serons particulièrement réactifs et particulièrement à l'écoute des besoins qu'il peut y avoir en matière d'évolution végétale.

La FNPHP a engagé un travail sur la palette végétale où nous sommes à l'écoute des besoins, avec toutes nos spécialités de production, que ce soit le jeune plant forestier, la haute tige, les arbustes, je ne vais pas faire le catalogue de pépinière générale, mais nous sommes prêts, à travers ces spécialités, cette capacité à nous adapter, parce que nous travaillons toujours avec la nature, nous sommes prêts à travailler avec vous et, si le paysage peut sauver la ville, je le crois, le végétal peut aussi sauver le paysage.

Je vous invite donc à travailler avec nous. Merci.

Bertrand TIERCE.- Merci beaucoup François.

[Applaudissements]

Jean-Marc Bouillon.

Jean-Marc BOUILLON.- Je vous disais ce matin que j'étais très content de participer à l'ouverture de ces 7^e Assises européennes et, ce soir, je suis encore plus content de participer à la clôture de cette première journée tant ce fut une journée intéressante. Finalement, je me disais que nous sommes bien dans le but de ces assises, celui de pouvoir nous extraire de notre quotidien et de prendre le temps, ensemble, de partager et d'échanger, puis repartir avec encore plus de courage et mener ce dur combat que nous menons ensemble, celui qui permet de tenter d'améliorer le cadre de vie dans lequel nous avons tous à nous épanouir.

Bertrand TIERCE.- J'allais revenir sur paysagiste concepteur, parce que c'est un enjeu. Bertrand Folléa est revenu sur cette question, sur la question du titre, et je voulais qu'on zoome là-dessus parce que, par rapport à des Assises européennes du paysage qui s'étaient tenues à Strasbourg, cela devait être en octobre 2008, où Éric Orsenna était intervenu de façon un peu vigoureuse à la fin, mais aimable comme toujours avec Éric, en disant « devenez ce que vous êtes déjà et prônez le titre qui vous revient », entre ce moment-là en 2008 et aujourd'hui, il s'est passé pas mal de choses et c'est important.

Jean-Marc BOUILLON.- Oui, on communique un peu là-dessus, on a eu la chance d'aboutir finalement à une sorte de course de relais, j'ai la chance d'être le président qui franchit la ligne, mais il y a plein de présidents dans la salle, je pense à Michel, je pense à Marc, à Caroline et à bien d'autres, quand on endosse l'habit de président, on nous donne une espèce de patate chaude, c'est la reconnaissance du titre. C'est une reconnaissance qui a commencé à l'origine de la fédération : d'accord, on se fédère, mais pour quoi faire ? Pour créer une profession et la faire se reconnaître. On est passé par de nombreuses pistes, on a essayé de voir si on ne pouvait pas devenir une AOC pendant un moment, on a pris des chemins de traverse et puis finalement on a réussi, grâce à tout ce parcours accompli par tous ces bureaux, avec Ariane qui est une sorte de fil rouge de ce combat, on a réussi à

comprendre, à force d'avoir exploré des pistes qui n'étaient pas les bonnes, quelle pouvait être la piste.

Cette piste, on a réussi à la détecter, à commencer à l'emprunter. Un grand merci à Benoît et à Val'hor. Cela a été commencé avant la présidence de Benoît, mais un grand merci pour avoir mis à notre disposition des avocats qui nous ont aidés, un grand merci à l'un d'entre eux, Joël Moret-Bailly, qui nous avait expliqué ce qu'était une profession, ce qu'il fallait faire, quels attributs il fallait avoir, et nous prédisant ceci : un jour, vous verrez, la fenêtre de tir s'ouvrira, il faut être prêt, sinon elle se referme et vous attendrez peut-être dix ans la prochaine fois. Nous étions prêts le jour où la fenêtre de tir s'est ouverte et nous avons réussi ; c'est assez extraordinaire pour notre profession d'avoir ce titre.

[Applaudissements]

Bertrand TIERCE.- C'est important. Merci Jean-Marc.

Benoît Ganem.

Benoît GANEM.- Ce que Jean-Marc n'a pas dit, c'est qu'après la patate chaude il y avait le champagne et j'espère que ce soir nous fêterons le titre !

Je suis rentré ce matin dans cette journée en vous disant qu'en effet Val'hor reposait sur trois piliers dont un était le paysage, et c'est vrai que j'ai passé une journée agréable. J'avoue que je n'ai pas toujours tout compris, mais ce n'est pas mon cœur de métier, moi je suis fleuriste, je ne comprends pas tout.

En tout cas je ressors ce soir un peu plus nourri des convictions de notre filière, en tout cas de cette filière au travers de Val'hor. Il y a trois présidents de fédération, Val'hor compte neuf fédérations qui sont rassemblées. J'ai adoré non pas parce que je vieillis, quoique, et que je n'ai retenu que les mots de Miguel qui était le dernier intervenant, mais j'ai ressenti dans son intervention un aspect collectif, un peu moins d'individualisme, un peu plus de collectif. C'est le combat que nous menons au niveau de l'interprofession. On ne va pas dire en disque rayé que nous vivons dans une période compliquée, en fait cette période est soit une merveilleuse opportunité, soit une catastrophe ; j'ai plutôt envie de me dire que c'est une vraie opportunité, mais avec des forces qui s'opposent, en l'occurrence la fragilité des entreprises, notre métier qui s'inscrit dans le temps et, quand on parle avec la production, on redit le temps qu'il faut pour qu'une plante pousse, même avant qu'elle soit mise à la disposition du consommateur ou de la cité.

Une génération de gamins arrive, où l'on est dans l'immédiateté. Nous vivons une révolution industrielle qui est le Web et qui fait que, d'un clic, on accède au savoir ; Cela bouscule toute notre génération qui se disait « d'abord tu sèmes, après tu récoltes ». Tout cela est une opportunité qui donne vraiment du sens à notre interprofession. Je ne sais pas si la présidence de la fédération était une patate chaude, il n'y avait aucune patate chaude chez Val'hor, c'est une interprofession qui est jeune mais qui a besoin de travailler ensemble et c'est toute la filière qui doit à la

fois avancer, regarder le coup d'après et servir au quotidien l'ensemble des fédérations sur leurs problématiques du quotidien.

Je repars nourri de convictions et ravi de savoir que nous allons fêter le titre ce soir et qu'il y a l'apéro après l'intervention de Nicole ! C'était une merveilleuse journée et merci pour cette merveilleuse découverte de cette excellence primée par les Victoires du Paysage. Merci, Michel, pour cette visite. Merci à tous.

[Applaudissements]

Bertrand TIERCE.- Merci Benoît.

Je vais évidemment donner la parole à Nicole, mais je voudrais d'abord que nous ayons un salut important pour quelques entreprises qui nous ont accompagnés et qui nous accompagnent dans la vie, dans l'organisation de ces assises, parce que c'est toujours beaucoup de travail et beaucoup d'énergie.

Il y a Area, Pro Urba, Sopranature, UNEP Méditerranée, Philips, FNPHP, Technilum, Paysage TV, Atelier Coup d'Éclat, Éco Innov, KKDC.

Ce sont des partenaires qui aident à monter, à faire en sorte que l'on puisse se retrouver pour être un générateur d'intelligence collective, et cela mérite quand même d'être salué *[Applaudissements]*.

Nicole, vous nous avez accueillis et vous allez nous inviter maintenant à rejoindre, à 20 h, la villa Masséna, mais je vous donne la parole.

Nicole MERLINO-MANZINO.- Je vous ai accueillis avec plaisir et je serai avec vous ce soir.

Bien sûr je n'ai pas pu assister à toutes ces interventions, mais je me suis quand même fait quelques idées puisque j'apprécie aussi tout ce qui fait partie de la culture, des produits agricoles, de la fleuristerie, tout cet ensemble qui fait que nous avons un métier difficile mais ô combien passionnant.

D'abord, pour ne pas oublier, parce que j'ai toujours peur d'oublier quelque chose, je veux renouveler tous mes remerciements aux présidents Jean-Marc Bouillon et bien sûr Benoît Ganem pour avoir organisé ces assises, mais également à tous les présidents et secrétaires des différentes fédérations, de toute cette filière du paysage. Vraiment merci, je sais que vous avez fait du bon travail et je suis très contente, je renouvelle encore toute ma fierté de vous avoir reçus dans cette ville de Nice.

Bertrand TIERCE.- Attendez ! Nous sommes encore là demain et après-demain.

Nicole MERLINO-MANZINO.- Mais j'espère bien, même encore après-demain.

Je ne peux pas faire moi-même la conclusion de toutes ces tables rondes puisque je n'étais pas présente toute la journée, mais je voudrais évoquer quelques idées que j'ai retenues avec quelques-uns de mes collaborateurs.

Le paysage peut-il sauver la ville ? Oui et non.

Oui, j'en suis convaincue. Non, le paysage ne peut le faire seul, il doit le faire en lien avec les autres fonctions qui conditionnent leur existence et leur devenir : les déplacements, les transports en commun, l'habitat, l'économie. Vous en avez eu un exemple aujourd'hui avec la coulée verte.

Les risques engendrés par le réchauffement climatique sont aussi là pour nous pousser à inventer des solutions nouvelles, que ce soit sur la gestion de l'eau, l'agriculture périurbaine, les incendies de forêt, la préservation de la biodiversité.

Il faut rappeler qu'à l'échelle de la métropole nous sommes aujourd'hui sur un territoire qui n'est urbanisé que sur 7 % de sa surface, 1 460 km², 7 % seulement de périurbanisation. C'est sur ce territoire que l'on va pouvoir expérimenter ces nouvelles idées. Dans ce périmètre figure bien sûr au premier plan l'Éco-Vallée de la plaine du Var ; vous aurez l'occasion de le visiter demain, c'est une opération d'intérêt national. C'est là que commence dès à présent ou que va se développer toute notre capacité à faire la ville de demain avec les architectes et les paysagistes de renom que vous êtes, Messieurs les architectes et les paysagistes. Vous avez un avenir formidable devant vous et avec nous.

La candidature au patrimoine mondial de Nice capitale d'hiver, portée par Jean-Jacques Aillagon, est aussi l'occasion de souligner qu'il ne s'agit pas de maintenir des paysages figés ou une ville musée, mais de favoriser une production urbaine, architecturale et paysagère contemporaine de qualité.

En effet, on note une évolution rapide des paysages dans le temps, c'est donc un paysage en mouvement qu'il nous faut gérer et aménager.

Les solutions sont à inventer et les paysagistes ont toute leur place à prendre dans ces nouvelles approches pour une véritable culture de paysage méditerranéen.

Je suis persuadée, même si je n'ai pas tout entendu aujourd'hui, que les travaux d'aujourd'hui porteront leurs fruits sur une vision future de nos paysages. C'est notre bien-vivre ensemble qui est cher à nous tous.

Merci encore d'avoir pu échanger aujourd'hui. Merci à tous les participants.

Je vous invite maintenant, vous l'avez bien mérité, à rejoindre le palais Masséna. Nous aurons le plaisir de vous accueillir et nous pourrons bien sûr prolonger encore nos idées en toute convivialité.

Bertrand TIERCE.- Nous allons visiter les jardins qui ont été conçus par Édouard André et c'est Chiara Santini qui nous en révélera tous les secrets, puis nous visiterons aussi la villa et nous serons guidés par Jean-Pierre Barbero.

Nicole MERLINO-MANZINO.- Vous avez bien travaillé aujourd'hui, je vous remercie pour tout ce que vous avez fait et échangé et je serai ravie d'être avec vous pour la suite de la soirée. *[Applaudissements] La séance est levée à 19 h 30*